



UNIVERSITE D'ANTANANARIVO
ECOLE NORMALE SUPERIEURE
CENTRE D'ETUDE ET DE RECHERCHE
EN HISTOIRE-GEOGRAPHIE
DEPARTEMENT : FORMATION INITIALE



« L'EVOLUTION DU SYSTEME EDUCATIF MALGACHE
DEPUIS L'INDEPENDANCE : 1960 JUSQU'EN 2009 »

MEMOIRE DE FIN D'ETUDES POUR L'OBTENTION
DU CERTIFICAT D'APTITUDE PEDAGOGIQUE
DE L'ECOLE NORMALE (CAPEN)

Mémoire présenté par : RAVELOHASINA Niaina Heritiana

23 Juillet 2015

**UNIVERSITE D'ANTANANARIVO
ECOLE NORMALE SUPERIEURE
CENTRE D'ETUDE ET DE RECHERCHE
EN HISTOIRE-GEOGRAPHIE
DEPARTEMENT : FORMATION INITIALE**



**« L'EVOLUTION DU SYSTEME EDUCATIF MALGACHE
DEPUIS L'INDEPENDANCE : 1960 JUSQU' EN 2009 »**

**MEMOIRE DE FIN D'ETUDES POUR L'OBTENTION
DU CERTIFICAT D'APTITUDE PEDAGOGIQUE
DE L'ECOLE NORMALE (CAPEN)**

Mémoire présenté par : RAVELOHASINA Niaina Heritiana

Membres du jury :

Président : Monsieur RAKOTONDRAZAKA Fidison : Maître de conférences à l'Ecole Normale Supérieure.

Juge : Monsieur ANDRIAMIHANTA Emanuel : Maître de conférences

Rapporteur : Monsieur RAZANAKOLONA Daniel : Assistant d'Enseignement Supérieur et de Recherche à l'Ecole Normale Supérieure d'Antananarivo.

Encadreur : Monsieur RAZAFIMBELO Célestin : Maitre de conférences HDR.

**« Comment pourrais- je trouver la paix du cœur
tant que je suis entouré de personnes qui
n'ont pas reçu d'éducation ? »**
**(Frère Raphael - Louis RAFIRINGA, Religieux
Educateur)**

SOMMAIRE

Introduction générale.....	1
Première partie : Le système éducatif de la première république : de l'indépendance (1960) jusqu'en 1974	3
Chapitre I : de 1960- 1972 : Le système éducatif sur le modèle français	5
1. Les différentes coopérations dans le système éducatif de la première république.....	5
1.1. Les accords de coopérations franco- malgache.....	5
1.2. L'amélioration du système éducatif malgache dans le cadre du panafricanisme.....	6
2. Les principes organisationnels du système éducatif de la première république malgache	7
3. Les organisations du système scolaire	8
3.1. L'enseignement général	8
3.2. L'enseignement technique et professionnel	10
3.3. L'enseignement supérieur	11
4- L'organisation du système éducatif	11
4.1. Les langues d'enseignement de la première république.....	12
4.2. Les programmes scolaires de la première république	13
4.3. L'approche pédagogique appliquée : l'approche thématique	16
4.4. La formation des enseignants	17
5. Les évènements de 1972 vers la fin de la première république	19
Chapitre II : La restructuration du système éducatif entre 1972-1975.....	21
1. La formation du personnel enseignant	21
1.1. Le système d'encadrement	22
2. La réorganisation de l'enseignement général secondaire	23
2.1. Les horaires par discipline de l'enseignement général secondaire	23
2.2. L'évolution du nombre de bacheliers de 1972- 1974.....	24
3. La restructuration de l'enseignement supérieur	25
3.1. Les principaux établissements supérieurs à Madagascar	25
3.2. L'évolution du nombre d'étudiants de 1972- 1974	26
3.3. Le cout de l'enseignement supérieur.....	27
4. Les personnels enseignants	27
5- Les faiblesses du système éducatif de la première république	29
Conclusion de la première partie.....	30
Deuxième partie : Le système éducatif de la deuxième république de 1975- 1991	31
Chapitre III. L'enseignement de la république démocratique de Madagascar de 1975 – 1986	33
1. Le cadre général du système éducatif de la république démocratique malgache de 1975 jusqu'en 1986	33
2. Les objectifs et les organisations scolaires.....	34
3. L'organisation du système éducatif de la république démocratique malgache.....	36
3.1. La langue d'enseignement.....	36
3. 2. Les programmes scolaires	39
3.3. L'approche pédagogique appliquée	40
3.4. Le système de formation des enseignants	41

4. Les conséquences	42
Chapitre IV. La nouvelle réorientation du système éducatif : de 1986- 1991	45
Vers une politique d'ouverture : le PAS ou programme d'ajustement structurel	45
1. La réhabilitation du système éducatif à partir de 1986	45
1.1. Les programmes nationaux pour l'amélioration de l'enseignement	
PNAE Phase I : 1989-1990	45
2. Les conséquences de la nouvelle réorientation du système éducatif.....	48
3. Les événements de 1991	49
Conclusion de la deuxième partie	51
Troisième partie : le système éducatif de la troisième république de 1993- 2010.....	52
Chapitre V. Le système éducatif à la suite de l'avènement de Zafy-Albert : 1993-1996	54
1. Les principes organisationnels du système éducatif malgache	54
2. L'organisation scolaire de la première période de la troisième république	55
3. Les organisations du système éducatif de la troisième république	57
3.1. La langue d'enseignement.....	58
3.2. Le programme scolaire.....	59
3.3. L'approche pédagogique : la PPO.....	60
3.4. Le système de formation des enseignants	61
4. L'initiation de l'approche contrat programme : 1994-1995.....	63
4.1. La naissance du CP dans le système éducatif	63
4.2. Les objectifs du CP dans le système éducatif malgache	64
5. La limite du régime de Zafy Albert.....	65
Chapitre VI. Le système éducatif du dernier mandat de Didier Ratsiraka :	
de 1997-2001	66
Contexte du système éducatif.....	66
1. L'amélioration qualitative de l'enseignement financée par les bailleurs de fonds	67
1.1. Les contrats - programmes : 1999	67
1.2. La spécificité de différentes activités à travers les différents projets	68
2. Les évènements de 2002	73
Chapitre VII. Les perspectives du millénaire	75
1. De 2002- 2007 : la phase d'initiation du système éducatif du millénaire	75
1.1. L'objectif du millénaire pour le développement : l'OMD et son influence dans le système éducatif Malgache	75
1.2. L'éducation pour tous.....	77
1.3. L'approche par compétence : l'APC	84
1.4. Le système 7-3-2	86
2. Les impacts des différentes réformes dans l'organisation du système éducatif malgache ..	87
2.1. Les organisations scolaires	87
2.2. Les organisations administratives	89
2.3. Les décisions politiques au niveau des objectifs stratégiques et les phases de la mise en œuvre de la reforme	90
2.4. L'amélioration du taux de scolarités et les indicateurs d'efficacité	91
2.5. Les difficultés rencontrées	91
3. Les conséquences des différentes réformes pédagogiques	93

3.1. Au niveau du programme scolaire	93
3.2. La langue d'enseignement.....	96
3. 3. La formation continue des enseignants	98
4. À partir de 2008 : la phase rectificatif du système éducatif de la troisième république ...	101
4.1. L'approche par situation : l'APS dans le système éducatif malgache	101
4.2. Le système de formation des enseignants dans le cadre de l'APS.....	101
4.3. La reforme LMD : Licence -Master -Doctorat dans le système éducatif malgache.....	102
5. Les évènements de 2009	103
Chapitre VIII. Les perspectives pour améliorer le système éducatif malgache	105
Conclusion générale	109

LISTE DES TABLEAUX

Tableau n°1 : Le nombre moyen d'élève par maître entre 1969-1972.....	19
Tableau n°2 : Le nombre de personnel enseignant dans les établissements secondaire publics (CEG et lycées) par disciplines (année 1975)	23
Tableau n°3: L'évolution du nombre de bacheliers entre1972-1974.....	24
Tableau n°4: L'évolution du nombre d'étudiants 1972-1974	26
Tableau n° 5 : Le nombre global des étudiants à l'université de Madagascar pour chaque année universitaire.....	26
Tableau n°6 : La situation des effectifs du personnel enseignant de nationalité malagasy statutaire	28
Tableau n°7 : La situation des effectifs du personnel enseignant de nationalité française	28
Tableau n°8: Le temps de travaux pratique par niveaux	40
Tableau n° 9 : L'effectif des enseignants de l'enseignement primaire et secondaire public entre 1990-1997	63
Tableau n°10 : L'évolution de l'effectif des élèves et des nouveaux admis en 11ème	71
Tableau n°11 : Les enseignants de l'enseignement primaire et secondaire public, Madagascar, 1996- 2000.....	73
Tableau n°12: L'évolution du taux de scolarisation	79
Tableau n°13: La proportion de redoublement par classe dans l'enseignement primaire, 2000-2006.....	81
Tableau n°14: L'évolution du score moyen en fin de 2ème année	83
Tableau n°15 : Les résultats aux tests dans 5 pays PASEC.....	83

LISTE D'ANNEXE :

Annexe I: Les différents ministres successifs de l'éducation nationale malgache depuis
l'indépendance jusqu'à nos jours

ACRONYMES

AFD	: Agence Française de Développement
AMB	: Apprentissage des Métiers de Base
APE	: Association des Parents d'Elèves
APC	: Approche Par les Compétences
APS	: Approche Par les Situations
AT	: Approche Thématique
BAD	: Banque Africaine de Développement
AKFM	: Parti du Congrès de l'Indépendance de Madagascar
BE	: Brevet Elémentaire
BEP	: Bureau d'Etude des Programmes
BEPC	: Brevet d'Etudes du Premier Cycle. (Examen de fin d'études au collège)
BIANCO	: Bureau Indépendant Anti-corruption
BUS	: Bureau Universitaire de Statistique
CAE	: Certificat d'Aptitude Elémentaire
CAP	: Certificat d'Aptitude Pédagogique
CAP/EB	: Certificat d'Aptitude Pédagogique pour l'Education de Base.
CDAP	: Cellule de Distribution des Auxiliaires Pédagogiques
CEG	: Collège d'Enseignement Général
CEM	: Certificat d'Etude Ménagère (CEM)
CEPE	: Certificat d'Etude Primaire Elémentaire
CEPPD	: Certificat d'Etudes Professionnelles du Premier Degré.
CET	: Collèges d'Enseignement Techniques
CFEN	: Certificat de Fin d'Etudes Normales
CISCO	: Circonscription Scolaire
CLG	: Comité Locale de Gestion
CNEP	: Commission Nationale d'Etude des programmes
CP	: Conseillers Pédagogiques
CP1C	: Centre Pédagogique du Premier Cycle Primaire
CP2C	: Centre Pédagogiques du second Cycle Primaire
CPRS	: Contrat Programme de Réussite Scolaire
CRESED	: Crédit pour le Renforcement du Système Educatif
CRINF	: Centre Régionale de l'Institut National de Formation Pédagogique
CTD	: Collectivités Territoriales Décentralisées
CVA	: Cellule Villageoise d'Animation
DSRP	: Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté.
ECG	: Equipe Centrale de Gestion
ECTS	: European Credit Transfer System
EPPD	: Ecole Professionnelle du Premier Degré
EDBM	: Economic Development Board of Madagascar
ELG	: Equipe Locale de Gestion
ENF	: Enseignant Non Fonctionnaire
ENS	: Ecole Normale Supérieure

EPG	: Equipes Provinciales de Gestion
EPP	: Ecole Primaire Publique
EPT	: Education Pour Tous
FED	: Fonds Européen de développement
FIDES	: Fonds d'Investissement pour le Développement économique et social des territoires d'outre-mer
FMI	: Fonds Monétaire International
FP	: Formation Professionnel
FRAM	: Fikambanan'ny Ray Aman-drenin'ny Mpianatra
INFP	: Institut National de Formation Pédagogique
INRFP	: Institut National de Recherche et de Formation Pédagogique
LMD	: Licence- Master -Doctorat
LMS	: London Missionary Society
MAP	: Madagascar Action Plan
MEN	: Ministère de l'Education Nationale
MENRS	: Ministère de l'Education Nationale et de Recherche Scientifique
MINESEB	: Ministère de l'Enseignement et de l'Education de Base
MONIMA	: Madagascar aux Malgaches de Monja Jaona
OCAM	: Organisation de Coopération Africaine et Malgache
OMD	: Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONEP	: Office National de l'Enseignement Privé
ONG	: Organisme Non Gouvernemental
ONU	: Organisation des Nations Unies
OTEP	: Organe Technique d'Elaboration des Programmes
OTI	: Objectif Terminal d'Intégration
PADEPP	: Partenariat pour le Développement de l'EPP
PAS	: Programme d'Ajustement Structurel
PEM	: Partenariat pour l'Ecole à Madagascar
PIB	: Produit Intérieur Brut
PNAE	: Programme National pour l'Amélioration de l'Education
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
PPTE	: Pays Pauvre Très Endetté
PPO	: Pédagogie Par Objectifs
PRAGAP	: Programme de Renforcement et d'Amélioration de la Gestion Administrative et Pédagogique
PRESEM	: Programme de Renforcement du Système Educatif à Madagascar
PSD	: Parti Social Démocrate
QMM	: Qit Madagascar Minéral
RDM	: Repoblika Demokratika Malagasy
SADC	: South African Development Community
SAFF	: Sekoly Ambaratonga Faharoa Fototra
SAFM	: Sekoly Ambaratonga Faharoa Manokana
SFF	: Sekoly Fanabeazana Fototra
SIOSP	: Service d'Information et d'Orientation Scolaire et Professionnelle

TAJEFIA : Tantara syJeografia
TCF : Test De Compétence en Français
TOM : Territoire d'Outre- Mer
UCP : Unité de Coordination de Projet
UE : Union Européenne
UERP : Unité d'Etudes et de Recherches Pédagogiques
UNICEF : Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
UV : Unité de Valeur
VSN : Volontaire au Service National
ZAP : Zone Administrative et Pédagogique

Remerciements

Ce travail de mémoire n'aurait pu être réalisé sans l'appui et le concours de plusieurs personnes. Ainsi, nous souhaitons adresser nos remerciements les plus sincères aux personnes qui nous ont apporté leur aide et qui ont contribué à l'élaboration de ce mémoire. Plus particulièrement, nous remercions les membres du jury pour l'enthousiasme qu'ils ont porté à notre travail.

- *Nos remerciements s'adressent à Monsieur RAKOTONDRAZAKA Fidison, Maître de conférences à l'Ecole Normale Supérieure d'Antananarivo, qui a bien voulu présider ce jury malgré ses charges académiques et professionnelles.*
- *Nous tenons aussi à remercier Monsieur ANDRIAMANTHA Emanuel, Maître de conférences de l'Ecole Normale Supérieure d'Antananarivo d'avoir bien voulu juger ce travail et d'y apporter des critiques constructives.*
- *Nous tenons à remercier sincèrement Monsieur RAZANAKOLONA Daniel, Assistant d'Enseignement Supérieur et de Recherche à l'Ecole Normale Supérieure d'Antananarivo., en tant que Directeur de mémoire et mon encadreur Monsieur RAZAFIMBELO Célestin, Maître de conférences HDR, qui se sont toujours montrés à l'écoute et très disponible tout au long de la réalisation de ce mémoire, ainsi que pour l'inspiration, l'aide et le temps qu'il a bien voulu nous consacrer et sans qui ce mémoire n'aurait jamais vu le jour.*

Ensuite, nous tenons également à présenter notre profonde gratitude aux membres de notre famille pour l'encouragement, la patience, les soutiens moraux et financiers qu'ils nous ont témoignés durant toutes nos longues années d'études.

Enfin, nous remercions tous les collègues, les proches et amies de l'Ecole Normale Supérieure, qui nous ont toujours soutenu et encouragé au cours de la réalisation de ce mémoire.

Merci à tous et à toutes !

INTRODUCTION GENERALE :

L'enseignement constitue un secteur clé dans la stratégie de développement économique, politique, social, ...d'un pays. Ainsi, à partir de l'indépendance (1960), les dirigeants successifs ne cessent d'apporter des innovations, des rectifications au système éducatif en place souvent influencé par le contexte.

Différents systèmes, diverses politiques, approches pédagogiques ont été apportés, plusieurs changements ont été effectués dans le but d'améliorer le système éducatif malgache pour promouvoir un développement effectif de la nation. Jusqu'ici, notre avenir reste incertain, nous ne savons plus si le système éducatif adopté nous offre la possibilité d'atteindre nos objectifs.

Quelquefois, le système éducatif est victime du cours des évènements qui sont survenus au profit des dirigeants en place.

L'augmentation du taux de scolarisation, l'adaptation des infrastructures correspondantes et des programmes scolaires selon les exigences de la nation, la lutte pour l'autonomie effective du système éducatif, la malgachisation de l'enseignement, la politique éducative du millénaire avec l'éducation pour tous, les différentes approches du système éducatif sont autant de faits qui nous amènent à « l'histoire et l'évolution des différents systèmes éducatifs » pratiqués à Madagascar. Nous essayerons d'apporter des réflexions sur notre avenir en tirant des solutions sur notre passé. Tout le monde doit savoir les avantages et les inconvénients des différents systèmes éducatifs de Madagascar afin d'apporter un système beaucoup plus bénéfique, efficace et durable pour le développement de notre pays. C'est la raison qui nous a poussée à choisir le thème concernant « l'évolution du système éducatif de Madagascar depuis l'indépendance jusqu'en 2009 ». Il est très important de savoir « comment s'est développé le système éducatif malgache durant les cinquante années d'indépendance : de 1960 jusqu'en 2009. A-t-il rempli ses missions ? Les objectifs ont-ils été atteints ?

Voici nos hypothèses :

- Le système éducatif malgache sur le modèle français.
- Dans la quête d'un système éducatif autonome, beaucoup plus efficace, beaucoup plus performant, et bénéfique, plusieurs réformes ont été effectuées dans le système éducatif malgache depuis l'indépendance jusqu'à nos jours ;
- A travers les réorientations incessantes du système éducatif des régimes successifs, les difficultés persistent car les réformes n'ont jamais abouti à cause des crises.

Nous avons commencé par des recherches bibliographiques et webographiques pour consolider et actualiser les informations. Les ouvrages généraux nous donnent des informations sur l'histoire générale de Madagascar depuis l'indépendance ; ils déterminent les grandes périodes de l'histoire à partir de 1960. Même chose pour des revues, qui nous informent sur des contextes historiques précises. Grâce aux textes, des lois d'orientations, des ordonnances, des arrêtés ministériels ; nous pouvons analyser les différentes étapes des grandes réformes, les diverses rectifications du système éducatif de 1960 jusqu'en 2009. Les ouvrages pédagogiques ou didactiques nous offrent l'explication des causes, des faits, des réalités, des différentes stratégies pédagogiques et didactiques du système d'enseignement.

Nous avons recueilli ensuite des témoignages : ce sont surtout des recueils d'informations à travers des personnes ayant vécu les différentes périodes. Les témoins peuvent nous offrir des informations sur des études théoriques d'une période bien déterminée. Les grandes orientations du

système éducatif sont évoquées par les témoins : la langue d'enseignement, les caractéristiques du personnel enseignant, le système du service national hors forces armées, etc. Les enquêtes se sont effectués dans différentes régions de Madagascar (Tamatave, Moramanga, Marohady dans la province de Fianarantsoa et à Antananarivo), auprès des personnels responsables du système d'enseignement comme le « service des curricula » pour les informations sur l'évolution de l'« approche pédagogique depuis l'indépendance jusqu'à nos jours, les différentes expérimentations du système éducatif à travers les régimes successifs.

L'analyse de l'évolution du système éducatif exige l'appropriation de la chronologie des différentes étapes. Malgré une recherche bibliographique sérieuse, certaines parties présentent des lacunes à cause de l'absence des documents correspondants : les informations sont assez limitées pour la période située entre la première et la deuxième république. Pour la troisième et dernière partie, les documents sont nombreux, mais certaines confusions peuvent se présenter à travers des lois ou des textes d'orientation et les réalités. Quelquefois, on est obligé d'intervenir auprès des cadres responsables, par exemple au niveau du service des curricula pour éclaircir l'évolution des approches pédagogiques. Par contre, certaines parties restent confuses, comme l'utilisation de l'approche par les compétences et de l'approche par les situations. Les actions éducatives sont beaucoup plus concentrées tout au long de la Troisième République. Cela s'explique par la succession des régimes dont chacun a sa propre politique éducative. Ce sont des changements politiques que nous ne pouvons pas négliger. Par conséquent, par rapport aux deux premières parties, la troisième partie est beaucoup plus longue.

La présente étude comporte trois parties. La première partie est située entre 1960 et 1972 par un système éducatif sur le modèle français. La seconde partie concerne la période de la Deuxième République malgache de 1975 à 1991 dont la politique éducative est divisée en deux grandes parties : la première période de 1975 jusqu'en 1986 est caractérisée par « un enseignement de la République Démocratique de Madagascar » concrétisé surtout par la politique de la malgachisation. La dégradation qui suit entraîne le régime en place dans une nouvelle réorientation du système éducatif de 1986 à 1991. La dernière partie traite le système éducatif de la Troisième République malgache de 1993 jusqu'au 11 décembre 2010 avec trois régimes successifs et trois systèmes éducatifs différents. De 1993- 1996 avec le système éducatif placé par le régime de Zafy Albert, concrétisé par la revalorisation de la langue française, le bilinguisme, la remise en cause de l'approche thématique vers la réflexion sur une nouvelle approche pédagogique : la pédagogie par les objectifs, etc. Puis, le système éducatif lors du dernier mandat de Didier Ratsiraka à partir de 1997 jusqu'en 2001 et finalement, les perspectives du Millénaire tout au long du régime Ravalomanana déterminées par les Objectifs du Millénaire pour le Développement, l'Education Pour Tous, la réflexion vers l'application du système 7-3- 2. L'intensification des désaccords politiques, socio- économiques conduisent vers la chute du régime en 2009.

PREMIERE PARTIE

**LE SYSTEME EDUCATIF DE LA PREMIERE REPUBLIQUE
MALGACHE :
DE L'INDEPENDANCE (1960) JUSQU'EN 1972**

Les soixante- quatre années de la colonisation de Madagascar (1896- 1960) sont marquées par la prédominance du système d'enseignement organisé par la France. L'objectif est de mettre en place un système éducatif qui a pour finalité de servir la France. A partir de l'indépendance (26 Juin1960), l'initiative est de mettre en place un Etat autonome, capable de gérer indépendamment les affaires intérieures de sa propre nation. Sur le plan éducatif, l'amélioration qualitative du système d'enseignement fait partie de la préoccupation politique des dirigeants de la Première République pour promouvoir le développement effectif de la nation. La volonté politique commence par la réorientation du système éducatif de la période coloniale. Au niveau de la pratique, la réorganisation des programmes scolaires de la période coloniale est incontournable. Madagascar prévoit la mise en place d'un système d'enseignement beaucoup plus bénéfique. Sur le plan quantitatif, l'augmentation du taux de scolarisation et l'adaptation des infrastructures correspondantes font partie des priorités. L'évolution de notre analyse déterminera si les objectifs sont atteints tout au long de la Première République.

Chapitre I : De 1960-1972 : LE SYSTEME EDUCATIF SUR LE MODELE FRANCAIS

L'indépendance ne signifie pas la rupture effective de Madagascar avec la France. Cela s'explique par la durée de la colonisation, les besoins de la France et la pluralité des difficultés rencontrées par des jeunes nations indépendantes. Ce n'est pas facile d'interrompre brusquement l'interdépendance (matériel, sentimental...) entre les deux pays. Pour Madagascar, l'augmentation continue de la population (plus de cinq millions à partir de 1958) dont plus de la moitié a moins de 20 ans¹, la nouvelle politique économique exige la mise en application d'une politique éducative beaucoup plus adaptée et beaucoup plus efficace. L'Etat doit prioriser sa politique éducative dans le cadre de « l'accroissement du taux de scolarisation et l'adaptation des infrastructures correspondantes ». Seulement, les moyens ont limité cette politique. Pour promouvoir un enseignement de qualité, le renforcement de l'accord de coopération avec la France est inévitable malgré toute ambition d'autonomie.

1. Les différentes coopérations dans le système éducatif de la Première République :

1.1. Les accords de coopérations franco- malgache

La première coopération est dictée par la loi N°60- 009². L'article premier confirme l'intégration effective de Madagascar dans le cadre de la coopération franco-malgache. Les accords de coopération franco-malgache maintiennent des liens étroits avec la France dans divers domaines : défense, monnaie, économie, santé, enseignement.

Dans le domaine de l'enseignement, l'accord précise l'intégrité de la langue française dans le cadre de la coopération culturelle. Il conditionne le maintien, l'expansion de la langue et de la culture française à Madagascar³. L'exigence primordiale des accords de coopération culturelle est la valorisation de la langue française, l'importance de la solidarité morale, spirituelle de l'ensemble des nations d'expression française.

Au niveau de l'enseignement supérieur ; les accords valorisent la qualité de la formation pour qu'elle détient la valeur internationale. La première action s'exerce dans le cadre de la fondation nationale de l'enseignement supérieur à Madagascar. D'où, la création de l'université d'Antananarivo le 14 juillet 1961 ; la première rentrée a eu lieu le mois de novembre 1961. C'est à la France de fournir aux établissements d'enseignement supérieur le personnel enseignant qui leur est nécessaire et contribue au financement. Elle assure également la charge exclusive des personnels, qui, selon les règles en vigueur dans l'enseignement supérieur, relevant de l'Etat. Ce personnel nommé par la France en accord avec la république malgache est soumis au statut du personnel de l'enseignement supérieur français. Les dispositions du droit français relatif à l'enseignement supérieur sont introduites, notamment en ce qui concerne le statut du personnel de l'université ; à la réglementation relative aux examens.

¹ Hatzfeld, O. (1960). *Madagascar* ; collection Que sais-je ? PUF, page 65

² La loi d'orientation N° 60- 009 ; paraphée le 2 Avril 1960, signée le 27 Juin 1960 in journal officiel de la République Malgache page 1107 : Accord de coopération entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République malgache.

³ LIGOT, M. FOCCART. J. (1964). *Les accords de coopération entre la France et les états africains et malgache d'expression française* ; Presses des imprimeries Oberthur 2° trimestre. Page 104.

Les diplômes et les certificats d'enseignement supérieur sont admis en France comme équivalents aux diplômes français. Par conséquent ; les modifications apportées en France à la règlementation des programmes, des examens sont introduites; sous réserve des adaptations reconnues nécessaires par accord entre gouvernements. Le personnel enseignant, les assistants techniques français, pris en charge par la France sont désignés d'un commun accord. Au cas où la France ne pourrait pourvoir aux vacances de postes du centre d'enseignement supérieur, il pourra être fait appel à des professeurs d'une autre nationalité.

Une commission mixte suit dans chaque Etat l'exécution de l'accord. Son président étant désigné pour une année alternative par chacun des gouvernements contractants. Ainsi, les deux Etats peuvent librement entretenir et développer chacun sur le territoire de l'autre des établissements d'enseignement de tous degrés, des institutions de recherche, des bibliothèques et des centres culturels. En contre partie, le gouvernement malgache doit accepter la franchise et la libre circulation de tout matériel éducatif tel que les livres ou manuels scolaires édités par des français, les films non commerciaux plus d'autres matériels nécessaires à l'enseignement et à la recherche.

1.2. L'amélioration du système éducatif malgache dans le cadre du panafricanisme

Les Etats africains anciennement colonisés par la France ont l'ambition de se réunir pour constituer une force unique face à l'hégémonie des grandes puissances Européennes. La lutte pour l'indépendance, l'intégration de Madagascar au sein de l'organisation de l'union africaine sont des choix politiques dont l'objectif est de préciser l'identité, de bâtir une communauté d'intérêt afin de s'exprimer et de s'affirmer sur le plan mondial.

Plusieurs coopérations ont été effectuées pour consolider cette unité. Sur le plan éducatif, la remise en cause des programmes scolaires fait partie de la préoccupation des Etats membres. L'initiative est de limiter le système éducatif hérité de la période coloniale et de mettre en place un nouveau programme scolaire beaucoup plus bénéfique correspondant davantage aux contextes économique, politique, social de l'époque. La révision du programme du secondaire fait partie des réorientations communes du système d'enseignement.

En 1961, la conférence d'Addis-Abeba, organisée par l'UNESCO a fixé son thème sur « l'enseignement et le développement économique ». L'objectif est d'adapter, de réorienter le système éducatif de la période coloniale et mettre en place un système d'enseignement beaucoup plus bénéfique, correspondant davantage aux exigences de la nation. Cette conférence réunit des dirigeants et des spécialistes des disciplines des Etats membres. La valorisation de l'histoire de la nation, l'augmentation du timing et l'adaptation des programmes nationaux aux programmes européens font parties des décisions prises. En 1962, le renforcement de la conférence d'Addis-Abeba a eu lieu à Antananarivo dans le cadre de l'UNESCO. L'objectif est de mettre en relief l'originalité des sources et des méthodes d'enseignement de l'histoire africaine.

Le colloque international à Dar-Es-Salaam en 1963, organisé par la société africaine de culture et l'UNESCO a pour objectif de conceptualiser les programmes scolaires et les manuels. En évoquant les différents problèmes, les Etats membres ont décidé d'uniformiser les programmes scolaires, d'où l'élaboration d'un programme africain et malgache pour le secondaire. L'appropriation de la langue française facilite la communication, la coopération interne entre les pays membres.

L'indépendance, l'intégration de Madagascar au sein de l'OUA, les différentes coopérations des jeunes nations indépendantes n'éliminent pas la relation avec la France. L'insuffisance des moyens techniques oblige le gouvernement malgache à renouveler, d'accepter des contrats de coopérations entre Etats et avec des sociétés privées dans le cadre de la réalisation des différents programmes de développement du système éducatif de la Première République.

2. Les principes organisationnels du système éducatif de la Première République malgache

Les principes généraux de l'enseignement dictés par l'ordonnance N° 60- 049⁴ fixe « la formation professionnelle et la création de diverses catégories d'enseignement, de service et des organismes relevant du ministère de l'éducation nationale. Le premier titre se rapporte à l'enseignement du premier degré qui a pour objet de former l'enfant au point de vue moral, intellectuel et physique en les enseignant les notions indispensables à la vie courante et à l'exercice de la profession. Ce niveau est le centre de l'éducation de base. Il détermine l'importance de l'éducation morale, la lecture, l'écriture, le calcul, l'hygiène et les connaissances usuelles. Les cours sont principalement donnés en langue malgache. Mais à partir du niveau primaire élémentaire ; le bilinguisme s'impose, d'où l'existence des deux options à l'examen du CEPE : une option malgache et une option française. L'enseignement du premier degré est sanctionné par le certificat d'études primaire (CEP).

Le niveau secondaire succède l'enseignement de base qui est divisé en deux cycles. Le premier cycle de l'enseignement secondaire et le second cycle de l'enseignement secondaire. Le premier cycle du niveau secondaire est sanctionné par le brevet de l'enseignement du premier cycle. Des cours complémentaires sont attachés à l'enseignement moderne court tout en permettant aux élèves bien doués d'accéder au second cycle de l'enseignement secondaire. Grâce à l'appui du FIDES au cours du premier mandat du Président Tsiranana, ce niveau perçoit une amélioration qualitative sur son programme.

Le second cycle de l'enseignement secondaire est dispensé dans les lycées, les collèges modernes et les collèges classiques. Ce cycle prépare les élèves à l'entrée de l'enseignement supérieur et aux grandes écoles après l'obtention du baccalauréat à la fin du cycle.

Dans le cadre de l'enseignement technique et professionnel, l'Etat prévoit la mise en application d'un enseignement technique et professionnel répondant aux besoins et aux exigences de la nation. Les principes reposent sur la mise en place des centres d'apprentissages masculin et féminin préparant les élèves aux CAP des diverses spécialités dans le secteur agricole. L'Etat manifeste la volonté d'ouvrir des centres d'artisanat rural pour former des ouvriers et des artisans polyvalents.

Au niveau du secteur industriel, des collèges techniques sont destinés à préparer les brevets industriels, le baccalauréat technique et l'entrée dans les établissements techniques supérieurs. L'école du génie-civil prépare les élèves aux carrières de la topographie et des travaux publics. L'école de commerce préparant le CAP, les brevets commerciaux et l'admission aux écoles supérieures du commerce. L'Etat prévoit également l'ouverture de l'atelier des arts appliqués malgaches ; l'importance de l'enseignement dans des établissements spécialisés comme la formation agricole, forestière et vétérinaire. Malgré la volonté, l'ambition politique de la nouvelle

⁴ L'ordonnance N°60 – 049 du 22 juin 1960 du Journal Officiel de la République Malgache, p.1107

nation, le gonflement du taux de scolarisation, le manque des moyens ont perturbé la politique éducative de la Première République. La réalisation des différents programmes du gouvernement malgache exige la réorientation partielle de la politique nationale, le renforcement de la coopération et la compétence des enseignants.

L'amélioration qualitative du système d'enseignement de la Première République est poursuivie par le renforcement des principes tenus de l'ordonnance N°62- 056⁵. Les reformes se rapportent sur la création des centres de formations des maîtres des écoles du premier cycle, l'augmentation du taux de scolarisation de 50% à 70% en dix ans en tenant compte les infrastructures scolaires correspondantes, que ce soit au niveau de l'effectif qu'au niveau de la progression à travers les cycles, la décentralisation du financement de l'enseignement, la transformation des établissements techniques en lycées techniques, la division du niveau primaire en deux cycles : l'école primaire du premier cycle et les écoles primaires du second cycle.

A Partir de 1968, la nouvelle réorganisation fixée par l'ordonnance N° 68- 020⁶ détermine la séparation des établissements de formation médicale du ministère de l'éducation nationale et des affaires culturelles. L'école de médecine de Tananarive, l'école des sages-femmes, des infirmier(e)s d'Etat ; des assainissements sont encadrés théoriquement auprès du ministère des affaires sociales.

3. Les organisations du système scolaire

Les organisations scolaires ne sont pas différentes des principes énoncés, malgré certains changements à travers la Première République. Jusqu'en 1968, l'enseignement médico-social, de la jeunesse et des sports sont encore rattachés au ministère de l'éducation nationale. Le domaine éducatif est divisé en deux grandes parties : l'enseignement général et l'enseignement technique.

Les deux types d'enseignement ont deux catégories : l'enseignement public et l'enseignement privé. Au niveau de l'enseignement technique, le ministère de l'éducation nationale et le ministère de l'agriculture ont coopéré pour le bon fonctionnement de l'enseignement agricole et la formation ménagère.

3.1. L'enseignement général :

L'enseignement général est divisé en quatre niveaux : l'enseignement du premier degré, l'enseignement du second degré, les cours complémentaires, les lycées modernes et classiques.

Au début de l'indépendance, l'enseignement du premier degré est constitué par l'école primaire et complémentaire. A partir de 1962, la réorganisation précise la subdivision en deux cycles. Le premier cycle de l'enseignement du premier degré est composé des cours préparatoires première et deuxième année (CP1 et CP2) et les cours élémentaires première année et deuxième année (CE1 et CE2). Ce niveau dure quatre ans. Le second cycle de l'enseignement du premier degré est constitué par les cours moyens première et deuxième année qui dure deux ans (CM1 et

⁵ Ordonnance N° 62 – 056 est exécutée comme loi de l'Etat, et publiée au Journal Officiel ; fait à Tananarive le 20 Septembre 1962, avec le Président de la République (Philibert Tsiranana) et le Ministre de l'Education Nationale de la Jeunesse et des Sports « Laurent BOTOKEKY ».

⁶ L'ordonnance N°68- 020 du 6 décembre 1968, article premier ; modifiant l'article 14 disposé de l'ordonnance N°62- 049

CM2). L'objectif est de mettre en place une formation de base pour éviter l'analphabétisme au cas où certains élèves n'ont pas pu terminer le premier cycle de l'enseignement du premier degré.

L'enseignement secondaire comporte deux niveaux : les cours complémentaires et les lycées classiques et modernes. Les cours complémentaires ou collège d'enseignement général (CEG) sont localisés dans les préfectures et les sous préfectures. Le CEG comporte quatre années et la fin de ce niveau est sanctionné par l'examen officiel : le BEPC (Brevet d'Etude du Premier Cycle) ou le BE (Brevet Elémentaire) pour les élèves qui ont choisi la formation professionnelle. L'augmentation progressive du taux de scolarisation et la politique du gouvernement se soldent par le gonflement du niveau du premier degré, par conséquent, l'extension des infrastructures scolaires est prévue jusqu'au niveau du collège d'enseignement général. La progression rapide au niveau du CEG s'explique par la forte demande sociale, la politique de la démocratisation, de la décentralisation, les rôles tenus par les collectivités qui se chargent de la construction des infrastructures, la dotation des équipements locaux. Le recrutement des enseignants appartient à l'Etat.

Le nombre des établissements et les effectifs des élèves doublent entre 1962 à 1970. L'augmentation du taux de scolarisation favorise l'ouverture des établissements d'enseignement privé. L'expansion du secteur privé s'explique par le rétrécissement de la capacité d'accueil et le système de sélection présenté par le concours d'entrée en classe de sixième pour les établissements publics. L'enseignement public n'accueille que 9,5% des élèves du CM₂⁷(Cours moyens deuxième année). Les établissements privés (confessionnels,...) occupent davantage la formation générale et l'enseignement est débuté par le niveau préscolaire, mais avec un taux infime de 2,1%⁸. Ce sont surtout des établissements catholiques et protestants. L'enseignement commence par le niveau primaire pour les établissements publics.

L'enseignement secondaire du cycle long s'est développé au niveau des lycées modernes et classiques dans des chefs-lieux de province. Ils comprennent deux options : l'option lettre et l'option science. Ce niveau prépare l'intégration au niveau de l'enseignement supérieur après l'obtention de diplôme de baccalauréat complet ou pré bac (bac première partie) de différentes séries. La progression de l'effectif à travers les cycles exige l'extension des infrastructures scolaires jusqu'au niveau secondaire. Madagascar n'a que trois lycées (établissement public secondaire de cycle court), implantés dans la capitale à la fin de la période coloniale. L'organisation de l'Etat malgache à partir de l'indépendance a transformé les six collèges classiques et modernes localisés dans les provinces et à Antsirabe en annexes de lycées.⁹

La facilitation des accès des élèves à l'école, l'augmentation de l'effectif à travers les cycles jusqu'au niveau secondaire entraînent l'augmentation de l'effectif des élèves du niveau secondaire et l'extension des infrastructures correspondantes.

Jusqu'en 1971, les six collèges classiques et modernes de la période coloniale sont transformés en lycées, plus l'ouverture des lycées à Morondava, Antalaha, à Mandritsara et à Fort-Dauphin. Malgré tout, le nombre des établissements reste encore insuffisant par rapport à l'augmentation rapide de l'effectif des élèves admis au niveau secondaire. Ce cas oblige le gouvernement de la Première République d'introduire le système de sélection élitiste au niveau du lycée des établissements publics et offre la chance des établissements privés par le biais de la politique libérale. Des élèves non sélectionnés au niveau des établissements d'enseignement

⁷ MINESEB 1975

⁸ Ministère de l'éducation nationale : 1975

⁹ Article 8 de l'ordonnance N°62- 056

publiques peuvent poursuivre leurs études au niveau des établissements privées. Le système de sélection continue jusqu'au niveau supérieur.

3.2. L'enseignement technique et professionnel :

L'objectif de l'enseignement s'est orienté vers l'appui de l'économie à partir de l'indépendance jusqu'au milieu des années soixante – dix. C'est une vision des Etats du Tiers - monde avec la théorie de produire, de la modernisation industrielle accélérée pour un développement économique et social prométhéen¹⁰.

Cette vision dominante oblige l'Etat malgache à améliorer la qualité de l'enseignement conformément à la politique de développement du pays. C'est pourquoi, les principes fondamentaux de l'enseignement de la Première République se sont basés sur la formation technique et professionnelle concrétisée par la création de diverses catégories d'établissements d'enseignement, de services. De même, la politique de coopération franco - malgache facilite la réalisation des objectifs envisagés par l'Etat malgache. Ainsi, l'enseignement technique et professionnel comporte des ateliers scolaires et des écoles ménagères.

Les ateliers scolaires sont implantés dans les chefs-lieux des sous-préfectures depuis 1939. Ils assurent la perfection et la maîtrise de travail manuel, l'importance des éléments, des techniques, du bois, du fer. Ils recrutent des élèves de la classe élémentaires qui ont atteint la limite d'âge. Les ateliers scolaires sont constitués par les filières bois, fer et bâtiments. La formation a duré trois ans et les élèves sortants sont classés dans le cadre des artisans du milieu rural. A partir de 1965, ces ateliers sont remplacés par l'école professionnelle du premier degré (EPPD). Elle forme des ouvriers polyvalents aux élèves qui ont fini la deuxième année du cours élémentaire par voie de concours. Cette formation a duré trois ans et sanctionné par l'obtention du certificat d'études professionnelles du premier degré (CEPPD).

Les écoles ménagères sont réservées aux élèves qui ne peuvent pas continuer des études dans l'enseignement général. Les écoles recrutent des élèves du niveau CE, et procurent un enseignement ménagère en formant des maîtresses, des adjointes d'enseignement ménagère pendant deux ans. La formation est sanctionnée par un certificat d'étude ménagère (CEM). Les établissements d'enseignement se sont concentrées sur les hauts plateaux : à Antananarivo, à Antsirabe et à Fianarantsoa.

A partir de 1962, les centres d'apprentissage sont remplacées par des « collèges d'enseignement techniques » (CET) de cycle court. Ils recrutent des élèves de la classe de troisième par voie de concours. Le CET assure la formation des ouvriers et des employés qualifiés de l'industrie et du commerce. La formation a duré deux à trois ans et sanctionnée par le certificat d'aptitude professionnelle (CAP).

L'enseignement technique long recrute des élèves de la classe de troisième par voie de concours. La formation dure trois ans et les enseignements se déroulent dans des établissements d'enseignement techniques d'Antananarivo qui en sont : le lycée technique industriel d'Alarobia, le lycée technique du génie civil de Mahamasina et le lycée technique commercial de Tsimbazaza. La

¹⁰ Petite Ville, D. (1998). *Les figures mythiques de l'Etat dans l'économie de développement*, Problèmes Economiques ; N° 2. p. 587.

fin de l'enseignement technique long est sanctionnée par l'obtention du baccalauréat technique. Entre 1960-1970 ; ces lycées ont quadruplé leurs effectifs.

L'enseignement agricole forme des ouvriers et artisans polyvalents pour le besoin du secteur agricole. Les enseignements sont développés dans des établissements spécialisés. A partir de 1965, ces ateliers sont remplacés par l'école professionnelle du premier degré (EPPD). Elle forme des ouvriers polyvalents aux élèves qui ont fini la deuxième année du cours élémentaire par voie de concours. Cette formation dure trois ans et sanctionnée par l'obtention du certificat d'étude professionnelle du premier degré (CEPPD).

Les écoles forestières primaires de Madagascar constituées par les quatre écoles rurales d'Ambatobe, de Marovoay, d'Ambatondrazaka et d'Ivoloina recrutent des élèves du niveau CEPE et forment des agents techniques d'agriculture, d'élevage, des eaux et forêts ; après trois ans d'études et sanctionné par l'obtention de brevet d'agriculture. En 1964, le collège d'agriculture de Madagascar à Ambatobe est devenu collège rural et lycée agricole de Madagascar. Il recrute des élèves du niveau BEPC et la formation dure trois ans, préparant des adjoints techniques d'agriculture, d'élevages, des eaux et forêts, du génie rural. En 1970, le collège rural et le lycée agricole de Madagascar deviennent des centres des pratiques ruraux. Les effectifs au niveau des collèges et des lycées agricoles n'ont cessé d'augmenter : 100 élèves au début de l'indépendance et atteignent jusqu'à 585 en 1971¹¹.

3. 3. L'enseignement supérieur

La politique éducative de l'enseignement supérieur est dictée davantage par l'accord de coopération avec la France. Madagascar ne possède pas encore une université lors de la première année de l'indépendance. Au niveau du continent africain, l'université de Dakar¹² figure parmi les universités cibles dont l'accord de coopération avec la France renforce la mise en place d'un enseignement de qualité, pareil à celui des universités françaises et d'y faire un centre d'enseignement ouvert à tous les Etats africains. Il permettra d'assurer la formation et le perfectionnement des cadres supérieurs, scientifiques, techniques et administratifs nécessaires.

Pour Madagascar, il est prévu que la coopération des deux Etats en matière d'enseignement supérieur s'exerce dans le cadre de la fondation nationale de l'enseignement supérieur. Son conseil d'administration est présidé par le président de la république malgache et comprenant des chefs d'établissements et des représentants du personnel enseignant. Ainsi, l'université de Tananarive a été créée le 14 juillet 1961, une application et sa première rentrée a eu lieu en novembre 1961. Puis, les départements d'enseignement et des instituts ne cessent d'augmenter tout au long de la Première République ; pareille aux effectifs des étudiants de 723 en 1960 jusqu'à 3883 en 1969.

4. L'organisation du système éducatif de la Première République malgache :

L'indépendance obtenue le 26 juin 1960 n'assure pas l'autonomie effective du peuple malgache. L'influence de la France revient dans tous les domaines clés de développement. Sur le

¹¹ Archive du Ministère de l'enseignement technique de 1971

¹² L'Université de Dakar a été créée par Décret N° 57 – 240 du 24 Février 1957 du Journal Officiel de la République Française du 28 Février 1987.

plan éducatif, la politique éducative reste encore entre les mains de la France. Consciente de cette domination française, l'adhésion de Madagascar au sein du panafricanisme semble atténuer la main mise de la France dans les affaires intérieures. Par contre, la présence française s'impose au dessus de toute organisation de cette communauté africaine. Est- ce que cette quête d'identité a des impacts directs dans l'organisation et la réalisation de la politique éducative malgache ?

4.1. Les langues d'enseignement de la Première République:

L'indépendance ne favorise pas la rupture effective de Madagascar avec la France. Renforcés par les accords de coopérations techniques, des liens persistent davantage. Dans le domaine culturel, l'utilisation du français comme langue d'enseignement est prioritaire. L'accord revêt une importance extrême dans le maintien et l'expansion de la langue française avec la culture française dans les pays d'Afrique dont Madagascar fait partie. La convention précise le maintien, l'expansion de la langue et de la culture française à Madagascar. Le français prédomine encore le système d'enseignement malgré les principes généraux qui précisent le changement radical de la langue d'enseignement.

Dans les centres d'éducation de base, l'enseignement est donné principalement en langue malgache. Dans les écoles primaires élémentaires, l'enseignement est bilingue. Les connaissances instrumentales sont enseignées en langue malgache dont l'examen du certificat d'étude primaire (CEP) comporte obligatoirement une épreuve de langue malgache. A titre transitoire, cet examen pourra comporter deux options : l'option malgache et l'option française. L'organisation des études, des examens à partir de l'enseignement du second degré est fixée par la convention effectuée avec la république française en vue d'accorder aux diplômes une valeur reconnue dans tous les Etats de la communauté.

Au niveau de l'enseignement supérieur, la revendication des pays africains s'est basée sur la mise en valeur de l'enseignement supérieur en développant sur leur territoire une formation de valeur internationale. Situation favorable pour la France d'imposer la langue française dans toutes les catégories d'enseignement en vue d'accorder des diplômes internationales. Le fonctionnement de l'enseignement est dicté par les accords de coopération, la langue française constitue l'élément clé de fonctionnement de l'enseignement. Elle s'est imposée prioritairement dans les différentes catégories d'enseignements.

Les pays qui ont signé les accords de coopération considèrent la langue française comme « un instrument de leur développement »¹³. Elle est également constituée « une langue officielle » de tous les Etats signataires¹⁴.

Au sein de l'organisation commune africaine et malgache (OCAM), Madagascar reçoit à Antananarivo la charte sur l'usage d'une même langue pour faciliter le rapprochement entre les pays membres. Cette décision renforce l'utilisation de la langue française. Les pays membres de l'OCAM et les Etats signataires des accords de coopération considèrent la langue française comme une langue officielle¹⁵. A part les manuels ou des ouvrages scolaires importés en France, les pays

¹³ LIGOT, M. FOCCART. J. (1964). *Les accords de coopération entre la France et les états africains et malgache d'expression française* ; Presses des imprimeries Oberthur 2° trimestre. page104

¹⁴ Idem

¹⁵ Maurice LIGOT, (1964) op cit ; page 104

africains d'expression française ont décidé de fournir et d'éditer des manuels dont le but d'uniformiser le système d'enseignement par l'intermédiaire de la collection IPAM, le centre africain de recherches et d'action pédagogiques (CARAP). A partir de 1968, Hachette commence également à publier ses manuels. La collaboration entre les deux professeurs d'histoire et de la géographie Labatut F. et Raharinarivonirina favorise la publication de manuel d'histoire-géographie, version française, édition Nathan Madagascar. Ce sont tous des documents français utilisés dans le fonctionnement de l'enseignement malgache.

Malgré l'indépendance, la Première République malgache ne parvient pas à imposer la langue officielle dans le fonctionnement de son administration et plus particulièrement dans l'organisation et le développement de l'enseignement. Cette réalité procure à une conclusion sévère du système éducatif de la Première République. Le français restait la langue d'enseignement, dont les manuels scolaires sont tous, édités en français, les instructions sont en français et même, le personnel enseignant est formé à la française. L'initiative de fixer la langue française comme langue d'enseignement reproche la république malgache d'appliquer d'un système éducatif dicté de la France ». La pratique s'est référée à l'approche néo - colonialisme et l'enseignement dispensé a été au service de la métropole.

4.2. Les programmes scolaires de la Première République

Les curriculums portent la marque des antécédents historiques, de la tradition, des réalités locales et le programme scolaire tient compte de ces caractéristiques, des techniques pédagogiques, etc.¹⁶ Dans un contexte africain, les systèmes d'éducation et les pratiques de l'ère coloniale auraient une influence sur le curriculum actuel. L'analyse des principaux caractéristiques des programmes scolaires de la Première République nous apporte des réponses sur cette affirmation.

4.2.1. Les programmes scolaires de la période coloniale : base du programme scolaire de la Première République malgache

La réorganisation de l'enseignement public par la République française à Madagascar et dépendance¹⁷ signale dans l'article six la durée de la scolarité qui doit étendre de six à quatorze ans dans les écoles de deux types. Une prolongation de scolarité d'une année accordée par le chef de service provincial de l'enseignement aux élèves du cours moyen deuxième année (CM2) ou du cours supérieur des candidats à l'examen d'entrée en sixième des établissements du second degré avec le certificat d'études primaires. L'article huit affirme que les horaires et les programmes des écoles de type métropolitain doivent suivre les principes et les organisations des écoles de la métropole. Dans les écoles de types malgaches, les programmes sont fixés par le directeur de l'enseignement.

¹⁶ Pédagogie de développement expérimentale de l'Université de Liège. « Les facteurs de la réussite scolaire dans les pays en développement et de la formation. » Etats - Unis.

¹⁷ Le Haut Commissaire de la République Française à Madagascar et Dépendance (Robert BARGUES) le 12 Novembre 1951, publié dans le Journal Officiel de Madagascar et Dépendance du 8 Décembre 1951 p. 2228

4.2.2. Les programmes scolaires de la Première République malgache

Les programmes, les horaires de l'enseignement secondaire, des établissements du premier cycle sont établis en considération des réalités et les besoins de Madagascar et l'organisation des études et des examens fera l'objet de la convention passée avec la République française en vue d'accorder aux diplômes une valeur reconnue dans tous les Etats de la communauté¹⁸. C'est une organisation plutôt contradictoire, parce que malgré la loi qui propose l'adaptation des programmes scolaires aux réalités exigées de la nation, les accords de coopérations s'imposent. Par conséquent, les programmes scolaires de la Première République préservent en grande partie le système placé à la fin de la période coloniale, plus quelques améliorations apportées par les accords de coopération. La mise en application des programmes, de la scolarité et des examens communes à la France permet à Madagascar de procurer des diplômes et des certificats d'enseignement supérieur admis en France en équivalence des diplômes françaises. Les grades, diplômes et titres universitaires françaises délivrés en France ou dans chaque Etat signataire, sont valables sur le territoire de l'un ou l'autre Etat. Quand aux diplômes, brevets et titres de qualification délivrés par les autorités des Etats africains signataires, ils pourront être admis en France en équivalence avec les titres français correspondants.

La France s'efforce également de fournir des enseignants et des experts, ainsi qu'une aide pour la réalisation des programmes de recherche scientifique et technique, dans le cadre de la réalisation des programmes nationaux de recherche scientifique, technique fondamentale et appliquée. Réciproquement à cela, le gouvernement malgache s'est engagé de toujours consulter le gouvernement français dans l'organisation des programmes d'études. La reconnaissance des diplômes malgache à travers les Etats de la communauté facilite l'accès des étudiants malgache aux études extérieures plus particulièrement en France. La grande partie des matériels et outils pédagogiques (ouvrage ; manuels ; ...) est importée de France. Des coopérations se sont développées au niveau des centres culturels, des bibliothèques, des instituts de recherche ; ... Les programmes scolaires sont ainsi dictés par la France. Ils doivent suivre les manuels édités en français. A l'intérieur, la connaissance de la langue française, l'étude de l'histoire, de la géographie de la France restent encore primordiale. Elles constituent la base de la réussite.

Pour la classe de seconde, les thèmes d'histoire sont centrés sur l'histoire de l'Europe, puis renforcés par quelques études bibliographiques¹⁹ de Rajoakarivony I et II, Ramanano, Andriantsoly, Tsiomeko, Ramitraho, Radama I et II, Ranavalona I, II, III, Jean René, Jean Laborde, Sylvain Roux, la première et deuxième guerre franco-malgache. En géographie, la géographie générale, physique et humaine avec l'étude des clans malgache avec leur mode de vie.

Pour la classe de première, à part la connaissance du monde extérieur, l'histoire de Madagascar depuis la colonisation française de 1896 jusqu'à nos jours et de la géographie générale, et économique se sont introduites dans le programme²⁰.

Pour la classe terminale, le gouvernement malgache a insisté sur la révision et l'étude approfondie des programmes de l'histoire et de la géographie des deux classes précédentes, qui est centrée davantage sur l'étude du monde contemporain.

¹⁸ L'article 9 de l'ordonnance N°60 - 049¹⁸ du 22 juin 1960 du Journal Officiel de la République Malgache page 1107

¹⁹ Note circulaire N°15277EN6 A/1

²⁰ Note de service N° 15277 EN-A/1

A travers les thèmes, la connaissance du monde occidental plus particulièrement l'Europe, des pays industrialisés prédominent les programmes scolaires. Cela s'explique par la volonté des occidentaux de préserver sa supériorité sur le plan économique, culturel, et d'optimiser le contexte colonial.

A partir de 1967, des changements du programme d'histoire et de la géographie se sont effectués. Depuis la rentrée d'octobre 1965, l'étude de la langue malgache devient obligatoire dans tous les lycées et aux élèves malgaches de la classe de sixième jusqu'aux terminales. Au niveau du contenu, des réaménagements se sont effectués. Le gouvernement malgache met en large place l'histoire et la géographie de l'Afrique et de Madagascar dans toutes les classes des collèges et des lycées. Cette réorientation est influencée par la propagation des idéologies politiques postcoloniale dans le cadre du panafricanisme.

Pour la classe de seconde, les nouveaux thèmes sont centrés sur l'histoire de l'Afrique et de Madagascar depuis son origine (au milieu du XIXe siècle) jusqu'à la fin de la période de Royaume de Madagascar (1896). On étudie également les événements historiques déterminant l'évolution européenne, la domination européenne dans la grande partie du monde du milieu de XVIIIe siècle jusqu'au 1870. En géographie, on étudie de la géographie physique.

Pour la classe de première, on passe à l'enseignement de l'histoire mondiale de 1870 jusqu'à la seconde guerre mondiale. L'histoire est divisée en trois grandes parties : le monde de 1870 à 1914, le monde de 1914 à 1939 et le mouvement artistique et intellectuel de 1870 à 1939. En géographie, les thèmes sont centrés davantage au niveau de la géographie humaine et économique.

Pour la classe de terminale, le programme s'est développé sur l'étude du monde contemporain de 1939 à 1960 avec ces civilisations. En géographie, ces thèmes insistent davantage sur les pays des grandes puissances comme les Etats-Unis, le Royaume-Uni, la France, le Moyen Orient et le pétrole, et quelques pays du Tiers-monde comme l'Indonésie, l'Amérique Latine, l'Afrique et Madagascar.

Entre la classe de sixième aux terminales, l'enseignement d'histoire s'est effectué suivant l'évolution des thèmes en partant de la Préhistoire, de l'Antiquité, du Moyen-âge, la Renaissance, le Classicisme et l'Epoque Contemporaine.

Les pays Africains d'expression française ont édité ensemble des manuels dont le but d'uniformiser l'enseignement par l'intermédiaire de la collection IPAM (Institut Pédagogique Afrique et Madagascar). A part cela, la maison d'édition française est en compétition pour la conquête du marché des manuels. A part l'IPAM, le centre africain de recherches et d'action pédagogiques CARAP, Hachette commence à publier ses manuels en 1968.

Nathan Madagascar publie en 1969 un manuel résultant de la collaboration entre deux professeurs de géographie, Labatut assure la rédaction et sa collègue Raharinarivonison R. pour la présentation des documents en malgache.

Le manque des moyens oblige l'Etat malgache à conclure les accords de coopération avec la France dans plusieurs domaines dont l'enseignement fait partie. Cette situation ne permet pas à l'Etat malgache d'avoir des choix, des mesures, des décisions précises sur les programmes scolaires adaptés dans son pays. Les actions éducatives menées au sein de l'Union Africaine atténuent la domination française. Les pays africains ont la possibilité de choisir des programmes scolaires correspondants aux réalités et aux besoins de leurs pays, d'où la marche vers l'autonomie du système éducatif malgache. Le rapport entre la domination africano- malgache, l'eurocentrisme est plutôt équilibré. L'adhésion de Madagascar au sein du panafricanisme atténue la domination

effective de la France, mais l'influence française persiste dans la grande partie de l'Afrique et Madagascar.

4. 3. L'approche pédagogique appliquée : « l'approche thématique »

L'éducation n'a cessé d'évoluer au fil du temps. Des différenciations ont été constatées sur l'évolution des théories, des méthodes et des systèmes d'enseignement utilisés. D'une manière générale, l'histoire de l'éducation est divisée en deux grandes parties bien distinctes en partant de l'éducation traditionnelle vers l'éducation nouvelle.

Le système éducatif malgache n'échappe pas à cette évolution. La Première République malgache a décidé de préserver dans son système éducatif « l'approche thématique²¹ ». Il s'agit d'une approche pédagogique héritée de la colonisation.

L'approche thématique s'est développée à partir de l'évolution des thèmes dont les programmes scolaires sont dirigés suivant la succession des thèmes. Conformément de la période coloniale, l'enseignement a été centré sur le savoir qui détermine l'importance primordiale des contenus enseignés. Cette approche est issue de la pratique très ancienne dont les adultes ont considéré les élèves comme une « cire de molle » ou une « tête vide » qui peut tout recevoir. L'enfant était considéré comme un état imparfait, de ce point de vue, l'adulte doit rapidement donner à l'enfant l'éducation nécessaire pour l'amener vers l'état de perfection (état adulte). C'est pour cette raison que l'éducation est centrée sur l'enseignant dont ce dernier est le détenteur des connaissances. Dans ce cas, les méthodes d'enseignement sont dites « traditionnelles » ou méthodes transmissives. L'approche thématique regroupe les méthodes qui donnent le primat de l'objet sur le sujet. Le postulat est : celui qui apprend ne sait rien, il a une tête vide qui attend d'être remplie. Dans ce cas, des listes de thèmes ont été lancées pour valider et diriger l'enseignement. Il s'agit de la transmission du savoir par le maître. Il détient une place prépondérante, le seul détenteur du savoir, qu'il doit transmettre de manière claire aux élèves. Ces derniers doivent se montrer attentifs et assidu au travail en assimilant le message délivré par le maître. Ici, la relation pédagogique est de type horizontal, privilégie la communication optimale maître- élèves (M-E), basée sur l'idée que les informations explicitement transmises seront bien comprises et bien enregistrées par l'auditeur. Cette situation d'enseignement, d'apprentissage qui relève de l'assistance intégrale fait que le maître explique, réexplique, recourt à l'émulation et à la sanction pour installer les habitudes escomptées.

L'enseignement est centré sa priorité sur l'importance des savoirs et les contenus du programme. Son rôle est de transmettre les connaissances dictées par les contenus du programme, aux élèves en l'exposant pendant son cours. En même temps, les élèves prennent des notes pour qu'ils puissent les restituer pendant l'évaluation. Dans cette formation, les élèves sont bien structurés et bien disciplinés. L'enseignant est l'image de ces élèves. Ce système conduit à la pratique très sévère de la fonction d'imposition. Les élèves doivent strictement suivre l'instruction de l'enseignant, capables de répéter et de reproduire les cours donnés par le maître. La concrétisation de cette formation axée sur le contenu est l'obtention des diplômes. L'objectif de l'enseignement consiste à valoriser la formation par des diplômes. Ceux qui détiennent plus de diplômes sont des élites sans tenir compte la valeur des formations dispensées. L'évaluation

²¹ Document anonyme du Service curricula d'Antananarivo ; plus interview directe avec le responsable.

consiste ainsi à reclasser et de grouper les élèves selon leur niveau de connaissances, l'évaluation reste sélective. L'exécution imitative parfaite constitue la performance attendue de l'élève.

4.4. La formation des enseignants

La mise en place de l'enseignement de qualité, efficace fait partie de la préoccupation majeure des dirigeants de la Première République malgache. Le chemin traversé par le président Tsiranana lui permettait de valoriser le système éducatif placé à Madagascar. Ancien élève de l'école « Le Myre de Vilers », le président a axé sa priorité sur l'amélioration de l'enseignement donné aux étudiants malgaches, pour rompre avec le système d'éducation coloniale qui dispensait un enseignement pour élite. L'Etat s'est fixé comme objectif de scolariser tous les enfants en âge d'être. C'est pourquoi, les réalités vécues par les jeunes pays nouvellement indépendants des années soixante perturbent l'initiative des dirigeants en place. C'est le cas de Madagascar avec l'explosion démographique qui affectait directement le domaine de l'enseignement. De même, l'objectif fixé par l'Etat répercute à une « explosion scolaire » qui se traduit par un accroissement considérable des effectifs : demande sociale d'éducation, baisse de la mortalité, forte natalité se combinent dans le milieu aussi bien rural qu'urbaine, malgré la précarité des structures pour accueillir un enseignement de masse. Le taux de scolarisation augmente progressivement, phénomène incontournable pour développer les infrastructures de l'enseignement : augmentation des écoles, des salles de classes, des centres de documentation, l'augmentation des personnels, d'enseignants... Les conditions allouées dans le cadre des accords de coopération font parties des solutions efficaces pour réaliser la grande partie de la politique de l'Etat. Au cours de son premier mandat, la République malgache bénéficie également des résidus du FIDES dont les efforts furent axés vers les cours complémentaires (CEG) et les lycées. Par son deuxième mandat, l'Etat a consacré ses efforts vers les « écoles rurales » dans le cadre de « travaux au ras du sol » : réforme désorganisée par la pression démographique.

L'amélioration qualitative de l'enseignement n'échappe pas à l'augmentation progressive du nombre des enseignants, des centres de formation professionnelle constitués par les « écoles normales » de différentes catégories et surtout la valorisation de la formation professionnelle des instituteurs. La réalisation est marquée par la mise en place des collèges normaux, l'institut national de recherche et de formation pédagogique (INRFP).

Les collèges normaux formaient des instituteurs titulaires du brevet élémentaire (BE) et du certificat d'aptitude élémentaire (CAE) par province. L'admission se faisait suivant un concours d'entrée à la fin du primaire. Les six premiers du concours sont admis à l'école normale de l'instituteur et d'institutrice d'Antananarivo. Les collèges normaux préparaient les normaliens au brevet sous le régime de l'internat. La formation à la profession a duré une année et sanctionné par le C.A.E. Cette formation initiale était alignée avec celle des écoles normales françaises, aussi bien dans le programme de formation que dans le corps de destination dans la fonction publique. L'augmentation de l'effectifs des étudiants à la fin des années soixante contribue à un recrutement élargie des instituteurs contractuels formés dans des centres pédagogiques du premier cycle primaire (CP1C). La formation procurée sur cette catégorie ne dépasse pas les trois premières années du primaire et spécifiquement en zone rurale. Le niveau exigé pour le recrutement est réservé pour ceux qui ont fini les deux années du collège et qui ont raté l'examen de fin de collège. La formation a duré neuf mois et ils sont les moins qualifiés parmi le corps des instituteurs. Le

certificat d'aptitude pédagogique (CAP) permet l'entrée des instituteurs non fonctionnaires dans le corps des instituteurs fonctionnaires à partir de la formation personnelle (l'autodidacte) ou des cours particuliers donnés par les inspecteurs de l'enseignement primaire.

A la suite de la création des CP1C, les collèges normaux deviennent des centres pédagogiques du second cycle primaire (CP2C). Le recrutement est réservée aux élèves qui détiennent le diplôme de fin du collège (BEPC), la formation à la profession a duré deux ans et sanctionnée par le certificat d'aptitude élémentaire (CAE). Ils vont travailler dans les écoles primaires en constituant de groupe le plus important des instituteurs. Ce système de formation des enseignants a pris sa forme dans le système de formation des enseignants français. Mais, la cherté, la longévité du temps de formation et certaines difficultés techniques obligent la France à abandonner la formule de l'école normale. Malgré les difficultés figurées dans la formation des enseignants en France, les pays coopérants n'échappent pas directement à ce système « d'école normale » :

Deux écoles normales d'instituteurs ont été formées :

Les instituteurs titulaires du BE ou BEPC et du CAE (comme dans les collèges normaux), les instituteurs titulaires du baccalauréat et du certificat de fin d'étude normale (CFEN). Ils sont considérés comme l'élite des instituteurs, recrutés après avoir obtenus le BEPC. L'école normale les prépare au baccalauréat, plus deux ans de formation professionnelle dont la première année en salle est sanctionnée par le CFEN et la dernière année en stage de responsabilité dans un collège ou dans le second cycle du primaire pour l'obtention du certificat d'aptitude pédagogique pour l'éducation de base (CAP/EB). Mais avec l'ampleur prise par les collèges, ils seront affectés dans les CEG. Dans cette formation, le régime de l'internat est maintenu, ainsi que le système de quota provincial (six par province dans une promotion).

L'amélioration qualitative du système éducatif ne se limite seulement sur la création des différents centres de formation des enseignants. Elle se développe également dans le cadre de renforcement des compétences des instituteurs en poste.

Dans l'objectif d'aider les enseignants et de leurs inciter à innover leur pratique, l'institut national de recherche et de formation pédagogique (INRFP) avec l'appui de l'UNESCO ont institué des « conseillers pédagogiques », un corps distinct de celui des inspecteurs à partir de 1966. La coopération entre les organismes fournit des outils pédagogiques, la mise en place des nouveaux bâtiments ou la modernisation des infrastructures pédagogiques. Il s'agit de la rénovation fondamentale de la pédagogie. A part cela, elle offre quatre types de formations :

Une formation de conseillers pédagogiques du primaire qui seront des futures formateurs de CP2C et CP1C en plus de leur tâche de conseillers pédagogiques. Les études ont duré trois ans, y compris le stage, une formation des professeurs du collège (CEG), une formation d'élèves-professeurs certifiés. Les différentes catégories du corps des instituteurs provoquent un climat d'émulation entre les maîtres. L'accès aux diplômes professionnels reste ouvert, mais aucune formation. Les candidats libres aux CAE et CAP sont tous des autodidactes isolés. Dans le domaine de l'enseignement, la Première République malgache a consacré tant d'effort sur l'amélioration qualitative du système éducatif en offrant à tous les enfants malgaches la possibilité d'étudier dans les différents lieux possibles, par l'importance des formations des personnels enseignants dans plusieurs catégories...

Les moyens entre les mains de l'Etat malgache sont insuffisants pour réaliser sa politique. Le système éducatif de la Première République s'est développé grâce surtout à l'appui des accords de coopération franco-malgache qui ont pu fournir des différents outils pédagogiques, des manuels

scolaires, le programme scolaire, des techniciens pédagogiques qui assuraient des différentes formations. Avant la dégradation de l'enseignement en 1972, suite de la rupture des accords de coopération franco-malgache en 1973, le taux d'accroissement annuel moyen varie de 7,6% pour les maîtres et 7,3% pour les élèves.

Tableau n°1 : Le nombre moyen d'élèves par maître entre 1969- 1972

Année	1969	1970	1971	1972
Effectifs	80	80	79	78

Source : MINESEB

Si le nombre moyen d'élèves par maîtres tourne autour de 80, il y a des maîtres qui tiennent plus de 100 élèves, surtout au niveau des cours préparatoires : une des causes de redoublement massif dans ces dernières années d'études.

Le nombre d'école primaire évalué à Madagascar en 1969 est de 5058 en 1969 (MINESEB).

Mais tout le monde a sa façon de voir la réalité, les dirigeants en place espèrent que sa politique de développement va satisfaire la grande partie de la population. Ce n'est pas toujours le cas. La grande partie des malgaches et surtout les étudiants ressentaient la présence dominante des français, sa forte pression dans le fonctionnement de l'administration, de l'enseignement malgache. Les étudiants malgaches réclament de l'enseignement efficace, adapté aux réalités de la nation sans engagement avec la France

5. Les évènements de 1972 vers la fin de la Première République

Malgré l'indépendance, les malgaches perçoivent la présence française comme le signe d'une « indépendance purement formelle ». Les accords de coopération franco-malgache intensifient la main- mise indirecte de la France sur Madagascar. L'organisation administrative reste inchangée. Sur le plan économique, le président Tsiranana commence à ne plus maîtriser les difficultés. Sur le plan politique, le parti social démocrate (PSD) règne sans partage, malgré la présence des deux principaux partis d'opposition qui sont constituées par l'AKFM (parti du congrès de l'Indépendance de Madagascar) et le MONIMA (« Madagascar au malgache ») de Monja Jaona.

La présence française aggravée par les difficultés économiques, sociales et politiques oblige les malgaches à rechercher son identité nationale perdue pendant les 64 années de la colonisation et reste encore obscure tout au long de la Première République. L'expansion de l'idéologie socialiste avec des idées novatrices et émancipatrices qui ont frappé la grande partie de la Chine entre 1966-1976 a gagné Madagascar. Les problèmes et la détérioration de la situation au niveau de l'école de médecine d'Antananarivo, l'inégalité qui s'était présentée entre l'enseignement étranger et l'enseignement malgache, la grande déperdition des jeunes et les difficultés rencontrées par les enfants malgache réveillaient la conscience nationale à partir de 1968. L'idéologie socialiste marxiste a guidé les jeunes intellectuels et des militants politiques. Elle s'est basée sur la lutte des classes, le rejet du colonialisme, de l'impérialisme ... Depuis, l'enseignement devient le champ de revendication de toute forme d'injustice, d'inégalité, d'oppression..., inspiré de l'idéologie socialiste « de type marxiste ».

Le mouvement était commencé par la remise en cause de la langue d'enseignement. Elle était considérée comme le domaine clé de « lavage de cerveaux » qui en a vidé tout ce qui constituait notre identité et notre culture²²... « Nous devons lutter et malgachiser notre enseignement et nos principes d'éducation »... ; que la lutte soit radicale, surtout la lutte contre la langue française, instrument par excellence de lavage de cerveaux et de destruction de l'identité culturelle malgache ». ²³ « Il faut tout détruire pour bâtir du neuf ». La méthode d'endoctrinement était très efficace auprès des jeunes étudiants de l'Université d'Antananarivo accompagnée par des critiques systémiques des accords de coopérations franco-malgaches et la technique du coup d'Etat ». En 1971, le soulèvement populaire animé par le MONIMA éclaté dans l'Androy était durement réprimé. Puis en 1972, quelque semaine après la réélection de Tsiranana, des mouvements populaires urbains contestent le régime auquel il reproche sa politique néo-colonialiste, son autoritarisme et sa corruption. De même, les étudiants malgaches contestent le système éducatif hérité de la colonisation, intégré et dicté par la métropole, système d'enseignement qui ne répond pas aux exigences de la nation. Ils réclament un enseignement adapté aux réalités malgache, qui n'assigne aucune manipulation ou confusion avec le système éducatif français. Dès le début des mouvements scolaires et étudiantins, le mardi 25 avril 1972 à Ambohijatovo, tant de pancarte proclamait le rejet de la langue française, par exemple : « langue française : langue d'esclave,... ». Cette revendication constituait une des causes fondamentales des manifestations populaires en mai 1972.

Ce mouvement populaire oblige le président Tsiranana à remettre le plein pouvoir à Général de division Gabriel Ramanantsoa le 18 mai 1972. Cet évènement mène à la remise en cause du système éducatif placé par la Première République malgache. La commission chargée de procédure d'évaluation du système éducatif a été créer. L'objectif est de fournir le stratégie possible pour une réforme complète conformément aux revendications des étudiants, répondant aux réalités de la nation et plus particulièrement en suivant la politique général du gouvernement. Les évènements de 1972, poursuivis de la rupture des accords de coopération en 1973 entraînaient le départ des coopérants étrangers, la diminution d'aide financière et l'arrêt d'approvisionnement des matériels et des équipements pédagogiques.

²² Ralibera, R. (2007). *Souvenirs et témoignages malgaches, De la colonisation à la IIIe République*, Tananarive. Foi et Justice. Série « Recherche Historiques », page 170.

²³ Idem

Chapitre II. LA RESTRUCTURATION DU SYSTEME EDUCATIF ENTRE 1972 jusqu' en 1975 (*Période transitoire*)

En 1973²⁴, la rupture des accords de coopérations franco-malgache entraînait le départ des professeurs, des assistants techniques français, et l'intégration progressive des cadres malgaches dans l'administration scolaire, leur participation dans l'organisation et la profession d'enseignement. Les chefs d'établissements étrangers furent remplacés par des malgaches. Pour soutenir les écoles publiques, le Général Ramanantsoa fit appel à la contribution des parents d'élèves.

Les organes spécifiques ont été adoptés pour mettre en place des stratégies possibles répondant aux réformes exigées. Les principes tenus déterminent l'importance des revendications des étudiants qui portent sur l'évaluation fondamentale du système éducatif. La mise en place des stratégies possibles pour une réforme complète du système en place toute en conformité avec la politique générale du gouvernement dont l'objectif fondamental est d'adapter les programmes et les méthodes d'enseignement aux réalités malgaches. L'ensemble nécessite la mise en place des nouveaux cadres déterminés dans des organes spécifiques pour élaborer les programmes scolaires. Ainsi, le bureau d'étude des programmes (BEP), l'organe technique d'élaboration des programmes (OTEP) et la commission nationale d'étude des programmes (CNEP) ont été institués. Cette initiative n'agit pas directement sur le changement radical du système éducatif. Les programmes scolaires demeuraient inchangés, les changements du système éducatif n'étaient pas effectifs.

1. La formation du personnel enseignant :

Avant 1973, trois catégories d'établissements forment les enseignants pour le primaire, à savoir : les CPI.C, recrutant les candidats du niveau de la classe de troisième, avec une durée de formation d'une année. Les CPII.C, recrutant des candidats ayant le BEPC : durée de formation : deux ans et les E.N, recrutant des bacheliers et bachelières de l'enseignement secondaire : durée de formation : une année.

Depuis 1973, une seule catégorie d'établissement forme les enseignants du primaire : c'est le centre pédagogique²⁵. Chaque centre repartit en première et deuxième années. Par contrainte budgétaire, un centre ne fonctionne qu'avec 50 stagiaires environ pour l'ensemble des deux années. Cela signifie qu'au lieu de produire 500 nouveaux instituteurs par ans, ils n'en fournissent que 250 environ : un chiffre qui pèse déjà lourd sur le budget à louer au paiement des salaires des instituteurs de la catégorie « C ». D'où le recours au recrutement des volontaires au service national (VSN). La formation comprend une étude générale orientée particulièrement à la maîtrise des réalités socio-économiques malgache, l'initiation aux techniques du métier d'enseignant, l'entraînement à un style de la vie communautaire, et l'initiation aux techniques et moyens d'intervention en milieu rural.

En outre, les infrastructures d'un centre pédagogique doivent comprendre nécessairement des installations relatives aux activités « agro-pastorales », un atelier (travaux sur bois et fer) pour la production de matériel pédagogique et la préparation des petits instruments de travail.

²⁴ Le 1er septembre 1973 : c'est la date de l'évacuation des bases française qui détermine la rupture totale, effective des accords de coopération franco-malgache

²⁵ Note de service n°10 704- ENAC/SA/6 du 6 Avril, portant création d'un centre pédagogique unique

Les autres catégories du personnel enseignant sont ceux qu'on recrute à titre de volontaires ou appelés du service national hors des forces armées. Ils sont titulaires du BEPC, du CAE. Après leur recrutement, ils sont affectés directement sur le terrain. Leur salaire équivaut à un tiers de la solde de ceux qui sortent des centres de formation. A partir de 1976, ils sont appelés au service national tous les titulaires du BEPC sans emploi.

1.1. Le système d'encadrement

Les établissements de la formation des encadreurs à l'INSRFP comprend quatre divisions dont : une pour la formation des inspecteurs de l'enseignement primaire, une autre pour la formation des professeurs conseillers pédagogiques. Les futurs conseillers pédagogiques sont recrutés parmi les instituteurs de la catégorie B sur concours. Après trois ans de formation, ils sont affectés soit comme conseillers pédagogiques itinérants, soit comme professeurs dans les centres de formation des maîtres. Leurs effectifs varient : 40 inspecteurs de l'enseignement primaire, 250 conseillers pédagogiques dont plus de la moitié servent actuellement dans le premier cycle du secondaire. Dans le domaine de l'encadrement, on compte 6 chefs SPE, 31 chefs CISCO, 40 conseillers pédagogiques des instituteurs.

L'étendue de la CISCO, leur nombre restreint, la précarité de leurs moyens de déplacement (souvent à pied), la paperasserie de l'administration scolaire empêchent les encadreurs de mener à bien leur rôle de soutien et de conseillers pédagogiques auprès des enseignants. Pour palier cette carence d'appui technique, on a institué le « F.F.A.V²⁶ » au niveau de chaque canton. Les sections F.F.A.V sont des cellules de bases au sein du système d'encadrement. Chaque section groupe une vingtaine d'instituteurs environ qui se réunissent périodiquement soit pour discuter les problèmes socio pédagogiques, soit pour mettre au point une technique pédagogique insuffisamment maîtrisée, soit pour entreprendre des activités de recherche en vue de l'enrichissement de la documentation possédée. Ces réunions périodiques sont assistées du conseiller pédagogique ou dirigées par un animateur élu par eux-mêmes. Les sections FFAV visent finalement la formation mutuelle des enseignants et par suite leur auto formation permanente.

Dans le cadre de l'enseignement secondaire, les centres de formation sont l'INSRFP (Institut National Supérieur de Recherche et de Formation Pédagogique) et l'université.

L'INSRFP est divisé en deux dont le but de la première division est de former des professeurs des lycées, des lycées techniques et des écoles normales. Cette formation est ouverte aux candidats titulaires du CAPES. La deuxième division consiste à former des professeurs du CEG ou des professeurs du premier cycle des lycées. Les effectifs des sortants sont environ de 50 par an avec une durée d'étude théorique de deux ans et d'une partie pratique de deux ans (stage dans les CEG et des Lycées avec des professeurs chevronnés).

Les professeurs des lycées sont des étudiants sortants de l'université avec les diplômes de l'IPES ou de licence. Les effectifs des sortants sont en moyenne de 30 étudiants par an²⁷. Les études varient de deux à trois ans pour le cas des IPESiens et trois ans pour les licenciés. Faute de professeurs, les candidats sortants de l'IPES ne reçoivent pas de formation pédagogique et ne sont pas différents du point de vue de formation des candidats recrutés des sortants des facultés.

²⁶ Arrêté n°2117- ENAC du 4 JUIN 1974

²⁷ Ministère de l'éducation Nationale (1975). *Requête du Gouvernement Malagasy à la Banque Mondiale. 2^e projet éducation*. Appendice concernant la politique de l'enseignement. Tananarive. Page 17

Les professeurs certifiés (pourvus du CAPES) se forment à l'extérieur. Cet insuffisance de professeur répercute au recrutement des professeurs suppléants pourvus du diplôme de Bac ou Bac plus. Concernant les horaires : 20 heures hebdomadaire pour les professeurs certifiés et les professeurs licenciés, 22 heures pour les CAP /CEG, pour les suppléants, les heures sont non assurées.

Voici donc le nombre d'enseignants par disciplines dans des établissements secondaires publics (CEG et Lycées), pour l'année scolaire 1974- 1975.

Tableau n°2 : Nombre de personnel enseignant dans les établissements secondaires publics : CEG et lycées par disciplines (année 1975)

	Malagasy	Français	Philo.	HG	Anglais	Allemand	Espagn.	Maths.	PC	SVT	Socio-Ec	E.P.S	Educ. Prat.	TOTAL
TANANARIVE	135	125	8	111	97	15	4	114	96	113	37	42	12	909
FIANARANTSOA	57	52	3	41	38	3	2	51	53	42	13	19	9	383
TAMATAVE	46	34	3	28	30	-	-	47	32	30	7	20	8	285
MAJUNGA	26	31	2	25	26	-	1	38	23	28	7	12	13	232
TULEAR	45	33	3	35	31	3	-	41	42	34	5	16	14	302
DIEGO-SUAREZ	22	17	2	15	14	1	-	19	19	13	6	11	6	145
MADAGASCAR	331	292	21	255	236	22	7	310	265	260	75	120	62	2256

Source : MINESEB 1975

D'après ce tableau, on enregistre 2256 enseignants au niveau des établissements secondaires publics (CEG et Lycées) dans tout Madagascar. Le nombre est important dans la province de Tananarive avec 909 enseignants au total. Le nombre est très faible dans la province de Diégo Suarez. Au niveau de la discipline, l'enseignant de malagasy prédomine la grande partie des enseignants avec 331enseignants dans tout Madagascar. L'espagnol figure parmi les plus rares avec seulement sept à Madagascar dont quatre à Tananarive, deux à Fianarantsoa et un à Majunga. Pour l'histoire- géographie (HG), on compte 255 enseignants au total.

2. La réorganisation de l'enseignement général secondaire

2.1. Les horaires par disciplines dans l'enseignement général secondaire :

Au niveau du premier cycle du primaire, les disciplines ont été divisées en trois catégories : les disciplines littéraires, les disciplines scientifiques et les activités socioéconomiques et l'éducation pratique. Les deux premiers niveaux de base du premier cycle du secondaire (sixième et cinquième), renforcent davantage le niveau littéraire avec 33, 33% contre 30 % des disciplines scientifiques. Ce taux augmente au niveau de la classe de quatrième et troisième avec 34, 37 % pour les disciplines littéraires et atteint jusqu'à 37,5% pour les disciplines scientifiques. Le domaine socioéconomique et éducation pratique varie entre 26, 66% (sixième et cinquième) et diminue jusqu'à 18,75% entre la classe de quatrième et troisième.

A partir du second cycle de l'enseignement secondaire général, l'éducation est entièrement théorique, à part l'éducation physique sportive (deux heures par semaine). Le volume horaire entre

les disciplines scientifiques et littéraires est pareil au niveau de la classe de seconde, puis les temps se sont variés entre la classe de première et terminale selon les séries. Les disciplines littéraires sont beaucoup plus importantes par rapport aux disciplines scientifiques pour le série A. Inversement à cela pour les séries scientifiques (TC, TD).

2.2. L'évolution du nombre de bacheliers de 1972- 1974

A la fin de l'enseignement secondaire, le nombre des bacheliers ne cessent d'augmenter depuis l'indépendance. Depuis, l'enseignement général prédomine le domaine éducatif malgache. L'effectif est beaucoup plus important au niveau de l'enseignement général que technique. Voici donc l'évolution du nombre de bacheliers entre 1972-1974.

Tableau n°3: L'évolution du nombre de bacheliers : entre 1972- 1974

Années	BACC "A"	BAC "B"	BAC "C"	BAC "D"	BACC TECHNIQUE		BACC TECHNIQUE	TOTAL
1972	664	56	217	595	Industriel	Tertiaire	Génie Civil	1 723
					49	58	84	
1973	929	56	241	769	113	163	63	2 334
1974	1 034	112	226	661	100	217	89	2 439

Source : Service de documentation (Rectorat de l'université)

Dans la formation générale, le second cycle du secondaire s'est reparti en quatre séries : série A, série B, série C, série D. La série A ou série littéraire enregistre la grande partie des étudiants, puis le série D, la série C et enfin la série B. Pour la formation technique, elle est divisée en trois options : l'option industrielle, l'option tertiaire et le génie civil. Parmi ces trois subdivisions, le secteur tertiaire enregistre le plus grand nombre d'étudiants en 1972. Mais, à partir de 1973, le domaine industriel commence à attirer davantage les étudiants par rapport au génie civil. Cela peut s'expliquer par la propagation des idéologies de 1972 qui ont largement réclamé la formation axée sur les réalités exigées de la nation. Le domaine industriel commence à intéresser les jeunes tout en espérant qu'une nouvelle réorientation politique, économique va se produire à partir de 1972. La révolution malgache de 1972 a soulevé chez le peuple malgache tant d'espoir, la consolidation de l'indépendance politique, économique par la propagation de l'idée de la nationalisation de certains entreprises, l'idée de prendre en charge du commerce extérieur, des principaux moyens de productions comme l'énergie-mines, construction navales (SECREN, ...), par la mise en valeur du développement de l'industrie comme base ou moteur de développement ; d'où l'importance de la formation des cadres qualifiés dans le domaine industriel.

3. La restructuration de l'enseignement supérieur :

Une réforme fondamentale du système éducatif malgache a donné lieu à une nouvelle forme d'organisation de l'université de Madagascar²⁸. Elle avait pour but²⁹ de mieux structurer l'université, de regrouper les différents établissements d'enseignement et de recherche. Il est ainsi prioritaire d'instaurer un enseignement qui assure à la fois une formation universitaire et une formation professionnelle réclamées par le pays, de préparer les jeunes à leurs futures responsabilités en les intégrant dans un système éducatif de production, de confier à l'université un rôle important dans le développement national.

L'université de Madagascar est constituée par les établissements et les centres d'enseignement supérieurs implantés sur le territoire, ainsi que des organismes de recherche qui s'y trouvent rattachés. La direction de recherche scientifique et technique ne font pas partie. Elle est gérée par un organe exécutif constitué par le recteur assisté d'un conseil rectoral dont les membres sont désignés par le comité de gestion de l'université, l'organe délibératif constitué par le comité de gestion, composé du recteur, du directeur des services administratifs, des présidents d'établissements, des représentants des étudiants, du personnel enseignant du ministère de l'éducation nationale et du ministre des finances.

3.1. Les principaux établissements supérieurs à Madagascar :

A Tananarive, les établissements supérieurs sont constitués par les sciences, des lettres, le droit, l'économie, de gestion et de la sociologie, le polytechnique, les sciences de la santé, les sciences agronomiques et les laboratoires des radios isotopes, l'INSRFP, l'institut national des postes et de télécommunication. L'école nationale des cadres à Tamatave, l'académie militaire d'Antsirabe, le centre de formation permanente à Majunga. Le régime des études est différent d'un établissement supérieur à un autre. A l'E.E.S.S agronomiques, les enseignements sont organisés par année, à l'E.S.S santé, les enseignements sont organisés par année au cours de trois premières années et par unité de valeur à partir de la quatrième année, à l'E.S.S polytechnique, les enseignements sont organisés par année. Chaque année comprend un certain nombre d'UV dont l'obtention détermine le passage à l'année supérieure. A l'E.E.S.S Sciences, les enseignements sont organisés par unité de valeur (U.V) reparties par année jusqu'à la fin de 1974. Les étudiants pouvaient passer les UV d'une année supérieure sans avoir passé toutes les U.V de l'année inférieure. A l'E.E.S.S lettres, des enseignements sont organisés par UV de niveaux différents (niveau A, B, C). Dans un même niveau, les UV sont repartis en : UV fondamentales et UV complémentaires. Chaque UV correspond à son tour un certain nombre de valeur.

L'effectif de 3 450 étudiants en 1968 passe à 8 345 étudiants en 1975. Il est étroitement lié aux moyens de formations disponibles nécessaires et au problème de la construction de nouveaux locaux, problème devant trouver sa solution sur le plan régional et national.

²⁸ Ordonnance n°73- 030 du 16 Juin 1973.

²⁹ Ministère de l'éducation Nationale (1975), *Requête du Gouvernement Malagasy à la BM.2^e projet éducation. Appendice concernant la politique de l'enseignement*. Tananarive, page 50

3.2. L'évolution du nombre d'étudiants de 1972- 1974 :

Au niveau des établissements universitaires, le taux de déperdition reste encore très élevé entre la première et la deuxième année entre 1972-1974. Le nombre des élèves de la première année est presque doublé au nombre des bacheliers de la même année, par contre, le nombre diminue à moitié au niveau de la deuxième année. Les raisons sont multiples : forte sélection au niveau de la première année, des difficultés socioéconomiques. L'E.E.S lettre, l'E.E.S DEGS, l'E.E.S science enregistrent le plus grand nombre d'étudiants. Puis, au niveau d'E.E.S santé. Quelque fois, le nombre est beaucoup plus limité au niveau de la polytechnique, l'E.E.S agronomique.

Tableau N°4 : L'évolution du nombre d'étudiants de 1972-1974

ETABLISSEMENTS	1972		1973		1974	
	1ère année	2ème année	1ère année	2ème année	1ère année	2ème année
E. E .S D E G	538	177	613	214	1 428	553
E.S.S sciences	620	185	1	1	805	805
E.E.S. santé	256	121	327	204	471	276
E.E.S lettre	601	241	580	348	...	307
E.E.S polytechnique	<u>2</u> ₆₂	<u>2</u> ₃₈	<u>1</u> ...	<u>1</u> ...	404	143
E.E.S agro	33	27	86	40	163	43
E.E.S Tuléar	<u>3</u> ₂₄		<u>4</u> ₅	<u>5</u> ₁₆	<u>3</u> ₅₃	<u>4</u> ₁₁
Ensemble	2 134	789	4 227	2 138

Source : Service de documentation (Rectorat de l'université)

- 1- Classement par unité de valeur (U.V)
- 2- ENTP et IUT
- 3- Sciences : 20, lettres : 4 et en 1974, sciences : 26, Lettres : 27.
- 4- Aucune inscription en sciences.
- 5- Aucune inscription en lettre.

Tableau N° 5 : Le nombre global des étudiants à l'université de Madagascar pour chaque année universitaire

Année	1972	1973	1974	1975
Chiffre global	5 648	6 077	8 020	8 345

Source : Service de Documentation (Rectorat de l'université).

3.3. Le cout de l'enseignement Supérieur:

L'enseignement supérieur coute très cher au pays. En 1974, le budget de fonctionnement s'est élevé à plus de 900 millions de fmg, les bourses allouées aux étudiants à 270 millions, le traitement des enseignants à 300 millions alors que la population étudiante s'élève à moins de 8 500 étudiants³⁰. A la fin de 1974, on enregistre 200 étudiants qui auront terminé leurs études³¹. En définitive, l'université de Madagascar est loin d'avoir encore reçu son visage définitif. Elle suit certes les transformations, mais, elle a aussi la volonté de concourir à sa nécessaire modification pour ne plus devenir un simple instrument de reproduction des structures économiques et sociales. La nécessité d'optimaliser aux mieux l'utilisation des moyens dont le pays dispose aussi bien sur le plan matériel et financier que celui des ressources humaines. Elle s'est imposée progressivement aux responsables de l'éducation nationale et s'est matérialisée notamment par la création d'un service d'information et d'orientation scolaire et professionnelle(S.I.O.S.P) au sein de la direction générale des services académiques en octobre 1970. La S.I.O.S.P a bénéficié pour son démarrage, l'assistance technique de 5 psychologues et conseillers français, 2 psychologues nationaux.

A la suite des mouvements populaires en 1972, le service s'est entièrement malgachisé et a adopté son appellation : SPINO après avoir fusionné avec le bureau universitaire des statistiques (B.U.S). En Octobre 1974 : le SPINO a compté : 7 psychologues. Au plus haut point de son effectif se place : un adjoint administratif, un éducateur spécialisé, un instituteur de documentation, deux secrétaires dactylographes, un planton. En 1975, l'effectif se voit réduit par le départ des deux psychologues. Le projet de création de CAPR ouvre considérablement le champ d'action du SPINO et autorise l'espoir d'une plus grande efficacité de ses activités. L'OTEP et le BEP font partie des enseignants de l'I.N.S.R.F.P. Ils ont pu élaborer 61 ouvrages, manuels ou autres outils pédagogiques.

Malgré cette initiative, les changements du système éducatif n'étaient pas effectué qu'à partir de 1975 avec l'arrivée du Président Didier Ratsiraka au pouvoir. L'adoption de la « charte de la révolution socialiste malgache ».

La période entre 1972-1975 n'est qu'une période de « flottement » à la recherche d'un système éducatif adapté aux réalités malgaches.

4. Les personnels enseignants:

Les actions prioritaires sont principalement tournées vers le développement de l'enseignement technique et scientifique et vers la production accélérée de professeurs destinés à l'enseignement secondaire. Malgré les revendications, l'insuffisance du personnel enseignant malgache ne permet pas le départ effectif des coopérants étrangers. C'est pourquoi, le recrutement en fonction des accords ou conventions bilatéraux conclus entre les deux pays persiste. Mais les enseignants malgaches sont régis par un statut particulier publié en décembre 1971, déterminant les conditions relatives à leurs classements, nominations, grades et échelonnements indiciaires³². Il

³⁰ Ministère de l'éducation Nationale, (1975) *Requête du Gouvernement Malagasy à la BM.2^e projet éducation. Appendice concernant la politique de l'enseignement.* Tananarive, page 54

³¹ Ministère de l'Education National, Donné statistique en 1975

³² Loi n°71- 033 du 14 Décembre 1971 portant statut du personnel enseignant de l'Université de Madagascar

existe des vacations au nombre plus d'une centaine, et 293 enseignants permanents dont : 198 malgaches, 86 français, 5 britanniques, 2 soviétiques et 2 Suisses.

Le décret n°71- 559 précise les obligations de service des différents corps du personnel d'enseignement supérieur. Les professeurs et maitres sont astreints à cinq heures de cours magistraux par semaine, de manière à leur laisser le temps de se consacrer aux activités de recherches, ou d'en diriger. Les maitres assistants doivent assurer l'équivalent de trois heures de cours et les assistants 12 heures de travaux pratiques. Les assistants sont recrutés au niveau du troisième cycle. C'est à dire trois ans postérieurement à l'obtention de la maîtrise et à la soutenance de mémoire. Quand aux maitres de conférences, ils doivent titulaires du diplôme de doctorat d'état, sauf pour la médecine et le droit pour lesquels l'agrégation de l'enseignement supérieur correspondante est requise.

A partir de 1972, les effectifs des enseignants de l'université se sont évolués comme suit :

L'évolution des effectifs des personnels de l'université

Tableau N°6: La situation des effectifs du personnel enseignant de nationalité malagasy statutaire:

ETABLISSEMENT	1972	1973	1974	1975
E.E.S. / DROIT-ECONOMIE- GESTION	9	16	20	24
E.E.S. /LETTRES	17	23	32	57
E.E.S. /SCIENCES		33	32	42
E.E.S. /SCIENCES SANTE	15	18	16	19
E.E.S. /POLYTECHNIQUE		1	5	9
E.E.S. /AGRONOMIQUES	4	4	4	6
C.E.S. / TULEAR			4	11
TOTAL	45	95	113	168

Tableau N°7: La situation des effectifs du personnel enseignant de nationalité Française :

CATEGORIES	1974	1975
Personnel de la coopération	14	49
Education National	72	33
Total	86	82

Source : Rectorat de l'université

Entre 1972- 1975, l'effectif des personnels enseignants de l'université de nationalité malagasy ne cessent d'augmenter : passant de 45 personnels enseignant en 1972 jusqu'à 168 en 1975. L'effectif est beaucoup plus important au niveau de l'EES lettres. L'effectif atteint jusqu'à 57 enseignants de nationalité malagasy jusqu'en 1975. Le départ des enseignants de nationalité française n'est pas effectif malgré les évènements de 1972, par contre leur nombre commence à diminuer, certains départements nécessitent encore leur présence. Puis, des relèves malgaches commencent à occuper leur place. Si le nombre est de 72 en 1974, en une année, l'effectif réduit à moitié en 1975 (33 enseignants de nationalité française). Dans d'autres domaines, on enregistre l'augmentation du nombre de personnel de la coopération. Cela s'explique par l'intervention indirecte des français par l'intermédiaire des projets.

5. Les faiblesses du système éducatif de la Première République

Le système éducatif de la Première République est fortement influencé par la France et ne priorise pas les exigences primordiales de la nation. La politique linguistique détermine la qualité de l'éducation procurée. La méthode malzac ou IPAM n'est pas très bénéfique avec l'étude du français parlé pour les deux premiers trimestres et le français écrit pour le dernier trimestre.

L'application du bilinguisme³³ français-malgache au niveau du primaire ne favorise pas la maîtrise effective des deux langues. Les difficultés sont amplifiées par l'inégalité des manuels appropriés. Les élèves se trouvent dans une situation de semi-linguiste. C'est un enseignement déséquilibré sur le plan régional, au niveau des infrastructures, le choix des établissements d'enseignements (publiques ou privées), l'accessibilité aux différents moyens d'épanouissement (bibliothèques,...), l'absence de l'enseignement secondaire dans des niveaux ruraux entraîne le gonflement du taux d'abandon à la fin du niveau primaire jusqu'au lycée. La forte demande en éducation oblige le régime en place à adopter une politique éducative à moindre frais, sur le plan quantitatif, les objectifs sont atteints, mais la qualité de l'enseignement s'est détériorée davantage. Le système éducatif est sélectif car l'adhésion au niveau du cycle secondaire est très difficile, des différenciations sont trop flagrantes entre les établissements privés et publiques, entre les villes et les milieux ruraux et à travers les classes sociales. Ceux qui ont des moyens peuvent gravir jusqu'au niveau supérieur. L'appropriation des manuels et des outils pédagogiques qui ne correspondent plus aux programmes détériorent davantage la qualité de l'enseignement.

³³ N°1038/ AC/SA.6 du 19 janvier 1964

CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE :

L'indépendance tant attendue par le peuple malgache n'aboutit pas vers l'autonomie effective de la nation. La présence française s'intensifie en détenant la maîtrise totale des organismes de développement : enseignement, administration, défense, monétaire, économique et financière... grâce aux accords de coopération franco-malgache, accords acceptés par l'Etat malgache pour mieux diriger les affaires intérieures du pays.

Dans le domaine de l'enseignement, les accords de coopération permettaient le développement de la fonction d'enseignement, grâce au financement, grâce à la participation des techniciens étrangers dans la formation des enseignants, l'amélioration qualitative et quantitative des infrastructures scolaires, avec des outils ou matériels didactiques : manuels scolaires, le développement des centres de documentation, dans l'organisation des programmes scolaires et des différentes formations, la prise des décisions, ... Depuis l'adhésion de Madagascar au sein du panafricanisme, la domination française semble s'atténuer. La vision, poursuivi par des actions communes des pays anciennement colonisés allègent l'intervention directe de la France dans les affaires intérieures de Madagascar. Malgré tout, la présence française subsiste et se maintient. La réorganisation des programmes scolaires est bien visible, mais le français prédomine toujours la langue d'enseignement. L'adhésion de Madagascar au sein de la communauté africaine influence en partie le système éducatif malgache, mais le fait d'imiter le système éducatif français ne favorise pas l'autonomie effective.

Nouvelle forme de colonisation ou politique d'avenir ? Cette question confirme la difficulté de dessiner avec certitude les contours de la coopération, sa finalité comme ses aspects qui sont multiples et partiellement contradictoires. Mais comme la majeure partie du peuple malgache, les étudiants ressentaient également l'absence de l'autonomie dans le domaine de l'enseignement, l'intensification de la présence française dans le système éducatif. Ils réclamaient ainsi la mise en place d'un enseignement efficace, convenable aux réalités de la nation autonome, le changement radical du système éducatif imposé par la France et hérité de la colonisation. Ils voulaient un enseignement adapté aux réalités malgaches pour fournir des techniciens, des cadres, des éléments fonctionnels utiles à notre pays. Les événements de 1972 revendentiquent ainsi la réorientation effective du système éducatif. La considération des différents points de revendications favorise la naissance de la deuxième république malgache, mais est-ce que les objectifs sont atteints ?

DEUXIEME PARTIE :

**LE SYSTEME EDUCATIF de la DEUXIEME
REPUBLIQUE : de 1975 - 1991**

Dans les années quarante et cinquante, les ambitions des jeunes malgaches qui avaient la chance de faire des études étaient d'effectuer les mêmes cursus que les jeunes étrangers, de passer les mêmes examens qu'eux et d'avoir les même diplômes afin de pouvoir poursuivre les mêmes études supérieures, pour être capable de détenir les mêmes carrières professionnels qu'eux. La plus importante était d'avoir le rêve de devenir des cadres supérieurs pour être affecté dans une autre colonie française et l'ambition de remplacer des personnels et des techniciens étrangers de haut niveau, hautement qualifiés, spécialisés qui détiennent encore les différentes postes ou places administratives malgaches. L'indépendance espérée par les peuples n'offre pas la possibilité de réaliser cette ambition. C'est la principale source des revendications des étudiants vers la fin de la première république et la naissance de la deuxième république avec sa nouvelle politique qui tient compte les revendications des années 72.

Chapitre III. L'ENSEIGNEMENT DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DE MADAGASCAR DE 1975 - 1986

A son arrivée au pouvoir le 15 juin 1975, le président Didier Ratsiraka lançait dans son « livre rouge » sa nouvelle politique éducative basée sur les revendications des étudiants de 1972. D'où le rôle important tenu par l'enseignement dans les processus de l'édification d'un Etat socialiste où seront abolis les inégalités et les oppressions de toutes sortes. L'enseignement permettait la formation des citoyens élevés selon les principes nouveaux du socialisme, ayant les capacités physiques, intellectuelles et morales nécessaires. Ainsi, l'enseignement doit être planifié en s'appuyant sur quelques principes essentiels basés sur la démocratisation, la décentralisation et la malgachisation. L'objectif principal était d'harmoniser l'organisation éducative avec les impératifs de la révolution socialiste.

1. Le cadre général du système éducatif de la République Démocratique malgache : De 1975 jusqu'en 1986

L'objectif de la « République Démocratique de Madagascar » de 1975 est de convaincre les jeunes pour contribuer au développement économique, social, culturel rapide et autonome, humain et harmonisé.³⁴ L'importance est de placer à Madagascar un système d'enseignement autonome, efficace, convenable aux réalités de la nation. Cette nouvelle idéologie a opté vers une nouvelle politique d'éducation et de formations centrée sur « les dispositions de la charte de la révolution socialiste ». L'essentiel est de placer à Madagascar un système éducatif basé sur la charte de la révolution socialiste afin d'obtenir une société socialiste³⁵ moderne, décentralisée, harmonieusement équilibrée et techniquement développée. L'efficacité de cet objectif exige un enseignement de haut niveau.

La loi d'orientation n°78- 040³⁶ détermine la mise en place d'un nouveau système éducatif conforme aux revendications des étudiants des années 1972 basées sur les dispositions de la charte de la révolution socialiste malagasy, strictement programmées sur le plan social de développement établit dans le « livre-rouge ». L'article trois de cette loi d'orientation détermine la mise en place des structures du contenu de la formation, les méthodes pédagogiques utilisées. Le mode de gestion du système doit obéir aux impératifs de l'édification de la société socialiste malagasy ». Le système d'éducation et de formation dans la révolution nécessite une formation permanente, organisée dont l'objectif d'approfondir constamment le « savoir, le savoir-faire dans tous les niveaux. »³⁷

Ainsi, les principes généraux régissent sur l'orientation des jeunes, l'application des principes de la démocratisation, de la décentralisation, de la décolonisation, de la malgachisation, l'importance du contenu et le niveau de formation, les méthodes pédagogiques, le système d'évaluation des connaissances, la prise en charge des dépenses de l'éducation et de la formation.

³⁴ Ratsiraka Didier, (1975). *Charte de la Révolution Socialiste Malagasy*.

³⁵ Ministère de l'éducation Nationale, (1975) *Requête du Gouvernement Malagasy à la BM.2^e projet éducation. Appendice concernant la politique de l'enseignement*. Tananarive.

³⁶ Journal Officiel de la République démocratique Malagasy du 31 juillet 1978, n°12 60.Ed. Spéciale.

³⁷ Article 4 du Journal Officiel de la République Démocratique Malagasy du 31 juillet 1978 (Réf. Loi d'Orientation. Page n°2)

La démocratisation de l'enseignement consiste à donner à tout enfant malagasy la même chance d'accéder au savoir, de recevoir un enseignement de base, de s'instruire et de s'informer selon leurs aptitudes aussi bien en ville qu'à la campagne. La mise en place des « villages scolaires socialistes » au sein des fokontany et des chefs-lieux de firaosana ou de fivondronana, l'installation des cantines scolaires à chaque lieu de fokontany, la prise en charge des dépenses d'éducation et de formation font partie des plans d'actions pour concrétiser le principe de la démocratisation. Les villages scolaires consistent à dispenser aux enfants des villages les mêmes chances de poursuivre leurs études. Les cantines sont installées pour faire face aux obstacles à la scolarisation complète causés par l'éloignement ou autres difficultés socio-économiques (l'insuffisance, la faim, etc.). Les entreprises et les coopératives socialistes, les collectivités décentralisées et l'Etat prennent en charge les dépenses d'éducation et de formation.

La décentralisation du système se définit comme la répartition à travers tout le territoire national des différentes catégories d'établissements de formation. Ainsi : l'enseignement niveau I ou sekoly fanabeazana fototra (SFF) ou EPP s'est placé dans chaque fokotany, le niveau II dit sekoly ambaratonga faharoa fototra (SAFF ou CEG) se trouvait dans toutes le firaosampokotany, le niveau III dans les fivondronampokotany et le niveau IV³⁸ sera présenté dans les six faritany de Madagasikara.

La malgachisation est l'adaptation aux besoins et aux objectifs nationaux des programmes et des méthodes pédagogiques. L'utilisation de la langue nationale: « le malgache commun » comme langue d'enseignement matérialise le système. Cette malgachisation a creusé davantage le fossé qui sépare les élites urbaines de l'immense majorité de la population qui n'a jamais cessé de s'exprimer en malgaches, le plus souvent dans ses variables dialectes. Certains équilibres commencent à s'établir entre le malgache officiel ou le malgache commun et le français.³⁹

2. Les objectifs et les organisations scolaires :

Le niveau I dit « éducation de base », situé au niveau du fokontany, a pour durer cinq ans. Sa préoccupation majeure est d'éveiller l'intelligence de l'enfant à la connaissance pratique des réalités locales régionales et nationales. L'idéologie et l'organisation prises tendent à enracer définitivement l'enfant dans la perception concrète des réalités, basées sur l'évolution ultérieure de ses études.

Le niveau II ou la formation secondaire de base qui s'est située au niveau du firaosampokotany comporte quatre années d'études dont la dernière est une année d'observation et d'orientation. La finalité est de diriger utilement les jeunes vers les filières appropriées du niveau III ou vers la formation professionnelle du niveau II.

L'intégration d'un enseignement de formation général et professionnelle tend à préparer les jeunes directement opérationnels. L'enseignement professionnel portera sur l'agriculture. Le recrutement des élèves qui ont choisi cette filière et d'autres spécialités étaient ouvertes par voie règlementaire. Le français était considéré comme parmi les langues étrangères dont la maîtrise n'est exigée qu'à la fin de ce niveau.

³⁸ Sa mise en place obéira aux principes énoncés de l'ordonnance n°76- 043 du 27 Décembre 1976 portant la création de l'Université de Madagascar.

³⁹ Guides Gallimard, (2005). *Les Encyclopédies du voyage : Madagascar*, Paris, page 50

Le niveau III ou la formation secondaire spécialisée se plaçait au niveau du fivondronana a pour durer de trois ans. Les programmes ainsi que les méthodes pédagogiques appropriées doivent mener à son terme l'exercice effectif d'une profession déterminée (cadre moyen) avec polyvalence dans une famille de discipline. L'organisation générale de cette formation est commandée par la filière qui préoccupe le domaine de l'enseignement et de l'économie.

A la fin de cette catégorie, les jeunes seront obligatoirement passés au service national : système politique appliqué pour tenir compte l'importance de la formation à la citoyenneté en fournissant des éléments nationaux qui peuvent combler le manque des éléments productifs : par exemple, le manque des instituteurs dans le domaine de l'enseignement.

Le niveau IV ou la formation universitaire est constituée par les établissements spécialisés d'enseignement supérieur et de la recherche. Elle s'est implantée au niveau de chaque province (faritany) dont l'ensemble structuré et organisé forme l'université de Madagascar. La création des établissements et l'ouverture des filières de formations seront décidées en fonction des impératifs de développement et de la planification. Cette catégorie de formation recevait les jeunes issus du niveau III qui ont déjà effectués le service national ; c'est-à-dire, pourvue d'une formation théorique appliquée avec une pratique professionnelle suffisante. Son objectif est de former les cadres supérieurs nécessaires à l'exécution du plan de développement national en partant par l'approfondissement théorique vers la formation professionnelle productive. C'est ainsi que la formation universitaire était composée de trois cycles bien déterminés :

Les deux premiers cycles consacrent sa formation sur la production des techniciens supérieurs et des cadres supérieurs, dans les établissements distincts. Les études du premier cycle universitaire ont duré deux ans et celle du deuxième cycle reste encore deux ans dont ce dernier est réservé aux étudiants qui ont fini les études du premier cycle.

Le troisième cycle avec la durée variable consacre à la formation supérieure des chercheurs et d'enseignants, poursuit par des travaux de recherche qui se traduisent par des « thèses de spécialité » ou « d'Etat ».

Les établissements de formation professionnelle seront établis parallèlement aux établissements secondaires destinés à fournir des jeunes qui ont choisi les filières professionnelles, pour les besoins des collectivités décentralisées. Cette formation professionnelle est repartie en deux degrés bien déterminés : le niveau I ou formation professionnelle niveau I (FP1) constituait l'éducation de base et le niveau II ou formation professionnelle niveau II (FP2) pour la formation secondaire de base. La durée de la formation professionnelle est au maximum deux ans pour chacun des niveaux. La continuité de la formation secondaire de base par la formation professionnelle entraînera la suppression de formation professionnelle niveau I.

La formation permanente était réservée au service de tous les travailleurs malgaches dont l'objectif est l'amélioration qualitative et quantitative des formes de travail nécessaire à l'édification de la société socialiste. Elle permettra à tout travailleur de la société qui voulait perfectionner ses connaissances et sa technicité par le passage de la formation professionnelle du premier degré à la formation professionnelle du second degré et également aux filières de l'enseignement secondaire du niveau III. Cette formation permanente est dispensée sous forme de cours par correspondance et tout autre moyen approprié comme la masse média, Toute organisation était assurée selon la possibilité des entreprises, les coopératives socialistes, les collectivités décentralisées ou l'Etat. Concernant les masses de fonctionnement des dépenses de la formation permanente, ils seraient répartis selon les cas entre les entreprises et les coopératives socialistes, les collectivités

décentralisées et l'Etat. L'amélioration qualitative a été prise en charge par l'enseignement public, par l'Etat ainsi que les nouveaux principes tenus par la loi d'orientation 78- 040, conformément aux principes fixés par le « livre-rouge ». L'objectif final est d' « instaurer un système d'enseignement gratuit pour tous, à tous les niveaux dont la charge sera supportée par la nation toute entière ». Cette situation n'empêche pas à l'enseignement privé de se développer. Mais gratuite ou non, toutes les écoles doivent strictement suivre le nouveau système éducatif apporté par la RDM en constituant des instruments au service de l'édification du socialisme à Madagascar.

Le pouvoir révolutionnaire ne tolérait aucune forme d'initiative effectuée par des établissements scolaires qui peuvent désorienter les objectifs de la révolution. Un statut de l'enseignement privé était élaboré par voie réglementaire et définirait sa place dans le cadre général d'une éducation nationale au service de la révolution. Il réglementait l'aide et le contrôle du pouvoir révolutionnaire. L'aide se traduit par la volonté du pouvoir révolutionnaire de permettre la mutation harmonique que doit s'opérer dans le domaine de l'enseignement.

Les principes et les objectifs tracés par la charte de la révolution socialiste nous permettent de dire que l'école constituait un lieu de diffusion de l'idéologie socialiste. Cette politisation de l'enseignement contribue largement à la dégradation du système éducatif de la RDM.

3. L'organisation du système éducatif de la République Démocratique malgache :

Si la Première République appliquait le « bilinguisme » marqué par la prédominance de la langue française, une restructuration totale s'est effectuée à partir de la Deuxième République avec la malgachisation fondamentale de toute organisation du système éducatif, tout en tenant compte les revendications des étudiants de l'année 1972.

3.1. La langue d'enseignement

La malgachisation a pour objectif de prévenir la restauration de la valeur, de la tradition malgache. La loi d'orientation N° 78-040 définit la malgachisation comme « le domaine de l'adaptation aux besoins et aux objectifs nationaux des programmes et des méthodes pédagogiques, implique également l'utilisation de la langue nationale comme langue d'enseignement. Le principal objectif est de préparer tout malgache à l'exercice réel d'une profession en basant le système éducatif sur les réalités et les besoins de Madagascar. Le plan énoncé du « livre- rouge » tient compte l'emploi du « malgache officiel ou malgache dans ses variantes régionales » jusqu'à la mise au point du malgache commun.

Pour réaliser la malgachisation, un calendrier déterminé par voie réglementaire met en place les structures permettant la rationalisation et la rentabilisation des efforts de recherche.

Ainsi une commission nationale de recherche et d'élaboration du malgache commun, des commissions régionales de recherches et d'élaboration du malgache commun, des commissions spécialisées pour la malgachisation des termes techniques et de toutes disciplines ont été placées.

Ce sont surtout des professeurs révolutionnaires qui ont effectués des recherches sur le malgache technique et scientifique : mathématique, sciences- naturelles, physique et chimie, ... à partir du malgache commun. Les résultats de leurs recherches sont édités dans des polycopies reliées sous-forme de livre. Les enseignants désignés ont dépensé tant d'énergie, de compétence et de

dévouement pour composer et fabriquer des manuels pour tous les niveaux du primaire et secondaire.

La malgachisation de l'enseignement était appliquée directement au niveau primaire et secondaire. L'école primaire et l'école secondaire changent de nouveau la langue d'enseignement et abandonnent le français. La malgachisation des concepts, des termes techniques, scientifiques, administratifs, politiques se sont effectuées. La traduction des termes appropriés était marquée par le changement radical de toutes appellations des disciplines scolaires françaises en malgache : TAJEFI pour l'histo – géo, « fitaizana ho isambahoaka » pour l'instruction civique, « Kajy » pour le calcul, « fahalalana tsotsotra » pour les connaissances usuelles, ... Les ordres scolaires sont traduits en langue malgache. Sekoly fanabeazana fototra (SFF) au niveau de l'éducation de base : l'école primaire. Sekoly ambaratonga faharoa fototra (SAFF) pour l'enseignement secondaire du premier cycle et sekoly ambaratonga faharoa manokana (SAFM) pour l'enseignement secondaire du second cycle. Tale pour le directeur ou directrice d'établissement, etc.

Les difficultés rencontrées

L'enseignement supérieur n'a pas accepté la malgachisation comme langue d'enseignement, les professeurs, les maîtres de conférences et les assistants continuaient à enseigner en français. Idem pour les responsables de l'enseignement privé, ils ont pratiquement maintenu l'enseignement en français, malgré l'énoncé de la loi d'orientation 78- 040 qui interdit toute forme d'organisation d'enseignement contraire aux objectifs de la révolution socialiste. Le bilinguisme reste insurmontable parce que les examens officiels se déroulaient en langue malgache. Les différenciations observées entre l'enseignement public et privé entraînent des conséquences lointaines au niveau de l'enseignement supérieur et une certaine forme de discrimination sociale. Ceux qui avaient des moyens envoyait leurs enfants dans les écoles privées plus particulièrement les écoles confessionnelles catholiques, dans la grande partie des grandes villes comme les six provinces, Antsirabe, Ambositra, Plusieurs ont envoyé leurs enfants à l'extérieur, dès le secondaire. La transmission des connaissances par le malgache officiel ou le malgache « commun » était beaucoup plus pratique dans les régions des hautes terres centrales que dans les autres provinces. Certaines régions de la province n'apprécient pas l'utilisation de la langue officielle ou la langue commune dans l'enseignement. Les difficultés s'observaient dans le choix des termes techniques, scientifiques, des concepts clés,

Les élèves de l'école publique étaient victimes d'une diversion pédagogique brusque. La qualité de l'enseignement se détériore davantage, de même, les enfants n'arrivent même pas à maîtriser la langue malgache en tant que langue d'enseignement, et beaucoup plus pire pour la langue française qui restait encore pratiquer dans l'enseignement supérieur et l'enseignement privé.

Ceux qui ont des moyens peuvent s'épanouir et gravir facilement les différentes catégories d'enseignements et peuvent suivre facilement l'enseignement supérieur. Mais l'insuffisance des moyens limite la possibilité de la majorité des étudiants de l'enseignement public de poursuivre l'enseignement supérieur. La majeure partie d'entre - eux n'accède même pas le niveau secondaire. Les maladresses figurées dans la réalisation de ce plan ont provoqué des conséquences désastreuses du système éducatif de la révolution socialiste. De même, les détracteurs sont puissants et nombreux. Ils lançaient des critiques très sévères concernant surtout la malgachisation de l'enseignement.

Les handicaps majeurs de la malgachisation de l'enseignement.

Parmi les handicaps de la malgachisation de l'enseignement, on peut citer quelques problèmes majeurs. La réforme trop rapide du système éducatif a provoqué une certaine désorganisation de l'enseignement à cause du manque de prévision et l'absence des consignes précises. Cette situation est marquée par le manque des techniciens, de spécialiste pédagogique, des chercheurs spécialisés, et surtout d'enseignants compétents.

Les jeunes bacheliers, et bachelières qui ont effectué le service national dans le CEG pour assurer un nombre minimum d'enseignants ne pouvaient en aucune façon de prétendre devenir de vrais enseignants, malgré le stage rapide marqué par la « préparation pédagogique » effectuée.

Pour l'Etat, ils peuvent combler le manque des personnels enseignants : « vaut mieux ça que rien »⁴⁰, mais de façon qualitative, on observe une perte énorme du niveau de l'enseignement. Les enfants seront les victimes. Concernant les jeunes bachelier(e)s qui ont effectués le service national, une grande déperdition par génération a été observée. Beaucoup d'entre eux ont été sacrifiés et n'arrivaient plus à continuer leurs études du niveau supérieur.

La divergence idéologique entre les responsables de l'enseignement constituait également une sorte de barrière dans le fonctionnement de la malgachisation. Le problème se posait sur l'utilisation du malgache officiel », par exemple, ceux des provinces surtout ceux du nord, ils ne voulaient pas entendre parler. Car le malgache officiel utilisé à la radio, dans les discours officiels, dans la presse écrite, ainsi que dans les livres existants était celui des merina. Pour eux, c'était la langue des dominateurs d'avant la colonisation⁴¹.

La mise au point du malgache officiel, l'invention du malgache technique et scientifique à partir du malgache commun constituaient des tâches très difficiles parce que les spécialistes ainsi que les professeurs révolutionnaires n'entreprenaient aucun principe directeur. De même, les compétences techniques sont très dispersées et inégales.

Les matériels didactiques, des manuels ou des ouvrages pédagogiques sont insuffisants. Le refus de l'enseignement supérieur d'appliquer la langue malgache dans l'enseignement limite l'introduction de la grande partie des élèves de l'enseignement public dans l'étude supérieure. Ceux qui sont le plus fort peuvent gravir le domaine supérieur. Le plus fort comprenait plus ou moins bien ce qui s'enseignait en français, mais capotaient quand il s'agissait de s'exprimer (conversation orale, mémoire et thèse). L'inégalité des chances persistent malgré la revendication.

Une énorme différence s'est observée entre ceux et celles qui avaient étudiées dans l'enseignement privé où l'on continuait à enseigner en français. Les principes tenus par la révolution socialiste sont largement contestés par les écoles confessionnelles catholiques malgré l'énoncé de la sixième partie, les articles 52, 53, 54, 55 de la loi d'orientation 78- 040 qui déterminaient le rôle tenu par l'Etat et les règlements respectifs que devaient suivre les différents types de l'enseignement privé.

La concurrence contre la langue française qui est considérée comme « instrument par excellence de lavage de cerveaux et de destruction de l'identité culturelle malgache »⁴² n'échappe pas à la volonté politique et idéologique dont l'objectif de bâtir à Madagascar le système socialiste. L'école serait ainsi un lieu de diffusion de l'idéologique socialiste, alors que cette politique de

⁴⁰ RALIBERA,R. Sj, (2007). *Souvenirs et Témoignages Malgaches. De la Colonisation à la IIIe République*, Foi et Justice Série « Recherche Historiques », Tananarive, page .176

⁴¹ Idem.

⁴²Op cit. Page 170

l'enseignement conduirait à la dégradation du système éducatif de la République Démocratique de Madagascar (RDM). La réforme radicale de l'enseignement par la charte de la révolution socialiste malgache pour la démocratisation, la décentralisation et la malgachisation a totalement raté ses objectifs. L'échec de la malgachisation de l'enseignement ne justifie tout de même pas d'abolir tout un passé qui a beaucoup d'ombre.

3.2. Les programmes scolaires

Des réformes du système éducatif étaient incontournables à partir des mouvements des étudiants. La préoccupation majeure était l'adoption des programmes et des méthodes d'éducation aux réalités malgaches avec l'instauration d'un nouveau cadre pour l'élaboration des programmes scolaires, c'est ainsi que le bureau d'étude des programmes (BEP), l'organe technique d'élaboration des programmes (OTEP) et la commission nationale d'étude des programmes (CNEP) ont été instauré pendant la période transitoire du Général de division Ramanantsoa Gabriel (1972-1975).

La malgachisation de l'enseignement consiste primordialement à l'adaptation des programmes scolaires aux réalités nationales. Ainsi, les travaux à faire consistent prioritairement à la réorientation de toutes disciplines scolaires, matières à enseigner, ouvrages ou manuels pédagogiques en malgache. Elle s'était également exprimée par la mise en valeur des disciplines scolaires prioritaires au développement de l'Etat. Si les disciplines et les matières enseignées pendant la période coloniale, imitées par la Première République s'étaient préoccupées davantage à l'assimilation de la langue française par des heures excessives comme la lecture, langage, récitation, calcul, travail manuel (enseignement primaire), le nouveau système adopté éradiquait ce système d'enseignement en valorisant des disciplines spécifiques, primordiales au développement de la nation. Les programmes se sont orientés davantage sur la mise en valeur des connaissances et des concepts qui procuraient au développement culturel, historique, le patriotisme, de la potentialité géographique, Le ministère manifeste sa volonté de renforcer le caractère scientifique et technologique de l'éducation ; c'est pourquoi l'année 1975 se révèle comme une période d'élaboration de la stratégie pour une meilleure adéquation de la pratique aux grandes lignes de la politique générale tracée depuis 1973, renforcée par la « charte de la révolution socialiste »⁴³. Ainsi, en matière d'éducation pratique, on note en sus des habituels exercices sensori-moteurs au niveau de la première et la deuxième année, avec une gamme de fabrication de matériel à usage domestique et de vraies activités de production, dont entre autre⁴⁴ la confection d'une petite bibliothèque, la préparation de pate dentifrice avec du charbon, du sel et de l'ambre-vande, la couture, les travaux d'art avec des produits locaux tels que : le raphia, les coquillages, etc., la fabrication de siramamy gasy, du savon, de bougie, la pratique du greffage, du marcottage, la bouture, la confection de la couveuse à pétrole, la puériculture,....

La mise en œuvre de ce programme scolaire a été élaborée à Ilafy du 20 aout au 24 septembre 1975 qui insiste davantage sur l'importance de l'apprentissage du travail manuel, des activités productives, l'installation d'atelier dans des centres de formation, large place à donner aux activités pratiques qui supposent des matérielles suffisantes. Ces programmes sont finalement édités dans des manuels du niveau primaire. Les travaux pratiques ont un double objectif : l'initiation et la

⁴³ Ministère de l'éducation Nationale, (1975) *Requête du Gouvernement Malagasy à la Banque Mondiale. 2^e projet éducation. Appendice concernant la politique de l'enseignement.* Tananarive. Page 6.

⁴⁴Idem. p .13

production. Les produits et la vente des produits seront versés au profit de l'école en vue de son amélioration et du bien être des élèves⁴⁵. Lors de l'élaboration de ce programme, tout le monde est conscient de la qualité future de toute œuvre d'art « made in Gasy » qui est actuellement servilement critiquée à cause de sa finition grossière : dessins et arts graphiques, peintures, sculptures, chants et musiques, danses et rythmes font parties de l'éducation artistique. C'est la principale cause de la réorganisation du programme scolaire.

L'augmentation du volume horaire imparti aux séances des travaux pratiques.

Tableau n°8: Temps de travaux pratique par niveaux :

1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année	4 ^{ème} année	5 ^{ème} année
2 heures45minutes/ 27 heures30minutes	2 heures 27heures30minutes	1heures 50minutes/ 27heures30minutes	1heure30minutes/ 27heures30minutes	1heure30minutes/ 27heures30minutes

Source : Ministère de l'éducation nationale. Octobre 1975

Le départ des coopérants étrangers, l'inexistence du financement extérieur freinent la réalisation des objectifs fixés par les programmes scolaires. La faute de crédit et du budget se répercute à l'insuffisance d'enseignants, le manque de matériel pédagogique, l'inexistence de l'encadrement pédagogique. L'Etat ne parvient plus à produire des manuels scolaires conformes aux programmes adoptés. L'insuffisance des ouvrages éducatifs, la fermeture de l'Etat avec le monde extérieur, la mise en application du programme officiel, le non maîtrise de la langue étrangère limitent la possibilité de s'épanouir pleinement. De même, certaines disciplines scolaires deviennent le champ d'expansion de l'idéologie socialiste. La plus flagrante s'était observée dans des textes de lecture, de l'instruction ou l'éducation civique et surtout les leçons d'histoire - géographie ou TAJEFI.

3.3. L'approche pédagogique appliquée

Préoccupées par les revendications des étudiants de 1972, les lignes directrices de l'approche pédagogique ne sont pas figurées clairement. La volonté et les compétences des responsables, des techniciens, des scientifiques étaient dispersées. Avec les principes de l'idéologie socialiste, la formation pédagogique a pour objectif de produire des étudiants et des élèves raisonnaient par des slogans et des formules toutes faites : « apprendre, retenir et défendre avec vigueur ce que l'enseignant avait donné ». La remise en cause de l'approche thématique héritée de la période coloniale n'était nullement procurée à la discussion et à l'esprit d'analyse de la Deuxième République. De même, la fermeture avec le monde extérieur limite l'épanouissement intellectuel des étudiants malgaches. Le principal objectif de cette approche pédagogique s'était basé sur la prédominance de la fonction d'imposition. L'enseignement procuré était centré sur le contenu du

⁴⁵ Ministère de l'éducation Nationale, (1975) *Requête du Gouvernement Malagasy à la Banque Mondiale.2^e projet éducation. Appendice concernant la politique de l'enseignement*, page 08.

programme. Le maître, en tant que détenteur de tous savoirs exposait entièrement le cours. En même temps, les élèves prennent et écoutent attentivement le contenu pour être capable de reproduire fidèlement lors de l'évaluation. Dans ce système, l'idéal était de former des élèves bien structurés, bien disciplinés dont la finalité est de propager l'idéologie socialiste dans le domaine de l'enseignement, et de produire des éléments capables de défendre la RDM. Les élèves étaient fortement éduqués à contester tout ce qui était contraire des principes révolutionnaires. C'est ce qui faisait la différence entre l'approche pédagogique de la Première République de la Deuxième République avec la charte de la révolution socialiste. L'objectif est d'inculquer dans l'esprit des étudiants l'idéologie socialiste. Les élèves devenaient des défenseurs féroces de l'idéologie socialiste contre toute autre doctrine idéologique qui peut envahir la nation. Celle-ci s'était manifestée principalement dans l'enseignement littéraire comme l'histoire- géographie, l'instruction civique, etc.

Ainsi, les programmes d'études comprennent la formation professionnelle, générale, politique et idéologique. L'encadrement permanent des élèves a pour objectif d'assurer le niveau de formation requise pour réduire les déperditions en cours d'études. L'évaluation des connaissances s'effectuait au moyen du contrôle continu et (ou) des examens. La concrétisation de cette formation était marquée par des diplômes. Dans le sens plus large, elle restait selective. La malgachisation de l'enseignement avec l'utilisation de la langue officielle comme langue d'enseignement amplifie l'écart qui sépare l'enseignement public de la région de la capitale. La sélection reste très sévère tout au long de la République Démocratique malgache (RDM).

3.4. Le système de formation des enseignants

Les difficultés rencontrées par le régime précédent, la cherté du coût de la formation répercutent à des changements radicaux du système de formation des enseignants. Faute de moyens, les créations de la Première République sont abandonnées. Les différents centres de formation pédagogique sont abandonnés : CP1C, CP2C, l'école normale d'instituteurs, l'institut pédagogique.

Le nouveau système de formation a pour objectif de préparer des formateurs capables d'initier des étudiants à la vie active, à la production et les intégrer dans la lutte pour l'édification d'une nouvelle société socialiste. Des jeunes titulaires du BEPC sans emploi et ne continue plus leurs études seront recrutées pour servir l'enseignement. L'effectif prévu est de 13 813 en deux ans, avec une formation continue pendant la durée du service (24 mois environ). Cette mobilisation générale nécessite des moyens efficaces sur le plan humain et matériel⁴⁶ : 95 conseillers pédagogiques pour les 95 sous préfectures avec une voiture tout terrain pour les déplacements. 730 animateurs pédagogiques pour les seconder au niveau des cantons et 31 circonscriptions scolaires à équiper pour la formation des maîtres.

La formation doit procurer aux futures enseignants la capacité de théoriser les expériences vécues, d'analyser les phénomènes sociaux et culturels observés dans les régions où ils enseignent, et de savoir tirer des leçons sur les expériences des autres pays socialistes. La transmission des connaissances doit donc partir des exemples concrets⁴⁷. Concernant le contenu du programme de formation des enseignants et les méthodes pédagogiques utilisées : les établissements de formations

⁴⁶ Ministère de l'éducation Nationale, (1975), *Requête du Gouvernement Malagasy à la BM.2^e projet éducation. Appendice concernant la politique de l'enseignement*, page 16

⁴⁷ Articles 42 de la loi 78-040

doivent obéir aux principes et aux objectifs fixés de la révolution socialiste tant sur le plan technique que sur le plan politique et idéologique. La formation procurée consiste plus particulièrement à donner aux nouveaux enseignants toutes stratégies possibles pour promouvoir un enseignement de qualité, efficace conforme aux objectifs tenus de la République Démocratique malgache dans le sens du progrès de la révolution.

À partir de 1979, la nouvelle politique de formation des maîtres est lancée. Les écoles normales du niveau I consistent à former des instituteurs des écoles primaires ou niveau I. Les maîtres sortants de cette formation seraient capables d'exercer leur fonction au sein des écoles primaires. Les écoles normales du niveau II sont spécifiques pour les enseignants du CEG. La formation a duré trois ans pour les élèves qui sont issues du niveau II. L'Ecole normale du niveau III pour les enseignants du lycée. La formation a duré quatre ans dans les écoles normales supérieures pour les élèves qui ont le niveau baccalauréat. Les quatre années d'études se repartissent en trois ans d'étude au niveau de l'école normale supérieure et la dernière année se présente comme une année de stage pratique. Le recrutement des enseignants du niveau IV, pour des enseignants chercheurs est réservé aux étudiants du troisième cycle universitaire, poursuit d'une formation pédagogique appropriée. À part les différents niveaux de formations, « une formation permanente » était réservée à tout enseignant qui désirait gravir le stade supérieur à la poste précédente ou aux enseignants qui ont la volonté d'améliorer sa performance professionnelle. Cette formation facilite la possibilité des enseignants de se présenter aux examens professionnels.

Le plan lancé par la loi 78-040 concernant la formation des enseignants était convaincant, mais, avec ses faibles moyens, la révolution ne pouvait point financer un tel projet. L'initiative du pouvoir révolutionnaire de confier aux collectivités décentralisées la construction des infrastructures scolaires, exige l'envoi ou le recrutement des instituteurs. Par conséquent, le système de service national hors force armée est adapté à partir de 1977. La RDM commence à recruter des enseignants non fonctionnaires, initiative menée par les parents d'élèves dans le cadre de la massification de l'enseignement primaire, connue sous le nom FRAM (association des parents d'élèves). Ce système permet à Madagascar de doubler la taille des enseignants primaires. Du point de vue quantitatif, les résultats furent satisfaisants, mais la qualité restait médiocre. De même, le manque de matériel didactique persiste et ne correspond même pas aux objectifs prévus. Par conséquent, l'enseignement reste trop formel. Le caractère pratique préconisé n'est pas atteint. D'où la distorsion entre la théorie et la pratique.

L'inefficacité du système éducatif basé sur la révolution socialiste permet à l'Etat malgache d'être attentif aux différentes critiques ou aux revendications des écoles confessionnelles et d'enseignement supérieur, une révision du programme commence à s'observer à partir de la rentrée de l'année 1985. Mais la réorientation radicale ne s'effectue qu'à partir de 1986.

4. Les conséquences du système appliqué :

Dans le « sekoly fanabeazana fotora »(SFF), le nombre d'élèves par maître était : un maître pour 80 élèves, comptait 22150 en 1975 et 26025 en 1980⁴⁸. Pour les classes qui ont un maître pour 40 élèves, elles étaient 44300 en 1975 et 52050 en 1980. Les chiffres qui se présentent entre 1975-

⁴⁸ Ministère de la Recherche scientifique et technologique pour le développement, janvier 1985

1980 représentent une amélioration quantitative et qualitative du système éducatif. L'évolution est progressive à partir de 1980 ; c'est pourquoi le ministère de l'enseignement secondaire et de l'éducation de base (MINESEB) enregistrait en 1980 : 11683 sekoly fanabeazana fototra (SFF), soit en moyenne 106 écoles primaires par fivondronam-pokotany. 964 établissements secondaires du premier cycle dont 669 sekoly ambaratonga faharoa fototra(SAFF), soit en moyenne 6 par fivondronam-pokotany. 113 établissements d'enseignement secondaires du second cycle dont 79 Sekoly ambaratonga Faharoa Manokana (SAFM), soit 13 par Faritany⁴⁹.

L'évolution quantitative était satisfaisante et le système de décentralisation de l'enseignement atteint en grande partie son objectif. Seulement, les moyens limitent l'efficacité et le perfectionnement du système adopté. Faute de crédit et de budget, l'Etat ne parvient pas à construire des bâtiments scolaires. La construction des infrastructures scolaires primaire et secondaire appartenait aux collectivités décentralisées et le fonctionnement des écoles était financé par les parents d'élèves. Le service national hors forces armées effectué par les élèves qui ont le niveau BEPC et le baccalauréat comblait l'insuffisance d'enseignant. Le plan élaboré par la révolution socialiste était louable mais les difficultés persistent.

4.1. La dégradation du système éducatif de 1975- 1986.

Les établissements scolaires restaient insuffisants et les salles de classes ne sont pas aux normes et moins équipées. La motivation des enseignants est presque absente. Ils sont mal payés surtout pour les étudiants qui ont effectués le service national hors forces armés. La fonction d'enseignement est négligée. Les enseignants sont obligés de se lancer dans d'autres activités pour combler le vide. L'insuffisance d'enseignant, la démotivation liée à la baisse du niveau de vie, le manque de matériel pédagogique déterminant la qualité de l'enseignement. Le départ des coopérants et des techniciens étrangers, le non maîtrise et le manque d'encadrement pédagogique entraîne la dégradation du système éducatif de la RDM. Les difficultés dans le choix du « malgache commun », le choix des termes techniques, scientifique, concepts appropriés, le manque de structure pédagogique et l'organisation du programme scolaire restaient encore discutables. De même, le financement dans l'édition des ouvrages ou manuels pédagogiques reste insuffisant ; pareil pour l'approvisionnement de matériels pédagogiques. La volonté de mettre en place des programmes adaptés aux réalités exigées de la nation était perturbé par la mauvaise qualité de matériels, des manuels ou ouvrages pédagogiques et surtout l'idéologie politique qui était intégré largement dans le système éducatif.

Le suivi et l'encadrement des enseignants sont insuffisants. Les dernières inspections académiques des CEG et des lycées s'effectuaient à la fin des années 1960. Par conséquent, l'école constituait un lieu d'endoctrinement idéologique dont les idées révolutionnaire et socialiste occupent une grande place dans toute organisation du programme scolaire. Les jeunes étudiants de l'école publique ne maîtrisent même pas la langue malgache en tant que langue d'enseignement et encore plus pire pour la langue étrangère. Ainsi, la majorité des étudiantes de l'école publique n'arrivait plus à continuer leurs études plus particulièrement au niveau de l'enseignement supérieur. En plus, une grande déperdition était enregistrée pour ceux qui ont effectués des services hors

⁴⁹ MINESEB 1980.

forces armés. L'écart entre les élèves de la région et de la capitale était flagrante, pire encore pour les élèves de l'école publique et les élève de l'école privée.

La loi 78- 040 n'atteint pas son objectif. Les principes tenus par cette loi développent les fonctionnements du système éducatif de la RDM dans le cadre du socialisme. L'anomalie se présente dans le cadre pédagogique. Ni les programmes scolaires, ni les structures pédagogiques ne sont pas figurées clairement par la loi 78- 040. Elle était largement inspirée par la politique basée sur le socialiste. La politique de la malgachisation était largement contestée par des écoles confessionnelles (surtout catholique) et l'enseignement supérieur. La maladresse dans la réalisation du nouveau système était profitée par des détracteurs, en dénonçant le régime tout entier d'avoir sacrifié toute une génération pour la malgachisation.

L'analyse de Rémy Ralibera dans son ouvrage « Souvenirs et témoignage malgache» apportait des critiques du système éducatif de la RDM en admettant que « la malgachisation de l'enseignement » constituait une sorte de « génocide culturelle »⁵⁰. Plusieurs critiques ont été lancées sur les principes adoptés en disant que « la politisation de l'enseignement entraînait la dégradation du système éducatif précédent, des critiques sur l'inefficacité du système éducatif de la RDM, . . . Par rapport aux systèmes éducatifs précédents, des critiques sur l'inefficacité du système éducatif de la RDM étaient très sévère à cause de la divergence de l'idéologie politique.

La volonté était louable, mais l'inefficacité de ce nouveau système amplifie les difficultés politiques, économiques, sociales. La démocratie régresse, la corruption revient, l'économie subit les contrecoups des deux crises pétroliers et la chute des matières premières. L'ensemble répercute à l'épuisement des réserves de devises au début des années 1980 et l'instauration d'une économie de pénurie. Le choix socialiste de Didier Ratsiraka commence à entraîner une chute du PIB réel par habitant à partir de 1975⁵¹.

La persistance des difficultés contraignait le gouvernement à engager des négociations avec les institutions internationales, c'est-à-dire renoué avec l'ouest et à adopter à partir de 1982 une nouvelle politique d'ouverture basée sur la politique d'ajustement structurel. Nouveaux systèmes politiques, économiques limitant la fermeture avec le monde occidental. Cette nouvelle réorientation répercute à la réorganisation du système éducatif. Les organes internationaux manifestent sa volonté de développer, d'améliorer, de redynamiser le système éducatif malgache dans le cadre du plan d'ajustement structurel.

L'analyse des évènements qui se présente à partir de 1986 nous permet de déterminer l'efficacité de ce nouveau système éducatif.

⁵⁰ Ralibera, R. (2007). *Souvenirs et témoignages malgaches, De la colonisation à la IIIe République ; Foi et Justice. Série « Recherche Historiques »*.Tananarive.

⁵¹ Journal MIDI MADAGASCAR, N°8775 du Samedi 23 juin 2012. Edition Spéciale 26 juin - in <http://midi.Madagascar.mg>

Chapitre. IV. LA NOUVELLE REORIENTATION DU SYSTEME EDUCATIF de 1986 - 1991 : « Vers une politique d'ouverture : le PAS ou Programme d'Ajustement Structurel ».

A partir de 1982, l'Etat malgache doit renouer avec l'ouest et accepter l'engagement, des négociations proposées par les institutions internationales, dans le cadre de la politique d'ajustement structurel. Il s'agit des réformes très importantes élaborées en fonction du « plan d'ajustement structurel », initié par le FMI, et financé par les différents projets soutenus par les grands bailleurs de fonds internationaux (multilatéraux, bilatéraux). Madagascar fait partie des pays identifiés de la banque mondiale, qui présentait un niveau de développement faible, du taux de scolarisation peu élevé, avec la combinaison du taux de redoublement et d'abandon élevé provoquait une efficacité interne faible.⁵²

Pour restructurer le système éducatif malgache, l'Etat prendrait l'initiative de renouveler les conditions prioritaires pour valoriser l'enseignement en adoptant une nouvelle politique d'ouverture et de réajustement dans le cadre du programme d'ajustement structurel (PAS). L'action menée par la banque mondiale et le FMI pour combattre la pauvreté et à améliorer le système éducatif reposent sur la mise en œuvre des investissements destinés à l'éducation. Des accords ont été successivement ratifiés entre Madagascar et le FMI, dans le cadre de redressement de l'économie.

La première recommandation du PAS reposait sur la nécessité de geler le recrutement des fonctionnaires. La mise en application d'un système libéral dont le principe de la restructuration et de la redynamisation du système éducatif s'était basée sur plusieurs secteurs : les programmes nationaux pour l'amélioration de l'éducation (PNAE), le crédit de redressement du système éducatif (CRESED).

1. La réhabilitation du système éducatif à partir de 1986 :

1.1. Les programmes nationaux pour l'amélioration de l'enseignement :

Phase I (PNAE I) : 1989-1990

Les recommandations du PAS reposent sur la nécessité de geler le recrutement des fonctionnaires. C'est dans ce cadre que les programmes nationaux pour l'amélioration de l'enseignement première phase (PNAE I) ont été lancés. Les programmes nationaux pour l'amélioration de l'enseignement première phase (PNAE I), mise en œuvre entre 1989-1990 constituaient le cadre de référence des actions menées pour rehausser l'efficacité du système d'éducation et de formation à Madagascar⁵³. L'objectif principal est de rejeter le système éducatif de la révolution socialiste et de mettre en place une nouvelle politique dans le cadre de l'« universalisation de l'enseignement primaire ». Ce nouveau système proposé par la banque mondiale rejettait l'ambition politique, l'idéologique du régime socialiste, limitant le non intégration, le non intervention des pays occidentaux dans le cadre de développement économique, politique, social de la nation malgache. Cette politique d'universalisation consistait à libérer le système éducatif malgache. La mise en application du programme scolaire aux réalités de la nation malgache, sans référence internationale a été largement contestée par la banque mondiale. Ainsi, le

⁵² Rapport sur le développement Humain .page 238

⁵³ ADEA du MINISEB Madagascar présenté par l'Equipe Technique Nationale Malgache dirigé par RATREMA William, (2003). *Les contrats Programmes et l'amélioration de la qualité de l'enseignement à Madagascar*. Page 9.

nouveau système éducatif placé doit suivre les exigences et les normes internationales tant sur la pratique pédagogique que sur les matériels didactiques appropriés (ouvrages, manuels, ...)

Dans le cadre du PNAE I, les actions consistent à chercher des stratégies possibles pour améliorer, aménager le programme scolaire, de développer et élaborer le curriculum.

L'amélioration qualitative de l'enseignement se basait sur l'« amélioration de l'accès et de l'efficacité interne ». Ainsi, les stratégies adoptées sont centrées sur l'élève et basées sur l'école par le biais de la démarche ascendante en harmonie avec la descente habituelle et la responsabilisation des entités scolaires dans la planification de l'administration et dans la gestion du système éducatif. » La démarche ascendante s'explique par la considération des points de vue des acteurs directs dans le processus de l'élaboration et de la mise en œuvre des stratégies, des projets ou des programmes de développement du système. Au niveau de la planification, la déconcentration de certaines activités de la direction centrale vers ses services déconcentrés vise à appuyer techniquement cette démarche⁵⁴. Ainsi, ce nouveau système éducatif doit strictement suivre les engagements recommandés par les organismes internationaux. Des responsables pédagogiques s'organisent au sein du ministère de l'éducation pour l'élaboration du programme scolaire, l'approche pédagogique appropriée, ... tout en respectant les principes et les stratégies imposées par la banque mondiale. Les autres fonctions comme le financement, appartiennent aux autres projets de développement, mais toujours dans le cadre du PAS. L'action du PNAE restait ainsi dans les recherches des stratégies possibles pour l'amélioration de l'enseignement primaire dans le cadre fixé par la banque mondiale.

1.2. Le projet CRESED phase I : crédit pour le renforcement du système éducatif phase I : 1990

Le CRESED I ou crédit pour le renforcement du système éducatif phase I a été mis en œuvre en 1990. C'est un projet de financement de quatre millions de dollars⁵⁵, consacré dans le secteur de l'éducation nationale, plus particulièrement dans l'enseignement primaire. Dans l'enseignement secondaire, il a axé ses activités sur la discipline anglaise, histoire-géographie, malgache et les sciences naturelles. Il intervient principalement dans l'aménagement du programme scolaire, dans l'élaboration et le développement du curriculum. Il participe largement dans l'approvisionnement des moyens techniques nécessaires et exigés dans la mise en œuvre du programme de développement de l'enseignement : ouvrages, matériels didactiques, La remise en cause et la mise en œuvre de la nouvelle approche pédagogique étaient entre les mains du projet CRESED. La plus importante était marquée par le financement et le renforcement du programme de la formation continue des enseignants. Les actions menées par le projet CRESED I ne doivent pas échapper des engagements lancés par la banque mondiale, mais toujours dans l'intérêt de la nation. C'est pourquoi, l'action principale du CRESED I s'était orientée sur le renforcement des aptitudes dans le domaine de l'administration, de la planification ; la sécurisation des dépenses dans le cadre éducatif en faisant des contrôles rigoureux sur le fonctionnement du budget consacré dans le

⁵⁴ ADEA du MINISEB Madagascar présenté par l'Equipe Technique Nationale Malgache dirigé par RATREMA William, (2003). *Les contrats Programmes et l'amélioration de la qualité de l'enseignement à Madagascar*, page 13

⁵⁵ Idem. p.16

domaine de l'enseignement. L'ensemble des travaux répercute à l'amélioration qualitative de l'enseignement à tous les niveaux, en particulier ceux de l'éducation de base.

1.3. La formation des enseignants

Puisque les recommandations du PAS exigent le gel de recrutement des fonctionnaires ; le recours au recrutement des enseignants non fonctionnaires ou FRAM est inévitables dans le cadre de la massification des enseignants pour combler l'insuffisance d'enseignant et d'éviter la fermeture des écoles. Cette initiative est en parallèle avec le défi pour la « scolarisation universelle » avec une forte croissance d'instituteurs. Selon l'Etat, les maîtres FRAM sont plus proches de la culture, des intérêts des parents et des communautés, identifiés par la communauté et issue de la communauté elle-même. Le gouvernement admettait que le développement de liens étroit entre parents et enseignants est un facteur essentiel pour un système scolaire de haute qualité et performant. De même, ce système développe des perspectives d'emploi au sein des communautés surtout dans le milieu rural où l'offre d'emploi restait très limité. Par contre, cette idéologie est largement critiquée par des spécialistes. Par exemple, Clignet et Ernst dans une « étude sur l'évaluation de la qualité de l'enseignement primaire publique en 1991, admet que « les enseignants ont une efficacité maximale quand ils travaillent hors de leur milieu géographique et conservent leur distance à l'égard des parents d'élèves ».⁵⁶ Le système FRAM augmente progressivement le taux d'enseignants primaire ; mais limite le recrutement des enseignants fonctionnaires et la formation continue des enseignants dans les écoles normales. La priorité de l'Etat se plaçait dans le cadre de renforcement quantitatif du nombre d'enseignants non fonctionnaires, pour alléger les dépenses budgétaires au sein de l'enseignement, sans prévoir les conséquences néfastes provoquées par l'insuffisance de la formation des enseignants. Jusqu'ici, la formation des enseignants FRAM restait très limitées et presque absente. Le plan de formation des ENF (enseignant non fonctionnaire) n'est pas encore figuré. Il est évident que la qualité de l'enseignement primaire restait médiocre. L'augmentation quantitative des enseignants FRAM restait encore insuffisante.

1.4. L'approche pédagogique appliquée

Depuis la période coloniale, continuée par la Première République jusqu'en 1990 ; aucun changement de l'approche pédagogique n'est effectué. L'approche thématique domine le système pédagogique. L'aménagement et l'amélioration d'une nouvelle approche pédagogique font parties des engagements du CRESED I. A partir de 1990, une remise en cause de la méthode pédagogique s'est observée au sein de l'enseignement malgache. Des travaux de réaménagement, déterminés par des techniciens pédagogiques financés par le projet CRESED I ont été commencés au sein de l'administration scolaire. Il s'agit des réflexions, des études théoriques, et le changement radical n'est effectué que plus tard. En fait, le projet CRESED I remet en cause l'approche thématique héritée de la période coloniale.

⁵⁶ Clignet, R., Ernst, (B.). (1995). *L'école à Madagascar. Evaluation de la qualité de l'enseignement primaire public.* Paris, édition Karthala

2. Les conséquences de la nouvelle réorientation du système éducatif

2.1. Les atouts de la nouvelle réorientation du système éducatif :

La politique d'ouverture permet l'amélioration qualitative de l'enseignement. Le développement des coopérations avec les organismes multilatéraux et bilatéraux favorise l'approvisionnement des matériels didactiques (ouvrages, cartes, manuels pédagogiques,...). Cela facilite également les moyens pour l'édition des manuels pédagogiques, la construction ou le réaménagement des infrastructures scolaires : écoles, bibliothèques,... L'aménagement et la réadaptation du programme scolaire permettent aux étudiants malgaches de s'épanouir pleinement non seulement sur le plan national, mais plus particulièrement sur le monde extérieur. L'aménagement du programme scolaire était accompagné de la remise en cause du système pédagogique appliquée à Madagascar depuis la période coloniale. La réalisation des projets financés par la banque mondiale et le FMI a été fortement contrôlée par des administrations spécifiques. La nouvelle politique basée sur l'ouverture avec les organismes de développement, les pays étrangers entraînait la dépolitisation du système éducatif basée sur la révolution socialiste et l'amélioration de la qualité de l'enseignement. Cette politique répercute également à l'uniformisation du système éducatif entre l'enseignement public et l'enseignement supérieur. Concernant la formation des enseignants, les recommandations du PAS exigent le recrutement des enseignants non fonctionnaires (ENF) pour faire face à l'insuffisance des enseignants et la fermeture des écoles. Ce système permet à Madagascar de doubler la taille des enseignants primaire. Par conséquent, les dépenses des budgets consacrées aux futures et aux enseignants fonctionnaires sont moins importantes. L'Etat peut consacrer beaucoup plus de budget dans la construction et l'aménagement des infrastructures scolaires, par l'approvisionnement des matérielles pédagogiques.

2.2. Les faiblesses de la réorientation du système éducatif basé sur le PAS :

Par rapport au système éducatif basé sur la révolution socialiste, les résultats apportés par la nouvelle politique d'ouverture déterminée par le PAS étaient beaucoup plus importants. Seulement, des difficultés persistent ; l'amélioration qualitative de l'enseignement est concrète mais l'autonomie du système éducatif malgache était contestée. L'efficacité de ce système est limitée par le temps. La crise politique limite la mise en œuvre des différents projets de développement du système éducatif lancé depuis 1986 : le projet PNAE I n'a duré que deux ans entre 1989-1991, et le CRESED I n'a duré qu'une année (1990). La grande partie des programmes lancés par les révolutions socialistes restait encore appliqué dans la grande partie de l'île, malgré cette nouvelle orientation du système éducatif. Le débat concernant la langue d'enseignement persiste. Aucune ligne directrice, aucune loi ne déterminent le changement du système éducatif. La grande difficulté s'observe plus particulièrement au niveau de la recommandation du PAS concernant le gel de recrutement des fonctionnaires. La mise en place des enseignants non fonctionnaire recrutés et financés par les associations des parents d'élève (FRAM) détériorent davantage la qualité de l'enseignement publique. Le recrutement des ENF ne suit pas la norme ; et leur formation était insuffisante. Par contre, la formation des enseignants fonctionnaires était très limitée. Les dirigeants étaient préoccupés par la multiplication progressive des enseignants sans tenir compte la valeur de la formation pédagogique procurée aux futures enseignants. La formation continue des enseignants

était limitée. En plus, les enseignements non fonctionnaires recrutés au niveau de la communauté locale ne sont pas forcément procuré à l'épanouissement de l'enseignement. Le programme de formation d'enseignants reste obscur, les modalités des programmes de formation ne sont pas figurées dans le système de formation des enseignants. Des cours, des séminaires, des visites sur terrain, des exercices d'enseignement de différents types, l'apprentissage modulaire, le micro-enseignement, l'observation dans les écoles et ailleurs, les procédures de sélections, des rencontres, des différentes réunions éducatives étudiantes sont insuffisantes et presque absentes. Alors que la mise en valeur d'un programme de formation d'enseignants est considérée comme « une série de phénomènes provoquées intentionnellement pour aider les élèves maîtres à acquérir les connaissances, les habiletés, les dispositions, les normes, ... de la profession d'enseignant ». ⁵⁷ En un mot, on peut dire que la mise en œuvre d'une nouvelle forme du système éducatif basé sur la politique d'ouverture et les différentes coopérations déterminées par des projets de développement d'enseignement étaient appréciable, mais les difficultés se présentent toujours dans la mise en valeur du système pédagogique basé sur l'amélioration du programme scolaire, la remise en cause de l'approche pédagogique et la négligence de la formation des élèves – maîtres ou des enseignants en service. La volonté est annoncée sur le plan mais la réalisation était décevante.

3. Les évènements de 1991 :

Pour la période post- indépendance entre 1960- 1991, deux crises ont frappé Madagascar : l'un au début des années 70, dont le PIB est oscillé autour de 450 dollars par habitants. Depuis, ni le régime socialiste, ni la nouvelle politique d'ouverture n'offrent pas des conditions favorables pour rehausser cette valeur. Les investissements à outrance étaient une succession d'échecs. L'endettement était à son comble. Les difficultés économiques, sociales,... s'intensifient, alors que le pouvoir en place ne parvient plus à apporter des solutions. Une hausse substantielle de prix des denrées de base, les mesures des dévaluations successives entraînent un appauvrissement général. Les niveaux du début des années 70 ne sont plus atteints, le PIB n'arrivait plus à dépasser les 300 dollars par habitant. En 1989, le président Ratsiraka manifeste sa volonté de supprimer la « censure » à la suite de sa réunion à la Baule avec le président Mitterrand. La « presse libre » se fait l'écho du mécontentement populaire. La prise de conscience de la grande partie de la population répercute à la préparation des mouvements. Le conseil permanent des forces vives, créé par l'opposition en 1990 décrète une grève générale le 8 juillet 1991. Les différentes manifestations atteignent la grande partie de l'île. Par contre, les forces armées intensifient des répressions aux manifestants. C'est ce qui s'est passé le 10 Août 1991, lors du meeting effectué vers le palais présidentiel à Iavoloha. Plusieurs manifestants ont été victimes lors de cette marche. Le mécontentement populaire était incontournable. La grève s'intensifie. Par la convention du 31 octobre, Didier Ratsiraka a accepté la création d'une haute autorité de l'Etat et d'un gouvernement de transition. Une nouvelle constitution équilibrant les pouvoirs entre un président élu au suffrage universel et une assemblée nationale souveraine est adoptée en août 1992. Le professeur de médecine Albert Zafy, candidat des forces vives remporte les élections du février 1993. Cette

⁵⁷ L.G.KATZ et J.D.RATHS, « A Framework for research on teachers education programs » *In journal of teacher Education, volume XXXVI, 6 Novembre- Decembre. 1985*; traduit par Université d'Illinois, Etats-Unis, p 387 traduit par J.DONNAY et E.CHARLIER. *Un cadre structurel pour la recherche sur la formation des enseignants*. Facultés Notre-Dame de Namur.

période détermine également la Troisième République malgache. On peut dire alors que la crise de 1991 a mis à néant, les efforts de redressement engagés. Sur le plan éducatif, le mouvement populaire de 1991 a bouleversé de nouveau le système éducatif. Toute forme de restructuration après les crises des années 70, initié par les organismes de financement sont interrompues.

CONCLUSION DE LA DEUXIEME PARTIE :

Tout au long de la Deuxième République, deux politiques éducatives contradictoires se sont présentées : la politisation de l'enseignement dans le cadre du socialisme, la malgachisation et la nouvelle réorganisation basée sur la politique de la restructuration tout en rejetant le système précédent. Faute de moyens, l'insuffisance des études préalables, la maladresse dans la réalisation des différents programmes énoncés, les objectifs de la RDM ne sont plus atteints et largement contestés. Cette maladresse favorise le retour brusque dans de situation de dépendance dans tous les domaines de développement. Dans le cadre de la restructuration, la première phase des différents projets insiste davantage sur des études théoriques basées sur l'aménagement du programme, le développement et l'élaboration de curriculum (PNAE I), et la prise en charge du financement,...Mais la période très limitée ne favorise pas l'efficacité effective des différents programmes de développement du système éducatif. Le recours au recrutement des maîtres FRAM avec l'insuffisance de la formation pédagogique détériorent la qualité de l'enseignement, les actions menant à l'amélioration qualitative de l'enseignement ne sont pas concrétisées. Ce ne sont que des initiations et des études théoriques dont la plus marquante était la réflexion et les études de la nouvelle approche pédagogique basée sur la PPO. Par conséquent, les difficultés persistent et l'avenir du système éducatif reste encore obscur. Espérant que la nouvelle politique de la Troisième République améliorera la qualité du système d'enseignement tout en plaçant un système éducatif beaucoup plus efficace et durable.

TROISIEME PARTIE :

**LE SYSTEME EDUCATIF DE LA TROISIEME
REPUBLIQUE de 1993 jusqu'au 11 décembre 2010**

Le début de la Troisième République malgache a été marqué par un taux de scolarisation peu élevé, avec la combinaison du taux de redoublement et d'abandon élevé, d'où l'inefficacité interne faible. Le taux de redoublement est relativement élevé pendant la période de 1992- 1993. Il s'est situé entre 35,1% à 41,7%⁵⁸. La hausse sensible enregistrée peut s'expliquer par les impacts des événements sociopolitiques de 1991. Une certaine amélioration s'est observée en 1996 avec une baisse de 41%⁵⁹. Plusieurs efforts ont été apportés à partir de la troisième république dont le but de rehausser la qualité du système éducatif. Un nouveau système d'éducation entre en vigueur à partir de la troisième république. C'est la cinquième grande réforme du système éducatif malgache. La nouvelle politique d'ouverture dans le cadre du PAS limite la politique éducatif de la deuxième république et permet la réintroduction du système français dans le système éducatif malgache avec le retour de la langue française.

⁵⁸ Ministère de l'Education Nationale, année scolaire 1992- 1993

⁵⁹ Ministère de l'Education Nationale, année scolaire 1996- 1997

Chapitre. V. Le système éducatif à la suite de l'avènement de Zafy Albert : 1993-1996

1. Les principes organisationnels du système éducatif malgache :

A partir de 1992, la Troisième République a rejeté l'idée du socialisme, mais dans le fond a retenu le développement de l'Homme.⁶⁰ En matière d'éducation, les nouvelles orientations portent sur « l'organisation d'un enseignement gratuit, accessible à tous ». La plus marquante était la loi d'orientation 94- 033⁶¹. Elle défend le droit de toute personne à l'éducation et à la formation » dont l'objectif de « favoriser l'épanouissement physique, intellectuel, moral et artistique de la personnalité de l'individu, dans la pleine jouissance de sa liberté »⁶².

L'éducation et la formation procurées doivent prioritairement conférer aux membres de la société le sens de la « responsabilité et la capacité de protéger l'environnement, de respecter et de faire fructifier le patrimoine culturel, linguistique et spirituel de la communauté, de se montrer tolérant envers les systèmes sociaux, politiques, culturels tout en veillant et sauvegardés les droits de la personne, de défendre la cause de la justice sociale ainsi que d'œuvrer pour sauvegarder la souveraineté, de la cohésion nationale, la paix et la solidarité internationale dans un monde caractérisé par l'indépendance.

Elles doivent préparer l'individu à une vie active intégrée dans le développement social, économique et culturel du pays. D'où l'importance de libérer l'initiative, de favoriser la créativité, de cultiver le goût de l'effort, de développer l'esprit de compétition, le sens de la communication, de la recherche et de l'excellence. Ce droit doit être protégé contre les dérives⁶³, d'où le rôle de l'Etat de garantir le respect de ce droit.

De même, l'administration des collectivités territoriales décentralisées (CTD) doit être en parfaite conformité avec la politique nationale⁶⁴. Les collectivités territoriales décentralisées ont contribué à la réalisation du projet en vue d'atteindre les objectifs mentionnés dans le contrat-programme⁶⁵ prévu. Les mairies et les sous-préfectures ont contribué à la sensibilisation de la communauté et des parents afin d'honorer leur engagements dans la construction des bâtiments scolaires, la scolarisation des enfants,... Ils doivent faciliter la délivrance des copies, l'acte d'état civil des élèves ; la légalisation des pièces requises, à la participation, à la rémunération des enseignants payés par FRAM, et à la réhabilitation de l'accès à l'école au sein du chef lieu de commune, en collaboration avec la communauté locale. Quand aux partenaires⁶⁶, ils participent activement à la planification, à la gestion et à l'évaluation des multiples formes que revêtent l'éducation et de formation⁶⁷. Les CTD constituent une composante stratégique. Les établissements privés sont soumis à la même loi que ceux des écoles publiques. Le principe d'organisation et de la formation des partenariats publics et privés (3P) se sont donc basés sur les principes d'unité et de

⁶⁰ Loi d'orientation N°92- 004, et la constitution de la Troisième République titre II, article 22 à 27

⁶¹ Loi d'orientation 94 - 033, adoptée par l'Assemblée Nationale en sa séance du 23 Novembre 1994 et selon la décision n°04- HCC/D.3 du 18 janvier 1995.

⁶² Article 2 de la loi d'orientation 94- 033.

⁶³ Article 4 de la loi d'orientation 94- 033.

⁶⁴ Article 9 de la loi d'orientation 94- 033.

⁶⁵ ADEA, (2003). *Les Contrats Programmes et l'amélioration de la qualité de l'enseignement à Madagascar* ; page 57

⁶⁶ Article 11 de la loi d'orientation 94- 033

⁶⁷ Article 19- 21 de la loi d'orientation 94- 033

diversité, la garantit de continuité, de complémentarité, d'interdépendance et de synergie ainsi que le succès de la performance et du progrès constant.

2. L'organisation scolaire de la première période de la Troisième République :

L'éducation fondamentale

Les besoins d'apprentissage fondamentaux des enfants, des adolescents et des adultes se développent sur la mise en place de l'« éducation fondamentale pour tous », d'où l'importance des systèmes de formations diversifiées. Ainsi, l'éducation et/ou la formation fondamentale se développe dans deux cadres bien déterminés : le cadre formel et le cadre non formel.

L'éducation formelle est constituée par l'éducation fondamentale, l'enseignement secondaire, la formation technique et professionnelle et l'enseignement supérieur avec la formation universitaire.

L'éducation fondamentale regroupe l'école maternelle ou préélémentaire et l'école primaire ou élémentaire. L'école maternelle ou préélémentaire est une véritable école qui fait partie intégrante du système éducatif et de formation dont la mise en place est obligatoire, impérative et prioritaire des autorités publiques⁶⁸. L'accès y est prioritaire aux enfants âgés au moins de trois ans. C'est une formation payante même dans les écoles publiques. Elle constitue une étape importante dans le processus de « socialisation ». C'est aussi un lieu d'expériences et d'apprentissage essentiel. Elle servira de base et de condition de la réussite à l'école et dans la vie. Son objectif général est de développer toutes les possibilités de l'enfant afin de lui permettre de former sa personnalité et de lui donner les meilleures chances. C'est donc, une école à vocation d'éveil et d'ouverture aux activités physiques, de communication, d'expression orale et écrite, des activités artistiques, esthétiques, scientifiques et techniques.

Après l'école maternelle, les enfants passent obligatoirement dans l'enseignement primaire à partir de six ans. L'enseignement primaire est procuré dans les écoles primaires ou élémentaires publiques et privées. Ce niveau vise l'autonomie de l'enfant et lui donne les moyens d'agir sur son existence et sur la société pour participer pleinement au développement, pour prendre des décisions éclairés et pour continuer à apprendre dans une perspective de formation permanente. La formation élémentaire se traduit par des apprentissages effectifs et assurent l'acquisition cohérente des instruments fondamentaux de la connaissance à commencer par la lecture, l'écriture et le calcul ; des concepts et de la capacité de raisonnement, des savoir-faire, des valeurs comportementales humaines et sociales. Les arts, le sport et la culture font partie intégrante de la formation élémentaire comme les autres disciplines. A la fin de l'étude primaire, les élèves sont sanctionnés par un diplôme CEPE. Après, ils ont le choix entre le collège d'enseignement général et le centre de formation professionnelle⁶⁹.

L'enseignement secondaire général vise la promotion culturelle et humaine, l'épanouissement de la personnalité de l'élève ainsi que sa préparation à l'entrée dans la vie active, l'apprentissage progressif de la notion de responsabilité en tant que citoyen et membre d'une société démocratique dans un état de droit, et la préparation aux études supérieures. L'enseignement

⁶⁸ Articles 23-24-25-26 de la loi 94- 033

⁶⁹ Article 28, 29, 30, 31,32 de la loi d'orientation 94- 033

secondaire général comporte deux cycles : le collège et le lycée. L'admission dans les collèges ; du lycée se font par voie de concours et à la fin des deux cycles, les élèves sont sanctionnés par des diplômes. Dans les deux catégories d'établissements, les arts, les sports et la culture font toujours de la partie intégrante de l'enseignement.

Au niveau du collège, l'enseignement dispensé tend à la consolidation et à l'approfondissement de la formation reçue à l'école primaire. Il se repartit en quatre années. Pour la poursuite de leurs études, les élèves ont le choix entre les lycées et la formation professionnelle. La formation donnée ne se limite pas aux disciplines classiques. Elle doit contribuer à la valorisation des arts, des métiers et des activités pratiques de création et d'innovation.

Le lycée prépare à l'accès aux études supérieures et /ou à une formation professionnelle. La formation dans les lycées se repartit en trois ans. La première année du lycée constituait une année de base servant le tronc commun. Au niveau de la deuxième année du lycée, les élèves sont appelés à choisir entre plusieurs orientations. Au niveau de la fin d'étude, les élèves peuvent se présenter au baccalauréat.

L'enseignement supérieur est déterminé par l'ensemble de toutes les formations postsecondaires ; mettant l'accent sur l'approfondissement et la transmission des connaissances. Ce niveau mène à la préparation d'une activité professionnelle hautement qualifiée. Ainsi, il contribue au développement de la recherche (à l'élévation du niveau scientifique, culturel et professionnel de la nation,...), au développement de l'individu par une formation de haut niveau, visant son épanouissement sur le plan scientifique, culturel, moral et physique, au développement régional et national et à l'essor économique du pays, enfin à la promotion et à l'enrichissement des valeurs fondamentales de l'identité nationale. Ainsi, l'indépendance vis-à-vis de toute emprise politique et idéologique, l'autonomie, l'ouverture, les franchises et les libertés universitaires, constituent les principes fondamentaux régissant l'enseignement supérieur.

Concernant la stratégie et la politique de développement de l'enseignement supérieur ; la plus importante était marquée par la création d'un « conseil national de l'enseignement supérieur ». L'enseignement supérieur est dispersé dans les institutions publiques qui sont les « universités », les établissements d'enseignement supérieur et de recherche, des centres de formations ainsi que dans les institutions privées,... . L'ensemble participe largement aux activités du conseil national de l'enseignement supérieur.

L'enseignement supérieur dispense une formation courte, une formation longue et une formation à la carte. La formation courte a pour duré de deux à trois ans. Elle vise à la préparation et à la qualification des techniciens supérieurs. La formation longue est organisée en cycles dont le nombre, la nature et la durée peuvent varier en fonction de la discipline : le premier cycle est consacré à asseoir des connaissances de bases relatives aux disciplines fondamentales. Le second cycle regroupe des formations professionnelles et générales. Il prépare à la maîtrise des connaissances déjà acquises et à l'initiation à la recherche. Le troisième cycle est une formation à la recherche. Elle comporte la réalisation individuelle ou collective des travaux scientifiques originaux qui se traduisent par une thèse ou une formation à la spécialisation d'une compétence professionnelle spécifique.

La mise en place de l'enseignement à distance faisait l'objet d'une formation. Comme les autres organisations précédentes, la formation universitaire est réservée aux étudiants titulaires du baccalauréat ou d'un titre équivalent. Pareille pour les institutions de formations supérieures, mais les conditions d'accès pédagogiques sont largement variées. La fin de chaque cycle universitaire

sera sanctionnée par des diplômes nationaux à part les connaissances, les compétences ou les éléments de qualifications professionnelles acquises. La formation courte et la formation à la carte conduisent également à la délivrance d'un diplôme ou d'une attestation. Tout diplôme ou titre universitaire national jouit de la validité de plein droit sur l'ensemble du territoire. Le ministère chargé de l'éducation et de la formation détermine l'équivalence des titres et des diplômes malgaches aux diplômes étrangers du niveau supérieur dont l'objectif était de mettre en place une institution universitaire la plus qualifiée.

La formation technique et professionnelle⁷⁰ est une composante fondamentale de redressement économique et social. En ce sens, les politiques nationales et décentralisées d'orientation scolaire et d'investissement doivent prendre en compte la nécessité de valoriser cette formation. Elle a pour objet de permettre à toute personne d'acquérir des connaissances nécessaires, de s'adapter aux changements des techniques et des conditions de travail, de favoriser la promotion sociale pour l'accès aux différents niveaux de cultures professionnelles et de qualifications, de contribuer au développement socio-culturel et économique de son pays. Elle vise l'acquisition du savoir, du savoir-faire, du savoir-être et du savoir-devenir, et les éléments essentiels de l'intégration positive dans la vie active. Comme les autres disciplines, les arts, les sports et la culture font toujours partie du système de formation technique et professionnelle.

L'éducation non formelle est constituée de toute activité éducative en dehors du système éducatif formel. Elle est destinée à offrir des possibilités d'apprentissage à tous ceux qui n'ont pu tirer profit du système éducatif formel pour leur préparation à la vie active. Parmi les activités éducatives non formelles, on peut citer l'alphabétisation fonctionnelle, la formation à la vie familiale et sociale.

L'alphabétisation fonctionnelle a pour objectif de favoriser la mobilisation des acquis en lecture, écriture et calcul au profit de la vie quotidienne. Des partenaires sociaux, ONG, organisations confessionnelles et autres associations exécutent le programme d'alphabétisation fonctionnelle en collaboration étroite avec le ministère de l'éducation, de la formation et les C.T.D. Pour maintenir et améliorer les acquis, la création d'un environnement lettré est indispensable par la mise en œuvre du programme de post-alphabétisation au niveau des C.T.D.

3. L'organisation du système éducatif de la première phase de la Troisième République.

La dégradation du système éducatif de la deuxième république oblige le nouveau gouvernement à l'amélioration qualitative et quantitative de l'enseignement basée sur l'enseignement décentralisé. Le programme CRESED I suspendu en 1991 reprend sa place à partir de 1994. Le gel de recrutement des fonctionnaires est maintenu. La mise en œuvre des PNAE phase 1 de 1989-1990 s'est développée en 1995 avec la collaboration des différents partenaires dans le cadre de la mise en application du « contrat-programme ». La plus concrète était marquée par la remise en cause de la langue d'enseignement permettant le retour de la langue française ; la mise en valeur du bilinguisme, et la nouvelle approche pédagogique basée sur la P.P.O,... L'analyse des différents systèmes d'organisation, de formation déterminée sur cette partie nous permettra de voir les réalités qui s'étaient présentées tout au long de la troisième république de

⁷⁰ L'article 69 de la loi d'orientation 94- 033

1993-1996 face aux différents plans de développement du système éducatif lancés par la loi d'orientation n° 94- 033.⁷¹

3.1 La langue d'enseignement

Une nouvelle politique linguistique a été mise en œuvre dans le cadre de l'amélioration qualitative de l'enseignement. Puisque la politique éducative de la troisième république n'interrompe pas les différents systèmes de coopérations avec les organismes multilatéraux, bilatéraux, les programmes financés par les différents projets de développement ont été continués. Ainsi, dans le cadre de l'« universalisation de l'enseignement », la réorganisation fondamentale de la langue d'enseignement fait partie de la préoccupation primordiale exigée, d'où le retour à la langue française.

3.1. 1. Le retour de la langue française

Vers la fin de la deuxième république, début des années 1990, une nouvelle politique linguistique entre en vigueur⁷². La décision ministérielle précise « l'usage des langues dans les établissements scolaires niveau I, niveau II et le niveau III. Elle concerne aussi bien les langues d'enseignement que les langues à enseigner en tant que discipline. La mise en application directe de cette décision était perturbée par les évènements de 1991. L'intensification de la crise a perturbé cette nouvelle réorientation de l'enseignement planifié par la deuxième république. Certains projets ont été suspendus pendant la crise et ne reprend qu'après la stabilité politique. C'est le cas de CRESED phase I de 1990, il n'est continué qu'en 1994...

La mise en œuvre de la politique linguistique nationale n'est effectuée qu'à partir de la troisième république. Elle était déterminée par la constitution et/ ou les conventions intergouvernementales intégrées par la république de Madagascar définie par la loi 94- 033⁷³. Dans son article, la loi confirme « le statut de la langue nationale » conféré à la langue malgache par la constitution et doit se « traduire » en action d'éducation et de formation sur l'ensemble du territoire de la république de Madagascar. Dans son ouvrage, RAKOTONDRAEBE illustre son point de vue en insistant que « ce qu'il faut rattraper, c'est le retard en français et le bas niveau de culture générale »⁷⁴. La remarque était effective parce que la détérioration du système éducatif ne se limite seulement sur le non maîtrise de la langue étrangère, mais plus particulièrement, à cause de la malgachisation de l'enseignement tout au long de la deuxième république. Les actions les plus concrètes se sont surtout le changement des inscriptions, le retour à la dénomination française dans des différentes disciplines tant sur l'appellation et le fonctionnement des disciplines d'histoire-géographie, l'instruction civique, les connaissances usuelles,... ; le renforcement de la langue française au niveau des enseignants et des étudiants. Le français redevient la langue d'enseignement dans la grande partie des disciplines à partir de la rentrée scolaire 1990- 1991. Le malgache n'est utilisé que dans l'enseignement de la malagasy, de la morale, de l'instruction civique, de l'histoire

⁷¹ Loi d'orientation 94- 033 adopté par l'assemblée nationale le 23 novembre 1994

⁷² Décision n°1-001-90/MINESEB, Journal officiel de la République Malgache

⁷³ Loi 94-033 portant orientation Générale du système d'Education et de Formation à Madagascar adopté par l'Assemblé National le 23 Novembre 1994 et promulgué par le président de la République à la suite de la décision n°4-HCC/D3 du 18 Janvier 1985 in Journal officiel de la République Malgache

⁷⁴ RAKOTONDRAEBE M. (1986). *Malgachisation de l'Enseignement et Francophonie*, in Institut supérieur de Théologie et de Philosophie de Madagascar, page 52.

de Madagascar. L'ensemble de ces disciplines ne présente qu'une partie très limitée de l'horaire par rapport à l'ensemble de matières enseignées. Le reste était enseigné en français ; il s'agit plus particulièrement des matières scientifiques (physique-chimie, mathématique, science naturelles,...) l'histoire internationale,...

Malgré tout, le retour progressif de la langue française n'était pas effectif, ce qui répercute à la mise en application du bilinguisme avec la persistance de la langue malgache associé par l'enseignement en français.

3.1.2. Le bilinguisme

L'individu bilingue, c'est quelqu'un qui est capable de parler plus de sa première une autre langue étrangère dont la compétence est comparable de sa langue natale, et capable d'utiliser l'une ou l'autre en toute circonstance avec une efficacité semblable. L'article 16 insiste sur la nécessité de gérer l'apprentissage par la coexistence de plusieurs langues à sa base. Chaque langue étrangère aura pour but de chercher aussi efficace que possible la complémentarité fonctionnelle vers la langue maternelle. L'objectif du bilinguisme insiste davantage sur la valorisation de la langue dans la communication en classe. Il facilite l'acquisition des connaissances, la mémorisation, la conceptualisation, l'analyse et les raisonnements, le développement de la capacité intellectuelle. Il favorise également l'épanouissement de la personnalité et le développement intellectuel. Sa mise en valeur constituait un outil d'accès aux diverses ordres de connaissances indispensables à l'insertion dans la vie nationale et le monde moderne. Cette période était marquée par des grands débats dans la question du choix de la langue d'enseignement. C'est un débat aussi ancien que la colonisation de la grande île car cette exception linguistique restait très peu étudiée, et surtout perturbé par la diversité régionale. De toute façon, le « bilinguisme » qui règne à Madagascar était considéré comme « le bilinguisme partiel ». Il serait plus enrichissant qu'appauprissant si l'acteur savait dépasser les attitudes conflictuelles adoptées à l'égard de l'une ou l'autre langue pour capitaliser sur l'étude des conséquences d'un tel style de pensé⁷⁵.

3.2. Le programme scolaire

Les programmes scolaires ont été effectivement changés. Les programmes lancés aux élèves ne se limitent plus sur la connaissance de la nation. L'étude du monde extérieur redevient importante surtout à partir de l'enseignement secondaire. Le cas est concret dans l'enseignement de l'histoire. L'histoire de Madagascar était enseignée en malgache et l'histoire des relations internationales étaient enseignés en langue française. L'organisation du nouveau programme est inspirée du programme scolaire français. C'est pourquoi certaines études parlent du retour inconscient de l'enseignement français ; déterminé par la coopération française à partir de 1991. Dans l'enseignement primaire, le retour de l'enseignement en français s'est effectué lentement. L'enseignement demeure en grande partie en malgache ainsi que les disciplines procurées sauf le français.

A partir de l'enseignement niveau II, grâce au renforcement de la conjugaison, de grammaire, les programmes scolaires n'étaient plus limités sur l'étude de la nation, mais se développe davantage

⁷⁵ Clignet R. et Bernard Ernst, (1995). *L'Ecole à Madagascar, Evaluation de la qualité de l'Enseignement primaire Public*, Paris. Edition KARTHALA, Préface de Michel Levallois.

sur la scène internationale. La remise en valeur de la langue étrangère, surtout le français favorise l'accès aux différents documents grâce aux différents manuels scolaires, des ouvrages, des films documentaires,... Le nouveau système éducatif consacre beaucoup de temps dans l'utilisation de la langue française dans le fonctionnement de l'enseignement. L'initiative restait louable avec l'objectif de l'amélioration qualitative du système éducatif ; mais le changement était brusque et progressif ; alors que les conditions exigées n'étaient pas encore prêtes. Les difficultés ne se limitent seulement au sein des enseignants ; mais concernant plus particulièrement les étudiants qui ont vécu la malgachisation. Cette histoire entraîne des déperditions des étudiants surtout pour le niveau II et le niveau III. Plusieurs étudiants formés par la malgachisation ne parviennent pas à maîtriser parfaitement la langue maternelle et pire encore pour la langue étrangère plus particulièrement le français. De même, les objectifs lancés par les programmes scolaires dans des différents niveaux de formations n'agissent pas directement sur la réalité de la nation. La formation imite largement le programme scolaire français.

3.3. L'approche pédagogique appliquée : la PPO

Historiquement la P.P.O fait partie de la pratique nouvelle de formation qu'on a mise au point vers la fin du 19^{ème} siècle.

Dans le système éducatif malgache la mise en application de la pédagogie par objectif (P.P.O) a profondément marqué le nouveau système d'enseignement au temps de Zafy Albert déterminé par la loi d'orientation 94- 033. Sa mise en application n'a eu lieu qu'à partir de 1994 ; mais sa mise en œuvre a déjà commencé depuis 1990 par l'expérimentation de l'approche curriculaire. La P.P.O ou « pédagogique par objectifs » est une méthode d'enseignement basée sur des objectifs à atteindre au niveau des élèves mais les enseignants doivent également suivre une formation conforme à cette nouvelle pratique pédagogique. Elle consiste à un découpage des contenus en micro objectifs en fonction de ce que l'on veut atteindre à la fin de chaque leçon. Cette nouvelle pratique pédagogique correspond à l'objectif lancé par la loi 94-033 dans le cadre de la mise en œuvre d'un système éducatif visant à former des jeunes opérateurs économiques. C'est pourquoi ; la méthode d'enseignement était centrée davantage sur l'élève et par laquelle l'enseignant devrait définir à l'avance les objectifs de l'apprentissage.

Comme elle introduit pour la première fois à Madagascar, la P.P.O a pour objectif de construire la programmation pédagogique, précise des critères d'évaluations et permet de réduire l'impact des valeurs. Elle permet d'établir les bases d'un apprentissage individualisé. Cette approche pédagogique s'est effectuée au sein du primaire, du collège et du lycée. Elle insiste davantage sur le développement du domaine psychomoteur c'est-à-dire le « savoir faire », ce qui procure au développement de la compétence.

Concernant le système d'évaluation, elle est formative. Le contenu à transmettre était prédefini, préterminé et doit suivre l'objectif général qui s'est divisé en plusieurs objectifs spécifiques dont la fin de chaque partie doit marquer par l'évaluation formative. En cas d'échec, c'est-à-dire, si moins de 50% des élèves ne parviennent pas à reproduire le contenu, le réexplication du contenu reprend de nouveau, c'est ce qu'on appelle la « régularisation ou la remédiation ». Ce système s'est effectué jusqu'à ce que la majorité des élèves parviennent à comprendre le contenu de

la partie déterminée. L'ensemble de plusieurs évaluations formatives s'est appelé « évaluation sommative ».

3.3.1. La limite de la P.P.O

Ce système de décentralisation de l'enseignement de la Troisième République malgache permet à l'amélioration qualitative et quantitative des outils scolaires, entraînant la hausse du taux de scolarisation. Malgré tout, les résultats obtenus ne sont pas satisfaisants. Les difficultés socio-économiques persistent davantage. Le nouveau système éducatif adopté, considéré comme valable à cette époque n'aboutit pas à un résultat escompté. Les acquis scolaires restaient trop théoriques, ainsi, trop difficiles pour être utilisé dans les organisations de la vie quotidienne. L'école n'a aucun intérêt pour tous. Elle sujette à l'échec scolaire, au redoublement, à l'abandon et à la déperdition scolaire.

En fait, l'entrée étroite par les objectifs peut isoler le comportement du contexte social dans lequel il est produit. Il y a également l'élimination de valeur humaine par l'illusion de la transparence, de la clarification, des intentions. Dans le système du morcellement des contenus, cela implique davantage à la perte de sens. Par conséquent, l'apprenant risque d'être soumis aux objectifs de l'enseignement, dont celui-ci ne fait aucune place d'exécution, il ne prend pas part à la découverte progressive des contenus en suivant son propre progression. Au sein de l'apprenant, le travail intellectuel est « mâché » c'est-à dire, « réduite progressivement ».

3.4. Le système de formation des enseignants

Conscient de la dégradation de l'enseignement, le gel du recrutement est maintenu et la formation continue fait son entrée dans le dispositif de formation des maîtres. L'essentiel était de renforcer les compétences des instituteurs qui ont évolué dans la malgachisation, et qui sont désormais amenés à enseigner de nouveau en français. Cette nouvelle organisation s'est développée dans le cadre du programme d'ajustement structurel (PAS) en vue de mettre en place un système libéral. Dans le secteur de l'éducation, le réajustement structurel vise la restructuration et la redynamisation l'éducation nationale qui se sont appuyées par le projet CRESED. A l'intérieur de ce programme, plusieurs projets se sont développés.

Avec le « programme de redressement du secteur d'éducation à Madagascar » (PRESEM) : système de réhabilitation et d'amélioration qualitative du système d'enseignement. Beaucoup d'argent ont été dépensés et beaucoup d'innovations ont été apportées dans la conduite du projet. L'Etat malgache avec l'aide extérieure ont œuvré ensemble pour réhabiliter le système d'enseignement malgache. C'est ainsi que la coopération française réintègrait dans le secteur éducatif malgache, avec un nouveau mode d'intervention. Il s'agit de l'intervention indirecte par projet.

3.4.1. Le projet CRESED phase I:

Pour faciliter le système de formation des enseignants ; les projets lycée pilotes ont été mis en place dans le but de l'amélioration qualitative de l'enseignement. Des échanges ont été effectués entre les lycées partenaires. Puisqu'il s'agit des lycées français, les formations procurées se sont

organisées dans le cadre du système éducatif français. L'approvisionnement des matériels didactiques (manuels, ouvrages, cartes,...) par les lycées françaises facilite l'apprentissage de la langue française des enseignants et des élèves, développe la formation livrée aux étudiants, etc.

Parmi les lycées pôles malgaches qui ont coopérés avec les lycées de l'Académie d'Aix Marseille, on peut citer comme exemple le cas du lycée Andohalo de Tananarive avec le lycée Marie Madeleine Fourcade de Gardanne, le lycée Rabéarivelo de Tananarive avec le lycée Jean Monet de Vitrolles, le lycée André Resampa Antsirabe avec le Lycée Haute Provence de Digne, le lycée Raherivelosy Ramamonjy Fianarantsoa avec le lycée Emile Zola d'Aix-en Provence, le lycée Laurent Botokekely de Tuléar avec le lycée las Floride de Marseille, le lycée de Morondava avec le lycée Dauphin de cavaillon, le lycée Philibert Tsiranana de Majungua avec le lycée Saint Charles de Marseille, le lycée Zafy Albert de Diégo avec le lycée val de Durance de Pertuis.

L'ensemble se développe dans le cadre de réaménagement et de l'amélioration du système éducatif à Madagascar.

3.4.2. Le PRESEM est un nouveau système de coopération française avec l'Etat malgache dont le principal objectif est de réhabiliter le secteur de l'éducation à Madagascar, dans une nouvelle forme de coopération. Il s'est développé davantage dans le cadre de la réassimilations du système français et procure des formations expérimentales au niveau des enseignants. L'instabilité politique tout au long du régime Zafy Albert (Mars 1993 jusqu'au 30 janvier 1997) avec les difficultés socio-économiques ne nous permettent pas de profiter largement l'efficacité de ce système de formation des enseignants.

3.4.3. L'évolution de l'effectif des enseignants entre 1990- 1997 :

Au niveau de l'enseignement primaire, l'effectif de l'enseignant évolue en dent de scie, mais la différence n'est pas très flagrante entre 1990- 1997. Le plus haut sommet est enregistré durant l'année scolaire 1990- 1991, diminué un peu entre l'année scolaire 1991- 1992, mais elle n'est pas très significative. Cela s'explique par l'initiative de l'Etat de réhabiliter le système éducatif vers la fin des années 80 par la mise en œuvre du PNAE I de 1989- 1990 qui a pour objectif principal d'universaliser l'enseignement primaire dans le cadre de la banque mondiale.

La plus marquante, c'est surtout le projet CRESED phase I de 1990 : un projet de financement de quatre millions de dollars dans le cadre de l'éducation nationale. Au niveau de l'enseignement secondaire, le nombre d'enseignants est beaucoup plus faible.

Tableau n° 9: Effectif des enseignants de l'enseignement primaire et secondaire public entre 1990-1997

	Primaire	Secondaire 1 ^{er} cycle	Secondaire 2 nd cycle
Année	Effectifs	Effectifs	Effectifs
1990-91	36.105	9.116	2.497
1991-92	35.998	10.016	4.069
1992-93	33.748	10.210	3.997
1993-94	33.258	10.487	4.014
1994-95	33.880	11.652	3.734
1995-96	33.513	10.242	4.190
1996-97	31.607	10.771	3.937

Note : Inclus les enseignants payés par les FRAM, inclus également les enseignants en classe et les enseignants déchargés.

Source : Données fournies par le MINESEB.

4. L'initiation de l'approche contrat-programme : 1994- 1995

Dans le cadre de l'amélioration, de la réhabilitation du système éducatif malgache, un système d'organisation sociale s'est développé pour valoriser le système éducatif. Il s'agit du « contrat- programme » : « CP » ou « DINA ».

Historiquement, le contrat programme (CP) ou « DINA » est traditionnellement un « droit coutumier » basé sur un accord oral ou écrit passé entre les membres d'une communauté ou d'une région voire une société toute entière. Cet accord détermine la réglementation interne de la société par l'intermédiaire d'une discipline collective. Cela va de l'utilisation et de l'entretien des biens publics (points d'eau, digue, barrage,...) à la réglementation de l'assistance mutuelle (travaux divers, funérailles,...) en passant par le respect des coutumes, l'insécurité ; la lutte contre les vols de bétails⁷⁶,.... L'adhésion de tous les membres du groupe est obligatoire. Ces sanctions sont prévues pour ceux qui ne respectent pas les clauses du pacte⁷⁷.

4.1. La naissance du contrat programme (CP) dans le système éducatif

Le droit coutumier basé sur le « DINA » a été adopté et formalisé par MINESEB et ses partenaires financières pour une meilleure intégration de la communauté dans le processus de planification et de gestion des établissements scolaires. Le MINESEB- UNICEF et PRAGAP, financés par la banque mondiale au niveau du CRESED I et d'autres projets sont financés par le

⁷⁶ ADEA, (2003). *Les Contrats Programmes » et l'amélioration de la qualité de l'Enseignement à Madagascar*, Page 5.

⁷⁷ Idem.

PEM (partenaire pour l'école à Madagascar). L'objectif principal est de redynamiser l'école primaire. Généralement, chaque contrat réunit quatre parties : la communauté villageoise, les instituteurs et le directeur d'école, la circonscription scolaire (CISCO) et le projet. L'approche préconisée lors de l'adoption du contrat programme est fondée sur la responsabilisation progressive de la communauté et son implication croissante dans la vie de l'école. L'essentiel est de « rendre l'école à la communauté ». Cette appropriation de l'école par la communauté se traduit par la prise de responsabilité. Ainsi, plusieurs structures locales ont été créées ou renforcées. Parmi elle, on peut citer l'association des parents d'élèves (FRAM), le comité local de gestion (CLG), la cellule villageoise d'animation (CVA), le PADEPP ou partenariat pour le développement de l'école dont le FAFF a pris la relève. Ce dernier regroupe les différents acteurs susceptibles de contribuer au développement de l'école : ONG, opérateurs économiques, parents, élus locaux.

4 .2. Les objectifs du contrat-programme dans le système éducatif malgache

La mission prioritaire s'est basée sur le développement du système éducatif malgache avec la communauté locale. Les objectifs globaux consistent à l'amélioration qualitative et quantitative de l'enseignement, le renforcement de l'approche communautaire en vue de maintenir l'accès des garçons et des filles à l'école primaire, l'amélioration qualitative de l'enseignement et le résultat de l'apprentissage, la construction et la réhabilitation des bâtiments scolaires, l'équipement en mobilier, la dotation en matériels didactiques et en manuels scolaires, la structuration sociale (structuration des associations des parents d'élèves, des groupes communautaires,...), le système de formation des enseignants et le développement, l'innovation éducative. On insiste davantage sur la responsabilisation de toutes les entités concernées (l'autorité locales et autre partenaire,...) dans la mise en œuvre et le suivi des plans d'actions et des contrats.

Le programme PRAGAP fait partie du projet lancé par le contrat programme, initié suite de l'évaluation à mi-parcours du projet CRESED phase I en 1992 et aux résultats de l'étude sectorielle sur la qualité de l'enseignement qui a été menée avec le concours de la banque mondiale en 1993. L'objectif était d'identifier les facteurs déterminant l'efficacité de l'école dans le cadre de la gestion du directeur de l'école et la participation de la communauté locale.

Le programme PRAGAP comprend deux grands volets : le premier concerne la redéfinition des missions, attribution, rôle et responsabilité du différent niveau du système (école, zone administrative et pédagogique, CISCO, direction régionale de l'enseignement secondaire, et de l'éducation de base, ministère central). Le deuxième volet concerne la conduite de toutes les activités de redressement à entreprendre au niveau de l'école. Les objectifs spécifiques consistent à augmenter le taux de scolarisation dans chaque localité cible à tous les enfants non-scolarisé, à augmenter la capacité d'accueil, la prise en charge de la construction ou de la réhabilitation des salles de classe. Les CISCO constituaient le fournisseur des matériaux de construction ; des mobiliers scolaires ainsi que des enseignants.

Ce nouveau programme lancé par le projet PRAGAP a été expérimenté en 1994 – 1995 dans les deux CISCO de la province de Majunga. Puis, l'extension a été faite dans les 18 CISCO de toute l'île dont 8 pour Majunga et 10 dans les autres provinces (deux par provinces). La gestion du volet du programme a été laissée à la charge des directions provinciales : une structure de gestion du programme a été mise en place à chaque niveau du système : L'équipe centrale de gestion (ECG) au

niveau du ministère central, les équipes provinciales de gestion (EPG) au niveau des DIRESEB et les équipes local de gestion (ELG) au niveau des CISCO.

Dans le contrat-programme, plusieurs projets ont été développés dans le cadre de l'amélioration qualitative et quantitative du système éducatif. Mais, les actions sont variées selon les exigences des différentes régions. Par exemple, le programme aide et action⁷⁸ intervient à Madagascar depuis 1994. A Tuléar I, il réaménage les infrastructures scolaires et sanitaires existantes pour surmonter l'incapacité des centres d'accueil. A Tuléar II, le programme aide et action a pour objectifs spécifiques d'améliorer la fréquentation, de diminuer le redoublement en classe de 11^{ème} et de 10^{ème} et à aménager le domaine scolaire. Parmi ses nombreux programmes de développement, inter aide scolaire apporte son appui à la scolarisation dans les écoles primaires publiques. Malgré cette volonté, les évènements politiques ont perturbé la mise en œuvre de ce programme. L'année 1994-1995 ne constituait qu'un début de la mise en œuvre du contrat-programme. Elle ne reprendra qu'à partir de 1999 lors de quatrième mandat de Didier Ratsiraka.

5. La limite du régime Zafy Albert

Tant de réformes ont été apportées par le régime de Zafy Albert entre 1993 jusqu'au 31 janvier 1997. Il affirme sa volonté de lutter contre la pauvreté, l'amélioration qualitative du système éducatif, avec le retour de la langue française, le réaménagement des programmes scolaires, la remise en cause de la pratique pédagogique, d'où la mise en application de la « pédagogie par objectifs (PPO) ; avec sa méthode d'enseignement basée sur des objectifs à atteindre au niveau de la nouvelle pratique pédagogique ; les différents projets financés par les différents organismes nationaux et surtout internationaux .

L'instabilité politique, les conflits qui lui opposent au premier ministre, aux députés entraînaient une désorganisation aggravée par une succession de crises. À peine trois ans, huit gouvernements et trois premiers ministres se succèdent. La monnaie perd 60% de sa valeur, la corruption atteint des sommets et les conditions de vie de la population ne cessent de se détériorer. Sur le plan éducatif, la grève des étudiants de l'université s'intensifie et se détériore davantage jusqu'en 1997. Le sit-in sur l'esplanade d'Ankatso devient de plus en plus une action incontournable. L'objectif principal est d'augmenter le taux des bourses de 30 000fmg à 34 000fmg. Par conséquent, au second semestre 1996, l'assemblée vote la destitution du président, provoquant des élections anticipées. Cette élection met fin la domination des forces vives, limitait le régime de Zafy Albert. Au terme du scrutin, Didier Ratsiraka est réélu. Il entame son quatrième mandat le 31 janvier 1997, en proposant un modèle de développement alternatif de « la république humaniste écologique ». Malgré tout, la période très limitée ne permet pas à l'Etat de mieux continuer sa politique éducative. La mise en œuvre des différents projets de développement (contrat –programme,...) a été perturbée par les différentes crises et ne continue qu'avec le retour de Didier Ratsiraka à partir de 1997.

⁷⁸ Ministère de l'enseignement secondaire et de l'Education de Base, ADEA (2003), *Les contrats programmes et l'amélioration de la qualité de l'enseignement à Madagascar*. Page 13

Chapitre VI. Le système éducatif du dernier mandat de Didier Ratsiraka : de 1997-2001

Contexte du système éducatif

L'éducation reste toujours un secteur clé dans la stratégie de réduction de la pauvreté. Si les dépenses publiques d'éducation ont diminué de plus de 40% (exprimé en % du PIB) au cours de la première moitié des années 90, elles ont commencé à croître de nouveaux en l'an 2000 à cause de la réduction du poids de la dette publique dans la seconde moitié des années 90. Elle représente 3% environ du PIB.

Le projet prioritaire à cours terme consiste à la généralisation de l'accès à un enseignement de base de qualité raisonnable, se répercute ensuite au niveau de développement des autres niveaux et d'autres types d'éducations selon l'exigence de la nation. Au niveau de l'enseignement primaire, les défis lancés se sont basés sur l'amélioration et de la rétention des élèves à l'école primaire et la réduction du taux de redoublements. Rendre plus cohérente et plus rationnelle l'allocation des enseignants aux écoles et l'utilisation de leur temps. L'amélioration des apprentissages des élèves en fournissant des moyens matériels nécessaires, mais surtout en gérant mieux le processus pédagogique dans les écoles et les classes.

Au niveau de l'enseignement secondaire ; les problèmes qui méritent le plus d'attention sont l'augmentation modérée des effectifs du premier cycle de l'enseignement secondaire en mettant davantage l'accent sur l'amélioration de la qualité du cycle que sur son développement. Tirer partie des économies d'échelle, et faire un meilleur usage de la polyvalence des enseignants afin de mieux gérer des couts unitaires de production trop élevée.

Dans l'enseignement technique et professionnel, le problème reste celui de la rationalisation de la production des services éducatifs à un cout raisonnable et d'aligner la production de ce secteur sur les besoins du marché du travail.

Enfin dans l'enseignement supérieur, le gouvernement est confronté à deux problèmes immédiats. D'abord, la rationalisation de la structure du système éducatif afin d'améliorer la qualité des services éducatifs et de mieux répondre aux exigences du marché de travail. Puis, l'amélioration de la gestion du personnel, en particulier celle des heures complémentaires et des personnels administratifs.

En somme, les dépenses totales du gouvernement malgache inscrites au budget de l'année 2000 sont de l'ordre de 698,5 Milliards fmg. Ce qui représente une augmentation d'environ 21% par rapport à l'année 1990. Cet accroissement s'explique exclusivement par l'augmentation des dépenses de capital. Les dépenses publiques pour l'enseignement primaire et secondaire en augmentant en termes réels de 54% par rapport à 1990. Pour l'enseignement supérieur, les dépenses ont diminué de 50%.

Si des dépenses publiques d'éducation consacrées à l'enseignement supérieur représentent 32% du budget d'éducation en 1990, cette part a été ramenée à 13% dans le budget 2000. Cette réorientation des dépenses en faveur des niveaux d'éducation inférieurs est le résultat des politiques délibérées qui ont été mises en place avec succès au cours des années 1990, et qui ont pour effet de réduire les effectifs d'étudiants inscrits dans les universités, et de restreindre les dépenses affectées aux œuvres universitaires et les aides financières allouées aux étudiants.

Ainsi, l'intervention des organismes internationaux s'intensifie. D'où, l'importance des financements extérieurs. D'après les crédits d'engagement des années 1997, 1999, 2000, seuls

périodes pour lesquelles des informations cohérentes sont disponibles, les prêts contractés auprès des bailleurs de fonds représentent en moyenne 70% du montant des investissements réalisés au cours de ces trois années ; alors que les dons et les contributions nationales représentent respectivement 25 % et 5% du montant de ceux -ci.

Le principal objectif est l'amélioration qualitative de l'enseignement d'où la réhabilitation des infrastructures scolaires, des matériels et équipements pédagogiques, la mise en œuvre des différents systèmes de formation des enseignants,... L'évolution de notre analyse déterminera les impacts des différents financements dans le cadre de l'amélioration qualitative du système éducatif malgache tout au long du quatrième mandat de Didier Ratsiraka.

1. L'amélioration qualitative de l'enseignement financée par les bailleurs de fonds

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme national d'amélioration de l'enseignement phase I, le ministre de l'enseignement secondaire et de l'éducation de base en collaboration avec les différents partenaires ont continué sa politique éducative basée sur le « contra-programme » après sa suspension lors de la crise politique de 1996.

Au départ, l'objectif était d'accroître le taux d'accès dans le cadre de l'approche dynamique, contractuelle et participative des communautés en impliquant tous les acteurs telles-que : les collectivités territoriales décentralisées, les communautés locales, les parents d'élèves, les enseignants et les responsables chargés de l'administration, de la pédagogie et de la programmation. Il s'agit ainsi d'un projet d'école où sont définies les tâches et les responsabilités de chaque partie contractante.

1.1. Les contrats - programmes.

L'année scolaire 1994 -1995 ne constitue que l'initiation du contrat-programme dans les écoles primaires. À partir de 1999, l'effort a été porté sur l'amélioration qualitative de l'enseignement et les résultats d'apprentissage. Les besoins sont présentés par l'apport financier, technique, matériel, ou sous forme de main d'œuvre,... Parmi les différentes activités présentées par des projets⁷⁹ : 57 % de financement dans le domaine des travaux de génie civil pour la construction et ou la réhabilitation des salles de classes dans les écoles cibles, 28% de financement dans le cadre de l'amélioration de la condition d'hygiène, 48,8% des projets fournissent de matériel scolaires (voitures, motos) au niveau central : MINESEB, DIRESEB, des CISCOS selon les cas. Au niveau des équipements, la plupart des écoles ont bénéficiés des mobiliers scolaires comme le tableau noir, les tables bancs, les armoires de rangements, les tables, les chaises de maîtres ; ... des fournitures scolaires.

Dans le cadre de la formation pédagogique des enseignants : 57% des projets ont assuré la formation administrative des différents responsables (CISCO, ZAP, directeur d'école, CE, CLP, CLG, CVP, ...), plus les autres ateliers périodiques, autres que les journées pédagogiques habituelles. Les projets interviennent également dans des animations pédagogiques. 100% des projets appuis les suivi et les contrôles des équipes pédagogiques (programmes, ...), des techniciens BTP pour le suivi des travaux et des infrastructures scolaires. 28,5% de financement du projet

⁷⁹ ADEA, (2003). *Les Contrats Programmes et l'amélioration de la qualité de l'Enseignement à Madagascar.*

assure le salaire des enseignants FRAM ou des indemnités de déplacements des équipes d'encadrement de la CISCO. Six projets soit 85,7% consacre au renforcement de la performance des enseignants. Ce programme nécessite une collaboration étroite avec le directeur d'école, le chef ZAP,... 87% des projets ont été engagés pour rendre efficace l'envoi, le maintien des élèves à l'école, le suivi de leurs études. Le rôle prioritaire des parents d'éduquer leurs enfants. Ils peuvent également constituer des mains d'œuvre dans la construction des bâtiments, à l'embellissement du domaine scolaire, sur le plan financier avec la rémunération des enseignants FRAM. Et finalement, les projets se sont également chargés des luttes contre l'absentéisme, la réduction du taux des élèves non-scolarisés en recensant les enfants d'âge scolaire et de sensibiliser leurs parents.

1.2. La spécificité des activités à travers les différents projets financés par les bailleurs de fond

De 1998- 1999 avec le dina school phase I, les actions consistent à redynamiser la prise de responsabilité des FRAM, des CLG dans le cadre de réhabilitation de certaines écoles, à la mobilisation pour l'inscription des enfants à l'école. Le projet participe également dans la dotation des fournitures scolaires ; des ustensiles de cuisines dans les cantines scolaires. Il finance et organise la formation pédagogique. Cette formation consiste à renforcer les compétences des formateurs et les enseignants à travers les différents moyens possibles. L'amélioration de performance des encadreurs au sein de l'administration, des centres de formation pédagogique. Le non accomplissement et le non complémentarité du projet « dina school phase I » incitent l'UNICEF à continuer l'action dans le projet « dina school » phase II ».

De 1999- 2000 : le dina school phase II visait à consolider la première phase. Il insiste davantage dans le cadre de l'amélioration progressive du système de formation des enseignants ; à augmenter le taux de la scolarisation des enfants en âges de scolarisation, de réduire le taux d'abandon et de redoublement. Tout le monde est responsable de l'efficacité de l'enseignement ; les projets ne font que faciliter l'accessibilité aux différents objectifs de l'Etat dans le cadre de l'amélioration qualitative de l'enseignement.

Le dina school phase II a également continué son action dans l'amélioration des gestions de l'école, du personnel enseignant et financier. Il régularise les dossiers des enseignants, vise à la répartition des programmes scolaires, le journal, des fiches de préparation, les emplois du temps par classes, à la répartition des classes, assure mensuellement le conseil de maître, etc. Avec la coopération des enseignants, ils peuvent élaborer un calendrier d'activité pédagogique, participe aux différentes sessions de formation, prépare les leçons et corrige les devoirs des élèves, faire des tests.

L'organisation de la porte ouverte, l'entretien, la maintenance, l'embellissement, la clôture, la sécurité, le gardiennage. Les parents doivent envoyer leur enfants au minimum jusqu'au niveau du primaire, participe largement dans des travaux de génie civil, les équipements dans le domaine scolaire, etc. Pour les CTD, son engagement consiste à faciliter la délivrance des copies d'actes d'état-civil et les équipements dans le domaine scolaire, le projet dina school phase I n'échappe pas au projet dina school phase II.

L'année 1999 avec le projet CRESED II : « crédit de renforcement du système éducatif phase II » est un projet financé conjointement par le gouvernement malgache et l'IDA de la banque mondiale dans le cadre du programme national d'amélioration de l'éducation et la formation. Il a

été redémarré en 1999, après l'évaluation du PRAGAP, pour continuer les activités menées dans le cadre de ce dernier ; mais en s'appuyant sur une gestion beaucoup plus décentralisée. L'objectif principal du CRESED II est de « donner à tous l'accès à un enseignement primaire de qualité en développant la pratique du contrat programme dans la recherche de l'amélioration quantitative et qualitative de l'enseignement »⁸⁰. D'où l'augmentation de la capacité d'accueil des écoles cible, l'amélioration de la gestion de l'école, les compétences des enseignants et des directeurs d'école, le renforcement de l'encadrement et la capacité de gestion des responsables pédagogiques. La responsabilisation et la participation de la communauté locale constituent la principale motivation des activités menées dans le cadre du projet. Cela nécessite une formation prioritaire pour l'amélioration de la qualité et l'efficacité du système. Dans le cadre de la mise en valeur des infrastructures scolaires, les constructions et ou les réhabilitations de salles de classe et de leurs équipements en mobiliers scolaires, la construction de cuisines pour cantine scolaire ont été entreprises dans le volet du projet à partir 2001. Le fonctionnement a été confié à la communauté. Pour les parents d'élèves, une allocation de caisse école aux écoles cibles constituait une des particularités initiées par le projet en vue d'appuyer le fonctionnement de l'école. La participation des parents est effective et de fond est mis à la disposition de la communauté parce qu'elle constituait le gestionnaire. Cela s'est effectué pour faire face à tous les problèmes qui entravent la bonne marche de l'enseignement (dotation des fournitures scolaires aux élèves nécessiteux, achat des livres pour les enseignants, petite répartition des mobiliers scolaires,...). Les engagements exigés à la communauté ne concernaient plus que les activités d'amélioration de l'environnement scolaire, la scolarisation des enfants et le suivi de leur scolarité.

Par conséquent, 1104 écoles primaires publiques, réparties dans 21 CISCO, ont été ciblées par le projet par cette approche contrat programme⁸¹. Le montant global de ce projet est d'environ de 65 millions de dollar américain⁸².

Le projet PEM ou partenariat pour les écoles à Madagascar fut la nouvelle dénomination de l'ancienne PRESEM. Compte tenu de la part insuffisante des ressources publiques consacrées à l'éducation à Madagascar (2% du PNB en 1997), de la faiblesse du taux de scolarisation (65% en 1997) et du déficit important de gestion pédagogique⁸³. L'éducation en tant que moyen stratégique pour lutter contre la pauvreté, le PEM contribue au développement du système éducatif malgache.

Le PEM a pour objectif spécifique de faciliter la réforme du service public d'éducation notamment le processus de déconcentration et de décentralisation, puis de l'amélioration de la réussite des apprentissages de base par la mise en œuvre d'une expérimentation en grandeur réelle portant sur 400 écoles publiques et privées reparties dans 14 CISCO, de mettre en place les filières de formation des personnels d'administration et d'encadrement, de former les directeurs d'écoles et les encadreurs pédagogiques à la gestion des apprentissages, à l'organisation de l'école et aux relations avec les communautés ; produire des émissions radiophoniques à caractère pédagogique, à l'intention des élèves et des enseignants⁸⁴

⁸⁰ Ministère de l'enseignement secondaire et de l'Education de Base, ADEA, (2003). *Les contrats programmes et l'Amélioration de la qualité de l'enseignement à Madagascar*, Page 54

⁸¹ Idem. Page 11.

⁸² Ministère de l'enseignement secondaire et de l'éducation de base, (2003) op cit ; Page 58

⁸³ Ministère de l'enseignement secondaire et de l'éducation de base, (2003) op cit ; Page 12.

⁸⁴ Ministère de l'enseignement secondaire et de l'éducation de base, (2003) op cit Page 13

Suite du projet lancé en 1994, le projet inter aide scolaire apporte son appui à la scolarisation dans les écoles primaires publiques dans la région de Manakara (Sud- Est de Madagascar) à partir de 1998. Au départ, il a ciblé les zones très enclavées, culturellement en retrait et peu dynamiques. Ensuite, il a étendu peu à peu son intervention, et parvient à appuyer 56 EPP de ZAP plus particulièrement dans la partie nord, nord ouest de Manakara.

Il a pour objectif principal d'accroître le taux de scolarité et le taux de passage aux examens dans les écoles ciblées en partenariat avec le CISCO, le MINESEB et l'UNICEF. Il a contribué pour une très large part de ciment, du toit en tôle, moellons, main d'œuvre spécialisée, pointes,...) à la réhabilitation des salles de classes, à la dotation en mobilier et autres fournitures scolaires. Il a mis en place un dispositif de prévention des abandons scolaires, en formant le FRAM et les enseignants à la réalisation effective de ce dispositif.

Dans le système de la formation des enseignants, le projet inter aide scolaire développe à partir de 1998 une stratégie de formation individualisée à l'intention de base aux suppléants en poste. Ces formations trimestrielles regroupées répercutent à la délivrance d'un cursus de formation initiale à des enseignants novices.

Les forces et les faiblesses des contrats programmes

Les forces des contrats programmes

Les résultats dans les CISCO dina school et PRAGAP

Les parents sont conscients et effectuaient tant d'effort dans l'amélioration de la qualité de l'enseignement en respectant les engagements fixés par les contrats. Ils ont largement participé à la réhabilitation, à l'embellissement des écoles, le financement, la dotation des fournitures et des matériels didactiques. Les enfants ont des copies d'acte d'état-civile. La participation des différents projets dans des activités de financement allège les dépenses des parents consacrés à l'enseignement de leurs enfants. Facteur principal qui favorise la motivation des parents à envoyer leurs enfants à l'école. L'existence des fournitures scolaires fait que les enfants sont prêts à aller à l'école et les parents ressentent une certaine honte, si vu les conditions réunis, ils n'envoient pas leurs enfants à l'école. Par conséquent, les réalités présentées en 1999 ont montré l'explosion de l'effectif des élèves dans les CISCO pendant et après la mise en œuvre des contrats.

Tableau n°10: Evolution de l'effectif des élèves et des nouveaux admis en 11^{ème} dans les CISCO à contrat programme CRESED II et CPRS de 1992/93 à 2000/01

Année scolaire (0)	CISCO CRESED II		CISCO CPRS	
	Effectif élève (1)	Nouveaux entrants en 11 ^{ème} (2)	Effectif élève (3)	Nouveaux entrants en 11 ^{ème} (4)
1992/93	245 957	57 738	118 955	28 698
1993/94	292 283	70 412	126 663	32 154
1994/95	253 589	69 855	123 624	31 582
1995/96	289 016	75 098	150 455	41 881

1996/97	294 151	77 025	152 095	38 942
1997/98	316 683	81 999	161 280	40 718
1998/99	344 933	92 693	178 875	46 217
1999/00	377 774	97 483	194 269	45 272
2000/01	421 807	95 957	204 745	49 333

Source : Annuaires Statistiques de 1992/93 à 2000/01, DPE – MINESEB

Les faiblesses du contrat-programme

Les petits projets restent confinés géographiquement, par conséquent, les impactes restent très faibles. Toutes EPP n'ont pas été touchés par les projets. On enregistre 1104 EPP/2858 pour le CRESED II, soit 38,6% des écoles des 11 CISCO⁸⁵.

Les résultats sur l'amélioration de la qualité sont très partiels : les difficultés socio-économiques des communautés ont des impactes néfastes sur l'efficacité de l'enseignement.

Les facteurs internes : Chez les enseignants, l'absence de motivation détériore la qualité de l'enseignement. Cela se manifeste par l'absence continue, par des frustrations, de mésentente avec les élèves et les parents d'élèves. Par exemple, les enseignants ne remplissent même les fiches individuelles de suivi initiées par l'UNICEF, ils ne remplissent leurs engagements. Ce manque de motivation de la part des enseignants pourrait expliquer leurs attitudes envers les engagements qu'ils ont pris. En plus, la formation continue des enseignants est insuffisante. Ils connaissaient des difficultés dans l'élaboration des fiches de préparation. Pour eux, l'élaboration des fiches de préparation est très compliquée. L'inefficacité du CP s'explique également par l'absence et l'insuffisance des mesures prises pour rendre effectifs le suivi et l'évaluation des activités entreprises. En plus, la formation en cascade entrave une grande déperdition. Au niveau du suivi des activités, le manque de suivi se manifeste davantage au niveau de l'école, chez les chefs ZAP,... Cette insuffisance est due surtout à la surcharge de travail des chefs ZAP, d'une part, à l'étendue des régions et à l'insuffisance ou au manque des moyens matériels et financiers.

Au sein de la CISCO, le manque de temps à consacrer aux activités des projets plus particulièrement au suivi des activités et faible capacité managériale ne leur permettant pas de gérer effectivement le surcroit de travail occasionné par le projet, sans compter l'insuffisance du suivi, des formations de proximité réalisées par les chefs ZAP, du plan d'actions, de la distribution des mobiliers, des matériels,...

Malgré l'initiative énoncée par le CP, la gestion non rationnelle des mobiliers et des matériels destinés au fonctionnement des écoles freinent son efficacité. Dans certaines écoles, on constate une mauvaise réparation des mobiliers et des matériels provenant des projets. Les valeurs déclarées de la dotation ne correspondent pas toujours au montant réel, et elle n'est pas toujours conforme aux besoins. En plus, le redéploiement d'intempestifs des enseignants et des directeurs d'école posent le problème d'encadrement et de la continuité des activités. La désorganisation s'explique davantage par l'insuffisance du nombre d'enseignants.

⁸⁵ Résultat projet CRESED II et CPRS de 1992 /93 à 2000/01

Au niveau du contrat ; l'élaboration du contrat suit une forme standard, sans tenir compte de la démarche participative. Le non disponibilité du contrat final approuvé auprès de certaines parties contractantes, et au niveau de l'école. En plus, les circuits des CP et les rapports de la réalisation sont mal définis et les tâches attribuées à chaque entité sont imprécises.

Au niveau des élèves, la période de soudure accompagnée par des travaux de champs ainsi que l'insuffisance des fournitures scolaires provoquent un absentéisme fréquent des grandes parties des élèves et influent sur leur assiduité.

Les facteurs externes se manifestent plus particulièrement au sein de la communauté. Cela s'explique par des problèmes financiers, à la pauvreté et le manque de cohésion entre la population. Les problèmes financiers et la pauvreté de la population entraînent une certaine réticence dans des travaux à effectuer. L'insuffisance de cohésion entre la population se manifeste par le non accomplissement des engagements. L'insuffisance de communication entre les structures locales et les membres de la communauté constituait un manque de confiance, un climat de méfiance et de non engagement. Elle provoque également un certain découragement, une baisse de l'enthousiasme et une démotivation relative de la part des bénéficiaires à causes des difficultés rencontrées, les lenteurs de démarrage de certains projets (cas du projet financé par le CRESED II)⁸⁶. Enfin, l'insuffisance de l'assistance technique apportée à la communauté, le non disponibilité en nombre suffisant des techniciens compétents pour travailler dans les localités.

Dans le cadre de la scolarisation, les difficultés sont également causées par des problèmes financiers des parents, malgré leur volonté d'envoyer les enfants à l'école. Ils ont des difficultés à payer les droits d'inscriptions, l'éloignement du domicile des élèves par rapport à l'école ainsi que le problème de non disponibilité des actes de naissances des enfants démotivent les parents. Pour le suivi des études des enfants : la cherté de la vie, la préoccupation effective des parents dans des activités quotidiennes et surtout les parents illettrés constituaient un handicap pour honorer ses engagements, malgré les mesures prises par certains projets par l'utilisation des fiches individuelles de suivi de l'UNICEF. Le non engagement de la collectivité décentralisée amplifie les difficultés. Face aux objectifs basés sur la scolarisation massive, le système de priorisation des infrastructures scolaires reste insuffisant. En principe, dans n'importe quel contrat, les parties contractantes qui ont failli à leur engagement sont sanctionnées. Or dans la mise en œuvre des contrats-programmes ; les sanctions ne sont pas appliquées que pour les communautés. En effet, il s'est avéré impossible pour ces derniers de sanctionner la CISCO ou l'Etat ; lors qu'ils n'ont pas pu honorer leur engagement en matière de dotation.

Tableau N°11 :

Enseignants de l'enseignement primaire et secondaire public, Madagascar, 1996-2000

Année	Primaire	Secondaire 1 ^{er} cycle	Secondaire 2 ^{ème} cycle
	Effectifs	Effectifs	Effectifs
1996-97	31.607	10.771	3.937
1997-98	30.753	10.687	3.901
1998-99	31.795	10.577	4.426
1999-2000	34.385	11.115	4.067

⁸⁶ Ministère de l'enseignement secondaire et de l'Education de Base, ADEA, (2003). *Les contrats programmes et l'Amélioration de la qualité de l'enseignement à Madagascar*. Page 58

Note : Inclus les enseignant payés par les FRAM ; inclus également les enseignants en classe et les enseignants déchargés.

Source : MINESEB.

La diminution de l'effectif d'enseignants n'est pas très flagrante qu'à partir de l'année scolaire 1997-1998. Cela s'explique par la diminution ou ralentissement de recrutement des enseignants du primaire, la préoccupation de l'Etat dans la mise en œuvre des projets d'éducation à part le recrutement d'enseignants, et surtout la déstabilisation du régime politique désoriente la préoccupation de l'Etat dans le cadre de recrutement des enseignants. Malgré cette baisse, l'augmentation de l'effectif reprend à partir de l'année scolaire 1998- 1999. Cela s'explique par le ré augmentation des dépenses publiques d'éducation suite de la réduction de la dette publique renforcée par le développement du projet prioritaire et à cours terme dans le cadre de la généralisation de l'accès à un enseignement de base de qualité. Au niveau du cycle secondaire, suite du maintien des recrutements des enseignants pour l'année scolaire 1994- 1995, l'effectif des enseignants du secondaire ré augmente vers les années scolaires suivantes jusqu'en 2000.

2. Les évènements de 2002

Le premier tour de l'élection présidentielle de Madagascar a eu lieu le 16 décembre 2001. Le président sortant Didier Ratsiraka affronte parmi d'autres candidats, surtout son challenger Marc Ravalomanana, maire d'Antananarivo. Le 25 janvier 2002, la haute cour constitutionnelle proclame officiellement Ravalomanana en tête du premier tour avec 46, 44% des voix, contre 40,89% à Ratsiraka et convoque un second tour. Par contre, l'équipe de Ravalomanana estimait que leur candidat a obtenu plus de la moitié des voix, rejette le résultat et appelle une grève générale illimitée, à la suite de la confrontation des voix. Ce mouvement populaire a duré six mois environ. Les mouvements populaires se manifestent par des affrontements des deux partisans. Les partisans du président Ratsiraka dressent sur la route reliant Antananarivo au port de Toamasina (fief de Ratsiraka) les premiers barrages afin d'isoler la capitale. C'est le début du bras de fer et quelques tentatives de négociations entre les deux partisans. Dans le cadre de la négociation, des accords ont été signés : « les accords de Dakar I le 17 au 18 avril 2002 et les accords de Dakar II signé le 9 juin 2002. Malgré tout, les accords ne sont pas respectés. Marc Ravalomanana est autoproclamé président devant plusieurs centaines de milliers de ses partisans à Mahamasina Antananarivo. Il prête serment après l'annonce, par un haut magistrat, de sa victoire au premier tour avec « 52, 15% » des voix contre 35, 6% au président sortant. Cet acte répercute le départ de Didier Ratsiraka le 13 juin 2002. Il a quitté le pays tout au long du régime Ravalomanana avec quelques partisans très proches.

Le 18 juin 2002, le président Ravalomanana nomme Mr Jacques Sylla au poste du premier ministre. Entre temps, l'armée de Ravalomanana continuait à rétablir l'ordre. Le 26 juin 2002, la fête de l'indépendance, marquée par la reconnaissance des Etats- Unis d'Amérique le mandat présidentiel de Ravalomanana : début de la normalisation. Le 15 décembre 2002, l'élection législative est remportée par le parti : « Tiako I Madagasikara : TIM », du président au pouvoir. Cette victoire légitise définitivement le mandat de Ravalomanana et confirme aussi la légalité de son pouvoir. Le 31 juillet 2002, l'« ariary » redevient l'unité monétaire malgache. L'ancien

président est condamné par contumace, à dix ans de travaux forcés le 6 aout 2003 par une cour criminelle ordinaire d'Antananarivo pour détournement de deniers publics.

Les évènements 2002 ne se limitent plus sur des crises politiques. Le domaine socioéconomique est largement touché.

Dans le domaine de l'enseignement, cette crise a interrompu en grande partie le fonctionnement de l'enseignement dans la majeure partie des établissements de la grande île. La majeure partie des enseignants, des élèves,... participe largement aux mouvements populaires. Dans ce cas, seul le premier trimestre détermine l'année scolaire 2001- 2002. Pour éviter l'année blanche, les examens officiels ont été lancés pour terminer cette année scolaire malgré le non accomplissement du programme scolaire. Les évaluations ont été basées par le programme scolaire du premier trimestre. Sur le plan économique, avant 2002, la croissance économique était supérieure à la croissance démographique.

Chapitre. VII. LES PERSPECTIVES DU MILLENAIRE

1. De 2002 à 2007 : la phase d'initiation du système éducatif du millénaire : les influences de l'OMD, l'éducation pour tous, la nouvelle approche pédagogique : l'APC

Depuis 2001, une étude sur le fonctionnement de l'enseignement a été réalisée par le gouvernement malgache et la banque mondiale. L'analyse de la situation a fourni un diagnostic détaillé du système éducatif dans son ensemble et identifie les principaux obstacles qui freinent le développement de l'éducation afin de ressortir les principaux défis auxquels le système éducatif doit faire face. Des débats très intenses concernant l'alphabétisation de la population, la recherche des stratégies efficaces pour sensibiliser, encourager les parents à envoyer leurs enfants à l'école persistent. La réalisation et l'efficacité de ces objectifs exigent différentes conditions dont l'éducation fait partie

1.1. L'objectif du millénaire pour le développement et son influence dans le système éducatif malgache :

Dans la quête de la réduction, l'éradication de la pauvreté et l'amélioration de condition de vie de la population mondiale, le Secrétaire général de l'ONU a lancé en 2002 les huit objectifs du millénaire pour le développement. Ces objectifs sont déjà adoptés lors du sommet du millénaire qui s'est déroulé du 06 au 08 septembre 2000, au siège des nations -unis et poursuivit par une campagne de publicité dont le but de garantir un large appui international.

Pour la réalisation, en 2005, un organe consultatif indépendant mené par le Professeur Jeffrey D. Sachs a présenté ses recommandations finales au secrétaire général dans une synthèse intitulée « investir dans le développement ». Puis le sommet du 14 au 16 septembre 2005, rassemblé plus de 170 chefs d'état a lancé une série de propositions. La réalisation des objectifs est fixée lors de la réunion mondiale du 25 septembre 2008. En 2010, les organisations internationales, la société civile et les organismes de recherche ont promis une aide de plus de 40 milliards de dollars pour les cinq prochaines années⁸⁷, tout en tenant les promesses « tous unis pour atteindre l'OMD » d'ici 2015.

Pour Madagascar, le contexte international et le concept des nations ont largement influencé les politiques avec les objectifs du millénaire pour le développement et l'éducation pour tous à partir de 2003. En tant que pays membres, le système de développement politique, économique et social du régime en place propose des stratégies correspondantes aux objectifs exigés de l'OMD. Dans le cadre des stratégies et des projets du nouveau régime, une réduction effective de la pauvreté et une amélioration tangible de la qualité de vie des malgaches⁸⁸constituaient une action primordiale de l'Etat. Sur le plan éducatif, la plus importante est d'« assurer une éducation primaire universelle pour tous ». Tous les enfants doivent terminer l'école primaire en 2015⁸⁹. Pour atteindre l'OMD, la réorganisation de la politique éducative est incontournable.

Après le PAS, Madagascar s'est engagé dans une autre politique basée sur le « document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP). Dans le domaine de l'enseignement, les objectifs sont « d'assurer l'éducation fondamentale à tous les malgaches ; préparer et valoriser les ressources

⁸⁷ Avant la date butoir du 31 décembre 2015. Où en sommes-nous ? <http://www.Un.org.fr> du 19 Avril 2013 à 10h

⁸⁸ Madagascar Action Plan 2007- 2012. Page 8

⁸⁹ Madagascar Action Plan. 2007- 2012. Page 11

humaines du pays » et « assurer la qualité de l'enseignement à tous les niveaux »⁹⁰. L'essentiel est de mettre en place des politiques éducatives efficaces pour atteindre les objectifs jusqu'en 2015.

La première réforme est dictée par la loi d'orientation n° 2004- 004⁹¹. Elle précise l'importance de l'éducation. Pour l'Etat, l'« éducation est une priorité nationale absolue », et l'enseignement est obligatoire à partir de l'âge de six ans. L'Etat s'engage à instaurer un système d'enseignement capable d'assurer l'épanouissement intellectuel, physique, morale, civique et artistique⁹². Le nouveau système éducatif ne se limite seulement sur le domaine de l'enseignement et de la formation. Il a pour objectif fondamental de préparer l'individu à une vie active intégrée dans le développement social, économique et culturel du pays. Mais la réalisation exige la promotion et la libération de l'initiative individuelle de la communauté de base, la notion de la créativité, le goût de l'effort, le développement de l'esprit d'entreprendre et de compétition, le souci de l'efficacité, le sens de la communication, la recherche de l'excellence dans le résultat. L'essentiel est de produire des citoyens suffisamment instruits et aptes à assurer l'exploitation rationnelle des richesses naturelles potentielles, afin de hisser notre pays au rang des nations les plus développées, tout en conservant la sagesse légendaire.

Ainsi, l'Etat garantit à toute personne, le respect et le bénéfice de ses droits à l'éducation, à l'enseignement et à la formation. La réussite et l'efficacité des objectifs, sociaux, économiques exigent davantage la définition précise des stratégies et des moyens, l'assurance en matière de contrôle des qualifications, la délivrance des diplômes et des attestations correspondantes.

La loi précise les rôles, les pouvoirs et les compétences des collectivités territoriales, des différents partenaires dans le cadre de « 3P » (partenariat- publique- privée). Ils sont constitués par les familles, les organismes familiaux et communautaires, les établissements d'enseignements privés, les organismes non gouvernementaux (ONG) et les autres associations volontaires, les institutions de recherches et les opérateurs économiques.

L'école et les établissements d'enseignement, de formation assurent les fonctions d'éducation, de formation et de qualifications. Son intervention exige une collaboration étroite avec complémentarité des familles et de la société. L'objectif consiste à inclure aux enfants, à l'adolescent et aux jeunes le sens de la responsabilité et de l'initiative, ainsi que le respect des bonnes mœurs et des règles de bonne conduite. Ils sont appelés à développer en eux le sens civique et les valeurs de la citoyenneté, de développer la personnalité de l'individu, dans toutes ses dimensions : physique, affective, psychique, mentale et morale en garantissant le droit à la construction de la personne de manière à aiguiser son esprit critique et sa volonté. Ils doivent garantir à tous les apprenants, un enseignement et une éducation de qualité qui leur permet d'acquérir une culture générale, des savoirs théoriques et pratiques, de développer leurs dons et leurs aptitudes à apprendre par eux et de s'insérer dans la société du savoir et du savoir- faire. Par conséquent, l'école et les établissements d'enseignement sont appelés essentiellement à donner aux apprenants les moyens de maîtriser la langue malagasy, de par son statut de langue maternelle et nationale ; de maîtriser deux langues étrangères au moins dont ils doivent s'attacher à développer : les différentes formes d'intelligences sensibles, pratiques et abstraites ; les capacités de communication des élèves, et l'usage des différentes formes d'expressions : langagière, artistique,

⁹⁰ Objectif global n°1 et objectif global n°2 dans « Document de stratégie pour la Réduction de la pauvreté », Mai 2003, p. 49

⁹¹ La loi d'orientation n°2004- 004 du 26 juillet 2004 du journal officiel de la République Malgache

⁹² Article 3 de la loi d'orientation n°2004- 004 du 26 juillet 2004 du journal officiel de la République Malgache

symbolique et corporelle, à leur assurer la maîtrise des technologies de l'information et de la communication, à leur doter de la capacité d'en faire usage dans tous les domaines et à les préparer à faire face à l'avenir de façon à être en mesure de s'adapter aux changements et d'y contribuer positivement avec détermination. L'école et les établissements d'enseignement, de formation ont donc pour mission principale de « développer des compétences et des savoir faire chez les apprenants, en rapport avec leur âge et selon le cycle d'études.

Pour les établissement de formations et d'enseignement supérieur, ils sont appelés à faire acquérir aux apprenants l'aptitude à utiliser le savoir et le savoir-faire acquérir pour la recherche de solutions alternatives dans la résolutions des problèmes auxquels ils peuvent être confrontés , à s'adapter aux changements, à prendre des initiatives et à innover, à travailler en groupe et à apprendre tout au long de leur vie.

L'apprenant ou l'élève se place au centre de l'action éducative et des activités de formation⁹³; donc, il détient le droit à une information diversifiée et complète. Le personnel de l'éducation et de la formation doivent préserver les principes d'équité et d'égalité des chances et d'établir avec les élèves des rapports fondés sur l'honnêteté, l'objectivité, le respect de la personne de l'enfant, du jeune, et de leurs droits. En contre partie, l'apprenant ou l'élève doit respecter l'enseignant/ formateur et tous les membres de la communauté éducative et de s'astreindre aux exigences imposées par le respect dû à l'établissement d'éducation et de formation.

En rapport avec l'OMD et la politique de développement du système éducatif malgache, l'éducation pour tous est introduite dans le cadre de l'amélioration qualitative et quantitative de l'enseignement.

1.2. L'éducation pour tous :

Les premières années du 21^{ème} siècle sont marquées par la relance des objectifs de la scolarisation pour tous en vue de lutter contre la pauvreté⁹⁴. Le nouveau programme a été lancé lors de la conférence de Jomtien (Thaïlande) du 05 au 09 mars 1990 avec 155 pays participants, dont Madagascar fait partie. Le principal objectif est de valoriser la qualité de l'enseignement procuré au niveau de l'éducation de base. Cette conférence relate l'universalisation de l'éducation primaire, l'amélioration des résultats d'apprentissage, la réduction du taux d'analphabétisme, l'expansion de l'éducation fondamentale et d'autres formations professionnelles des adolescents, aux adultes, l'expansion des activités d'éveil de la petite enfance, la transmission des connaissances, des compétences et des valeurs nécessaires pour une meilleure condition de vie à travers l'éducation.

Après une décennie, l'évaluation des engagements s'est effectuée lors de la conférence de Dakar en avril 2000. Les difficultés persistent parce que plusieurs pays n'ont pas respectés leurs engagements. Plus de cent millions d'individus n'ont pas d'accès à l'éducation de base, dont soixante millions de filles et quarante millions de garçons⁹⁵. Plus de cent millions d'enfants et adultes ne terminent même pas le cycle primaire. Des millions d'enfants et adultes achèvent le cycle de base sans acquérir le niveau de connaissances et de compétences indispensables. Environ 960 millions d'adultes sont analphabètes ; dont 640 millions de femmes et 320 millions d'hommes⁹⁶.

⁹³ Article 2 de la loi d'orientation n° 2004-004 du 26 juillet 2004 du journal officiel de la République Malgache

⁹⁴ Vingt ans de réformes des systèmes éducatifs dans les pays en voie de développement. p.157

⁹⁵ Rapport conférence de Dakar en Avril 2000

⁹⁶ Plan Education Pour Tous, « Situation en 2005 et actualisation des objectifs et stratégies » : version provisoire, Antananarivo.

Face à cette situation, des renouvellements des engagements sont incontournables lors de cette conférence à Dakar. Les Etats membres avec les bailleurs de fonds renforcent les engagements par d'autres objectifs. Il est important d'améliorer et d'étendre les soins et l'éducation obligatoire de la petite enfance, plus particulièrement des enfants les plus vulnérables et handicapés. Jusqu'en 2015, tous les enfants en âge de scolarisation en particulier les filles, les enfants vivants dans des circonstances difficiles et ceux qui appartiennent aux minorités ethniques doivent accès à une éducation primaire complète, gratuite et obligatoire de bonne qualité. Il faut s'assurer également que la qualité de l'enseignement procurée était satisfaisante, et fournit des programmes de formation pour la vie. Cette action s'est améliorée par le « sommet mondial pour le développement durable qui s'est tenu à Johannesburg en septembre 2002 ».

A partir de 2002, avec l'initiative fast tract ou IFT, la banque mondiale a décidé de soutenir les pays à faible revenus qui s'engagent à appliquer l'IFT dans le cadre de l'objectif du millénaire pour la scolarisation primaire universelle. L'objectif est de mettre sur un même pied d'égalité tous les pays du monde à partir de 2015. L'IFT consiste à accélérer la mise en œuvre du plan EPT pour que les pays en développement puissent avancer normalement ; que les objectifs soient atteint en 2015. Pour la réalisation, les actions consistent à allouer une aide à l'éducation pour les pays le plus pauvres et qui sont en retard dans l'éducation de base. Ce sont surtout des pays d'Afrique et les PPTE. Il est également important d'inciter les bailleurs de fonds à augmenter le montant de leur aide et bien cibler les pays nécessitants. L'efficacité de l'aide nécessite la mise en place des politiques sectorielles répondant aux difficultés rencontrées des différents pays, la prise de responsabilités et le respect de l'engagement de tous les acteurs, entre les pays bénéficiaires et les bailleurs de fonds. Le partage et les échanges techniques ; pédagogiques entre les pays membres financés et les bailleurs de fond contribuent à l'élaboration d'une politique éducative beaucoup plus efficace.

Enfin, le programme de « la décennie de l'alphabétisation des nations unis : éducation pour tous 2003- 2012 »⁹⁷. L'amélioration jusqu'à 50% du niveau d'alphabétisation des adultes spécialement des femmes est importante. Le système d'enseignement et de la formation doivent éliminer toutes formes de disparités et valorisent l'égalité des chances. L'amélioration qualitative de l'éducation et son excellence pour tous exigent en grande partie le renforcement de l'alphabétisation, le calcul, et l'acquisition des compétences de base pour la vie. L'extension des engagements favorise la progression et l'amélioration qualitative de l'enseignement dans la réalisation de l'éducation primaire universelle (EPU).

1.2.1. L'application de l'éducation pour tous dans le système éducatif malgache :

Envoyer tous les enfants à l'école est l'un des principaux défis de Madagascar : atteindre un taux brut de scolarisation de 100% dans le secondaire et plus de 50% au niveau supérieur est tout à fait possible⁹⁸. Ces dernières années, les résultats réalisés dans le cycle primaire témoignent la capacité des malgaches dans le cadre de l'amélioration de la scolarisation.

⁹⁷ SOLAUX, G. (2005), « Vingt ans de réformes des systèmes éducatifs dans les pays en développement » ; *Revues politiques et Management Public, Volume 23*. Page155

⁹⁸ L'express de Madagascar, Edition Spéciale 26 Juin, Jeudi 21 et Vendredi 22 Juin 2012, P. 28

L'éducation pour tous ne signifie pas seulement d'envoyer le plus grand nombre d'enfants à l'école. Il s'agit aussi de donner à ces enfants un enseignement de qualité, répondant aux besoins de leur pays. Deux choix, qui ne sont pas irréalisables : tout est question de volonté politique⁹⁹. »

L'augmentation progressive du taux de scolarisation des enfants du primaire s'explique par la mise en œuvre de mesure incitative telle la distribution de kits scolaires aux élèves du primaire, l'annulation des frais d'inscription, la prise en charge par l'Etat des subventions des enseignants communautaires entre 1998 - 2008. L'évolution du taux brut de scolarisation dans le primaire demeure lente, mais celle-ci a pu passer de 103,6% en 1998 à 166,9% en 2008¹⁰⁰. Le budget de l'Etat consacré à l'éducation représente 23,93% du budget général¹⁰¹. Sans parler de l'appui des partenaires techniques et financiers qui misent beaucoup sur ce secteur pour le développement de la grande île. À partir de 2003, le gouvernement transfère directement à toutes les écoles primaires (publiques et privés) une petite caisse d'un montant de 2000 ariary par élève pour assurer leurs fonctionnements. Pour l'année scolaire 2006- 2007, le MENRS a pris trois grandes décisions : l'augmentation du montant par élève, l'utilisation du réseau postal pour le transfert aux écoles et cela à partir de DREN et la mise en place d'un système de suivi et de l'utilisation de la caisse école. La mise en place des caisses compétitives locales sur fonds catalytique est expérimentée par le MENRS pour renforcer les caisses écoles. Une caisse compétitive locale a pour objectif de permettre : l'émergence d'initiatives locales visant l'attente des objectifs de l'EPT et la mise en œuvre de ces initiatives : 16 sous projets ont bénéficié de la CCL et ont été mis en œuvre au niveau d'écoles cibles de 15 CISCO dont 4 encore en cours d'exécution, 166 écoles ont été touchées et 44263 élèves concernés, 12 types d'actions ont été initiés et menés par les écoles, CISCO à savoir : la sensibilisation communautaire, la formation des enseignants, la fabrication de matériels didactiques, l'organisation de jeux éducatifs, l'élaboration de documents didactiques ,l'organisation de soutien scolaire aux enfants en difficultés, l'organisation du CEPE blanc (meilleure préparation des élèves à l'examen), le renforcement de l'encadrement de proximité, l'acquisition de mobiliers scolaires et la mise en place de cantine scolaire.

Tableau n°12: L'évolution du taux de scolarisation

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Taux brut de scolarisation (%)											
Préscolaire		7.2									
Primaire	82.9	87.0	89.2	93.7	94.1	94.4	107.5	121.7	125.0	123.4	123.0
Collège	17.7	17.6	17.9	18.2	19.3	20.3	20.3	23.1	25.7	29.7	32.6
Lycée	6.0	6.3	6.0	6.4	6.2	7.0	7.0	7.6	8.8	9.3	9.9

Source : RESEN en cours

Sur dix ans, le taux brut de scolarisation du primaire est passé de 82% à 123%. Les taux supérieurs à 100% observés ces cinq dernières années s'expliquent par le maintien à l'école des

⁹⁹ Geoslin Rakotovelo, (2012), Enseignant chercheur en mathématique de l'université de Majunga *in l'express de Madagascar, Edition Spéciale 26 Juin, Jeudi 21 et Vendredi 22 Juin P. 28*

¹⁰⁰ Données MEN. De l'Education National. 2009

¹⁰¹ Données MEN de l'Education National 2012.

enfants ayant dépassé l'âge officiel considéré pour le cycle. On constate également un nombre élevé d'enfants de cinq ans qui est estimé à plus de 960.000, alors que respectivement, les enfants de quatre et six ans sont de 590.000 et 680.000. Cette augmentation du taux des enfants de 4 à 25 ans signifie la prédominance de la population jeune. Par conséquent, l'effectif des élèves, apprenants et étudiants ont fortement augmenté au cours de la période comprise de 1997 à 2006.

Pour l'éducation fondamentale du niveau I, (Primaire), le nombre d'enfants scolarisé est passé de plus de 1.893.000 à un peu plus de 3.836.000 élèves sur les dix dernières années ce qui représente un rythme annuel d'accroissement d'environ 8,8%. Cet accroissement des effectifs de l'enseignement primaire a connu trois phases : un accroissement moyen des effectifs élèves mais continue, autour de 6,8% par an entre 1996 et 2001. Cela s'explique par le début de financement de l'IPPT. Un accroissement fort des effectifs élèves après la crise poste électorale de 2001, autour de 14,3% jusqu'en 2004. La croissance fut nuancée entre les secteurs : 15,5% dans le secteur public contre 9,7% dans le privé. Cela se traduit par la pris en charge de l'Etat d'une partie des dépenses d'éducation de ménage : frais de scolarisation, dotation des kits scolaires, subvention des enseignements recrutés par les parents d'élèves. Une tendance, à partir de 2005, la croissance était de 2,3%.¹⁰²Au niveau du collège, le taux passe de 1,8 à 33% et celui du lycée de 6% à 10%. L'effectif a plus que triplé pour les étudiants de l'enseignement supérieur.

NB : Les enfants entrent pour la première fois à l'école majoritairement à l'âge de sept ans et ceux qui ne rentrent pas à l'école avant dix ou onze ans n'y rentront plus. À six ans (âge officiel d'entrée à l'école), moins de 40% ont en accès à l'école. Au final, plus de 90% des enfants seraient rentrées à l'école ou encore, environ 10% des enfants n'accèdent pas à l'école et l'accès universel est la première condition de réussite de l'éducation pour tous.

Rapporté au PIB, les dépenses courantes et totales sont passées respectivement d'une moyenne¹⁰³ de 2% et 2,5% pour la période 1996- 2000 à 2,4% et 3,4% pour la période récente 2003 - 2006. Le budget de 2007 prévoit 3,8%, niveau atteint en 2005. En 2006, le pays consacre plus de 28% de son budget pour le fonctionnement de l'éducation. Le primaire consomme 57% des dépenses courantes d'éducation. Pour les nouveaux entrants, l'Etat programme chaque année une distribution de kits scolaires (sacs à dos contenant des fournitures scolaires), plus particulièrement, pour l'année scolaire 2005- 2006, 993823 nouveaux kits ont été acquis. Ces kits sont distribués à 90% vers les écoles. Parallèlement aux objectifs lancés par le plan EPT, l'effort en faveur de l'éducation a augmenté.

En 2007, un plan de réforme du système éducatif basé sur l'EPT est adopté par le gouvernement malgache. Les stratégies opérationnelles comprenant les modifications des programmes scolaires, des méthodes d'enseignement, et les approches pédagogiques appropriées, le renforcement de la langue d'enseignement, avec des autres langues vivantes comme l'anglais, des matériels pédagogiques et du système d'évaluation des élèves. Ce plan fut approuvé par les bailleurs de fonds en 2007 et lancé en 2008 pour le primaire. L'universalisation de l'enseignement reconduit à l'épanouissement intellectuel des élèves grâce à la possibilité de suivre des études pluridisciplinaires, d'acquérir une compétence en langues vivantes et d'utiliser les nouvelles technologies de l'information.

¹⁰²Plan Education Pour Tous, (2007), *Madagascar* ; page 8

¹⁰³ Plan Education Pour Tous, (2007), *Madagascar* ; page 21

1.2.2. Les faiblesses de l'EPT

La mise en place du système éducatif basé sur l'EPT répercute à l'augmentation progressive de l'effectif des élèves scolarisés plus particulièrement au niveau de l'enseignement primaire. Malgré sa force, tant de difficultés ont été observées. Cela se manifeste tout d'abord par l'insuffisance d'enseignants. Le nombre des enseignants fonctionnaires ne parvient pas à combler le nombre des enfants scolarisés. D'où, le recours au recrutement des maîtres FRAM. Ils occupent des postes, plus particulièrement dans des zones très reculées. Ce système est prêt pour limiter la classe multigrade, de diminuer les dépenses de l'Etat. L'objectif est d'obtenir un nombre suffisant des maîtres qualifiés à bas prix. En réalité, il s'agit de l'amélioration quantitative de l'enseignement mais non pas qualitative. Le nombre élevé d'élèves exige le renforcement quantitatif et qualitatif des infrastructures scolaires. Alors que, la construction et le réaménagement étaient très lents et presque absents dans certaines régions. Par conséquent, les horaires fixés par les élèves du primaire sont très limités. Une partie des élèves étudient seulement le matin ou seulement le soir pendant une semaine et vice versa à cause de l'insuffisance des salles de classes.

Avec le recrutement abondant des maîtres FRAM, tant de formations ont été procurées, mais la qualité de l'enseignement reste faible à cause de l'insuffisance de la formation professionnelle des maîtres FRAM et surtout par la qualité des maîtres recrutés. Leur niveau, leur condition de vie, leur foyer de provenance, le milieu où ils fréquentent, leur niveau d'éducation, leur diplôme insuffisant... limitent l'efficacité de leur fonction. Le taux de redoublement reste élevés, y compris à l'intérieur des sous-cycles dans le primaire.

Tableau n°13: La proportion de redoublement par classe dans l'enseignement primaire, 2000-2006

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Primaire	30.2%	30.6%	29.3%	30.0%	18.3%	19.7%	18.5%
1A	36.9%	35.9%	32.5%	35.3%	14.7%	12.7%	13.3%
2A	27.2%	29.1%	27.7%	26.1%	19.6%	28.3%	26.3%
3A	27.9%	30.3%	29.6%	29.5%	26.6%	24.7%	23.8%
4A	23.0%	23.3%	23.5%	23.2%	9.3%	7.5%	7.0%
5A	25.0%	22.4%	25.9%	24.0%	20.7%	21.5%	17.9%

Source : MEN, Bureau de la planification

Malgré la tendance observée ces dernières années, le taux de redoublement reste toujours important. Pour l'enseignement primaire, les baisses les plus sensibles se situent au niveau des premières et quatrièmes années d'études. Cela exige ainsi une amélioration du taux de transition qui est aussi prioritaire que l'ambition de prioriser le primaire. Ainsi, l'amélioration sensible de l'achèvement du primaire doit être au centre de la politique de gestion des flux d'élèves pour le développement future du système.

Plus d'un élève sur sept (environ 15% des élèves¹⁰⁴) débutent leur scolarité dans une école sans continuité éducative. Dans 15% des cas, on peut dire que ce n'est pas « les élèves qui abandonnent l'école, mais plutôt l'école qui abandonne l'élèves ». On observe globalement que moins de 1% des enfants déclarent être inscrits et avoir fréquenté l'école moins de trois mois au cours de l'année scolaire 2004- 2005¹⁰⁵. La faiblesse de ce chiffre contredit le niveau élevé des abandons. Les hypothèses vérifient que les trois mois de scolarisation se déroulent de manière continue et se situent en début de l'année scolaire, les enfants restent donc à l'école jusqu'à la fin de l'année civile avec une rentrée scolaire en septembre. La fin de l'année (à partir du mois de novembre), constitue en gros le début de la période où les conditions climatiques sont les plus difficiles avec les grandes pluies. Elle marque le commencement de la période de « soudure » du point de vue alimentaire (insuffisance et même absence de repas réguliers pour les enfants). Ces raisons contribuent sans aucun doute à inciter les familles les plus défavorisées à retirer les enfants à l'école (du moins momentanément). Dans le cadre de l'enseignement, les changements ont été effectués sans étudier et de prévoir les réalités socio-économiques de la nation. Si cette hypothèse est confirmée, un simple changement dans le calendrier scolaire donnerait des bénéfices importants pour le maintien des élèves à l'école dans des zones défavorisées.

L'inefficacité de l'EPT trouve également des explications dans des niveaux de vie de la population et l'insuffisance des infrastructures scolaires. Quand l'école est loin de la zone d'habitation, seulement, 67% des plus pauvres y accèdent. Ce problème trouve sa résolution dans le cadre d'une amélioration de l'offre en rapprochant les écoles des familles afin d'atteindre un accès universel à l'école.

89% des plus favorisés terminent le primaire contre seulement 15% pour les plus défavorisés. Une politique d'offre doit multiplier la chance de finir le primaire pour les 40% des plus pauvres qui habitent loin de l'école. Cela signifie que le manque de la politique de l'offre constituait un frein pour atteindre l'objectif d'une rétention universelle parce que même pour les plus favorisés (les plus riches qui habitent près de l'école), un élève sur 10 ne termine pas le primaire.

Malgré tout, l'élargissement de l'accès à l'enseignement primaire n'a pas éliminé les disparités régionales et entre les catégories sociales. En effet, le déséquilibre et les disparités persistent entre les régions et les milieux. Au sein des CISCO, ils ne sont pas égaux devant la scolarisation, moins de trois enfants sur dix achèvent le primaire dans les plus défavorisés contre plus de six sur dix dans les plus performants.

Le système est peu équitable, plus de la moitié (55%) des dépenses publiques d'éducation sont accaparées par les 10% des plus éduqués. Sur la base des deux dernières évaluations du PASEC de l'année 1998 et l'année 2005, effectuées à Madagascar, le niveau de la performance des élèves s'est dégradé. En français, le niveau des élèves de deuxième année aurait diminué de près de 8 points entre 1998 et 2005, en mathématiques, le score aurait chuté bien plus, de l'ordre de 13 points environ entre ces deux dates. Cette diminution de performances n'est cependant pas atypique. Par contre, sur le plan international, les résultats des élèves malgaches sont comparativement bons.

¹⁰⁴ Ministère de l'éducation nationale et de la recherche scientifique. (2007). *Plan Education pour Tous (EPT)*. Antananarivo ; page15

¹⁰⁴ Idem.

¹⁰⁵ Enquête auprès des ménages EPM

Tableau n°14: Evolution du Score moyen en fin de deuxième année.

	1997-98	2004-05
Français	57,9	50,1
Maths	66,2	53,6

Sources : Rapport Pasec 2004-2005

Tableau n°15: Résultats aux tests dans 5 pays PASEC

	2ème année		5ème année	
	Français	Maths	Français	Maths
Madagascar (2004-05)	50,1	53,6	31,4	51,3
Bénin (2004-05)	36,5	35,1	28,2	32,6
Cameroun (2004-05)	66,5	55,8	45,8	46,6
Mauritanie (2003-04)	45,1	31,2	18,7	20,8
Tchad (2003-04)	41,1	42,5	28,9	33,0
Moyenne des pays ^a	47,3	36,3	30,4	33,3

Sources: Rapport Pasec 2004-05, graphique 3.2 (2ème année) et graphique 3.4 (5ème année).

Le manque de performance s'explique par la faiblesse du niveau global de qualification des enseignants, surtout pour les enseignants FRAM dont leur encadrement fait défaut.

Le recours aux enseignants non fonctionnaires a permis de réduire le ratio-élèves/ enseignant et les disparités, mais il présente aussi des limites ;

Malgré l'amélioration de la subvention allouée par l'Etat, les FRAM rencontrent des difficultés pour trouver le nombre suffisant de postulants répondant au profil défini par le MENRS et les fidéliser sur l'année scolaire. Par ailleurs, la qualité des enseignants de l'EF1 n'est pas encore satisfaisante. On constate que seuls 47,86% des enseignants des écoles primaires publiques disposent d'un diplôme pédagogique, avec 56,16% pour les enseignants fonctionnaires et contractuels et 6,1% pour les ENF.

Le faible niveau de maîtrise des langues d'enseignement, le temps d'apprentissage effectif, la faiblesse des compétences des enseignants ainsi que l'absence d'une vision à long terme de leur carrière professionnelle peuvent expliquer la faiblesse au niveau des écoles, plus la qualité et la gestion du programme scolaire.

Le manque des outils didactiques, l'absentéisme des enseignants l'absence d'un mécanisme de suivi régulier des acquis des élèves détériorent l'efficacité de l'EPT.

L'évaluation du plan EPT au cours de la période 2005-2007 nous permet d'identifier les problèmes de mise en œuvre suivant : Les objectifs de réduction du taux d'abandon et d'amélioration de la qualité n'apparaissent ni dans les stratégies, ni dans les activités et ne font pas internalisés dans les différents niveaux de gestion. Des stratégies claires n'existent pas pour les composantes clés comme la construction scolaire, la formation des enseignants, le développement

du curriculum et la gestion des enseignants. Les stratégies développées ne sont pas suffisamment claires à cause de l'insuffisance des capacités techniques dans les domaines clés et en partie parce que les activités relatives à ces composantes n'ont pas été mises en œuvre. L'appui et le suivi des enseignants en classe ne sont pas suffisants voire même inexistant. Les capacités de management font défaut dans des directions clés et plus particulièrement au niveau déconcentré pour planifier et mettre en œuvre. Les ressources sont souvent inadéquates pour répondre aux besoins et sont aussi souvent non prévisibles.

1 .3. L'approche par compétence : l'APC

Les bases de l'intégration des acquis avec la notion de l'objectif terminal d'intégration sont lancées pour la première fois en Belgique au début des années 1980 par Jean-Marie De KETELE¹⁰⁶. C'est lui qui, le premier a fait mentionner de manière sans équivoque ce qu'on appelle « objectif terminal d'intégration ou OTI ». Les principes de l'intégration se sont introduits pour la première fois au niveau des études supérieures vers la fin des années 80 et début des années 90 dans certains pays Européens plus particulièrement en Belgique.

En Afrique, les principes de l'intégration sont opérationnalisés au niveau de l'enseignement primaire et du collège, grâce aux actions menées par Jean Marie de KETELE et Xaviers Roegiers avec son équipe multiculturelle du bureau d'ingénierie en éducation et en formation ou le BIEF.

A partir de 2003, l'APC a particulièrement intégré dans le système éducatif malgache. Sa mise en œuvre a été commencée au niveau de l'enseignement primaire. Cette nouvelle approche est soutenue par l'UNICEF.

1.3.1. L'approche par compétences dans le système éducatif malgache :

Dans le cadre de développement économique, social, et politique de la nation, la remise en cause de l'approche pédagogique est primordiale. Après le lancement de la PPO « pédagogie par objectif » par la loi 94- 033, une nouvelle forme d'approche pédagogique a été mise en œuvre à partir 2003.

En août 2003, l'Etat malgache a décidé d'introduire dans son système éducatif la réforme pédagogique au niveau de l'enseignement primaire. C'est l'APC ou l'approche par les compétences ou « l'approche par compétence » ou encore « la pédagogie de l'intégration » ou « l'approche par intégration des acquis ». L'objectif de l'Etat est de dispenser un enseignement malgache de qualité et d'efficacité. Elle touche de manière directe le métier d'enseignement. Sa finalité est de préparer des jeunes compétents qui s'intègrent facilement devant toutes situations complexes.

L'approche par les compétences vise à développer chez l'élève, non une somme de connaissances juxtaposées, mais un comportement de résolutions de problèmes face à la langue, aux mathématiques. Il s'agit d'une pédagogie innovante centrée sur la résolution des situations problèmes significatives¹⁰⁷. Elle pose des jalons précis année par année, cycle par cycle, pour faire prendre conscience à l'enseignant et à l'apprenant l'évolution des apprentissages et de leur

¹⁰⁶ De KETELE JM, Gros.D. Mettelin, et Thomas J., (1989). *Guide du formateur-Bruxelles* ; De Boeck-Université

¹⁰⁷ RAJOHSON ; L. et Al (DPEFST). RANOROVOLOLONA ; E. (INFP) ; GERARD François-Marie (BIEF) ; (2005). *Premiers Résultats de l'APC : Invitation continué*.

intégration dans la vie quotidienne. La question qui s'est posée est de savoir « ce que l'élève doit savoir faire dans une situation naturelle de la vie courante, plutôt que de savoir ce que l'élève doit savoir ou de ce qu'il doit savoir faire à l'école ».

L'approche par les compétences est donc une manière de mieux intégrer les acquis de l'apprenant. C'est aussi et surtout une autre façon d'évaluer l'élève en mettant en place une évaluation criteriée, visant à la fois un diagnostic et une régulation. Dans le cadre de la généralisation de l'APC, les enseignants adoptent un système d'évaluation formative et critériée, couplée avec l'identification et la diffusion des stratégies de remédiations aux difficultés d'apprentissage. Ce système est réalisé pour les classes de CP et prévu lors de la généralisation de l'APC en CE et CM et inclus dans la formation des enseignants compétents. Par ailleurs, l'organisation de l'année scolaire en bimestres doit permettre d'augmenter la fréquence des évaluations critériées par rapport aux compétences.

Ainsi, elle a pour objectifs généraux de réduire le taux de redoublement et d'abandon, de réduire les disparités entre ville et campagne, entre forts et faibles, de donner un sens à l'apprentissage en montrant à l'élève l'utilité dans la vie pratique de tout ce qu'il a appris à l'école, de permettre à l'élève d'intégrer les acquis scolaires en vue de résoudre les problèmes inhérents à la vie quotidienne ou les utiliser efficacement en cas de besoin et de pouvoir évaluer l'élève sur sa capacité à s'améliorer à partir de ce qu'il sait.

Puisqu'il s'agit d'une pédagogie innovante centrée par la résolution des situations problèmes significatives, pour l'élève, l'APC aide à utiliser ses acquis scolaires dans la vie quotidienne, c'est-à-dire préparer l'élève à avoir tout d'abord le pied à l'école et déjà un pied à l'extérieur. Par exemple : à l'école, il apprend la notion d'addition. Au magasin, il arrive à faire les emplettes. A l'école, il apprend les quatre points cardinaux, sur terrain, il parvient à s'orienter à l'école, il connaît les causes des maladies, au foyer, il applique les règles d'hygiène. Les acquis scolaires obtenus par les élèves permettent d'obtenir de compétence dont sa mobilisation facilite la résolution des problèmes courants de la vie. Pour l'enseignant, l'APC facilite le travail des enseignants parce que le curriculum est beaucoup plus détaillé par rapport au programme officiel. Il indique déjà les enseignants dans les différents processus d'enseignement. La planification bimestrielle est tout faite et les outils didactiques, méthodologiques sont tous prêts et préalablement définies. En même temps, l'enseignant doit veiller à la participation effective des élèves. C'est à lui de promouvoir des activités qui suscitent à l'autonomie de l'élève et pour préparer son intégration dans la société. Il est donc très important d'étaler un sujet qui suscite le débat, qui procure au recours du travail de groupes, d'où la participation effective de l'élève au cours de l'enseignement¹⁰⁸. Pour les parents, elle renseigne mieux les parents sur la vie scolaire des enfants. Elle permet une meilleure lecture de l'acte scolaire. Les parents sont informés sur les bulletins de notes des enfants et peuvent convoquer en cas de besoins. Elle facilite les tâches des parents grâce à l'enseignement procuré à l'école. Le foyer constituait le premier lieu d'intégration après l'école. Les enfants passent en classe supérieure, les parents sont satisfaits. Pour le pays, l'APC réduit la dépense de l'Etat parce qu'elle procure à la continuité de l'étude par la diminution du taux de redoublement. Elle produit des futurs citoyens responsables et compétents. Elle forge des acteurs de développement.

Au sein de l'enseignement primaire, on constate une certaine performance des résultats scolaires. La performance des résultats est occasionnée surtout par la mise en œuvre du système

¹⁰⁸ MENRS (2005). *Guide d'intégration du Français : CP2*. Page 5

d'évaluation certificative mentionnée par le redoublement zéro qui ne doit pas appliquer qu'après la sanction des enseignants. Il s'agit plutôt d'un système de formation « diplômante ».

1.3.2. Les faiblesses de l'APC :

La mise en œuvre d'une réforme pédagogique reste largement présenter par des difficultés ou des obstacles. C'est ce qui s'est passé lors de la mise en œuvre de l'APC à Madagascar. Elle est tout d'abord peu appréciée par les enseignants pour de multiples raisons. En plus, elle est largement exposée à des difficultés d'ordre infrastructurel, matériel et pédagogique. L'enseignement est demeuré trop théorique et les élèves sont restés non opérationnels faces aux difficultés de différentes situations. Les difficultés s'expliquent par la façon d'enseignement. Le non maîtrise de certains points pertinents de l'APC, qui ne tient compte que certains éléments superficiels constituent des obstacles qui freinent l'efficacité de l'APC : exemple : le fait de se baser sur l'objectif : redoublement zéro, les ZAP concourent à ce résultat sans tenir compte le niveau général des élèves. Par rapport aux examens officiels précédents, la présentation du sujet de l'APC rabaisse le niveau des élèves au lieu de renforcer et de rehausser. Actuellement, l'examen CEPE est très facile, et les enseignants sont beaucoup plus tolérants dans la correction dont l'objectif d'obtenir des meilleurs résultats sans tenir compte le niveau général des élèves. Système qui ne fait que rabaisser davantage la qualité de l'enseignement, plus particulièrement à partir du collège et ce sont surtout les établissements d'enseignement publiques qui sont les plus victimes de ce niveau très faible.

L'origine de cette incomptence peut remonter jusqu'à l'arrière plan culturel de l'enseignant ainsi que son environnement socioprofessionnel. Des contextes de l'établissement ainsi que les comportements en classe des élèves contribuent à l'inefficacité de l'APC. Pour les élèves, leur classe sociale d'origine, leur situation familiale, leurs comportements (timides, oisifs, agressifs,...) peuvent causer des difficultés dans l'application de l'APC. Des problèmes familiaux, d'ordre économique, des maladies dues à l'insuffisance alimentaire peuvent entraîner les absences fréquentes.

Au sein de l'établissement, les difficultés se manifestent par l'insuffisance ou le manque des infrastructures scolaires, des supports didactiques, du personnel enseignant,... L'ensemble des difficultés contribuent à l'inefficacité, voire les limites de l'APC en 2007. Une nouvelle forme d'approche pédagogique affecte de nouveau le système éducatif malgache.

1.4. Le système 7- 3- 2

En 2006, le MAP allonge la durée du primaire à sept ans dont la duré de l'éducation fondamentale du niveau I : cycle primaire est de 5 à 7ans, l'éducation fondamentale du niveau II : cycle collège est de 4 ans à 3 ans, et l'enseignement secondaire au niveau du lycée de 3 à 2 ans. L'allongement de la duré du primaire à 7 ans provoque le rétrécissement du cycle collège à trois ans et du lycée à deux ans. On parle du système 7-3-2. La durée de la scolarisation est toujours 12 ans du primaire au secondaire. C'est l'organisation d'un cycle qui change de 5+4+3 à 7+3+2. La reforme s'explique par la volonté du régime de réduire le taux des analphabètes et de la pauvreté. Les indices de la pauvreté sont inversement proportionnels du taux d'alphanétismes des adultes, aussi bien au niveau international qu'à l'intérieur même d'un pays.

Le système 7- 3-2 a donc pour objectif principal de fournir aux élèves du primaires des compétences acquises durant les sept ans d'école primaire universelle afin de permettre aux adultes d'évoluer dans des situations de travail réelles et modernes ». En sept ans, l'élève devrait acquérir les compétences minimales qui leur permettraient d'entrer dans le monde du travail et de la production.

L'allongement du primaire à sept ans va permettre à l'enfant d'avoir l'opportunité de rester à l'école jusqu'à ses premières années d'adolescence et lui permettra ainsi de renforcer ses compétences en matière de santé et de valeur civique, des compétences qui sont importantes pour assurer la cohésion sociale et le développement en général. Ainsi, le nouveau système d'éducation primaire doit permettre aux enfants d'avoir les habiletés pour lire et calculer mais aussi des connaissances et des compétences qui leurs seront nécessaires pour suivre leurs études, devenir des élèves proactifs qui aiment apprendre avec un esprit critique et des citoyens ouverts et équilibrés pour leur sociétés.

Quant à l'éducation fondamentale, le deuxième cycle- collège aura pour objectif de former des jeunes ayant les compétences nécessaires pour le monde du travail et pour poursuivre leurs études au niveau supérieur, en développant chez eux des capacités d'analyse et de recherche et en leur donnant les compétences et les connaissances de base qui vont leur permettre de prendre des décisions et de résoudre des problèmes tout au long de leur vie ainsi que de leur carrière professionnelle.

Ces visions à moyen et à long termes constituaient des fils conducteurs de la reforme du système éducatif. Cette reforme est centrée sur la réorientation et la restructuration du curriculum et des conditions d'enseignement et d'apprentissage. Trois objectifs fondamentaux sont ainsi assignés à l'éducation primaire. Il s'agit de l'acquisition par les enfants des compétences linguistiques, des connaissances et des fondements théoriques, des compétences en mathématique et de science sociale ainsi que le développement du goût d'apprendre.

La mise en application du système 7-3-2 pose également tant de difficultés. Avec ce système, tous les élèves du primaire (du 11^{ème} au 5^{ème}) devraient étudier dans un même établissement scolaire, mais ce n'est pas le cas. Le changement du système ne répercute pas au changement organisationnel. Une grande partie des écoles, plus particulièrement les écoles confessionnelles n'acceptent pas la mise en application du système 7-3-2. Elles détiennent les organisations traditionnelles. Cette situation limite l'efficacité de ce nouveau système.

2. Les impacts des différentes réformes dans l'organisation du système éducatif malgache :

2.1. Les organisations scolaires :

Dans le cadre organisationnel, le secteur de l'éducation, de l'enseignement et de la formation comprend l'éducation et la formation formelle et l'éducation et la formation non formelle.

L'éducation non formelle est constituée de toutes les activités éducatives et de formations assurées en dehors du système éducatif formel. Elle est destinée à offrir des possibilités d'apprentissage et de formation à tous ceux qui n'ont pas bénéficié des structures du système

formel¹⁰⁹. Elle comprend l'école infantile, l'alphabétisation fonctionnelle, l'éducation à la citoyenneté et au civisme.

L'école infantile est composée par les nurseries, les jardins d'enfants et les écoles maternelles. Les nurseries prennent en charge les bébés de zéro à deux ans. Leur objectif consiste à sécuriser les bébés en prenant soins de leurs hygiènes, leurs nourritures, jeux et socialisation.

Pour les jardins d'enfants ; ils ont pour vocation l'éveil et la socialisation des enfants par des activités sensorielles et motrices, des activités de communications, d'expression orale, des chansons, des dessins et des récitations.

Pour l'école maternelle, elle a pour vocation d'éveil et d'ouverture aux activités socialisante et éducative préparant au système formel : activités scientifiques et techniques.

L'alphabétisation fonctionnelle se donne pour objectif de favoriser la mobilisation des acquis en lecture, écriture et calcul au profit de la vie quotidienne, familiale et communautaire. Dans le programme d'alphabétisation fonctionnelle, différents partenaires sociaux présentés par des organisations non gouvernementales (ONG), des organisations confessionnelles et autres associations exécutent sa mise en œuvre en collaboration étroite avec les ministres chargés de l'éducation, de la formation et les collectivités territoriales. L'efficacité de ce projet exige tout d'abord la mise en place de programme « post alphabétisation » pour maintenir et capitaliser les acquis. Il doit ainsi contribuer à la création d'un environnement lettré dans des structures d'apprentissage de proximité aux métiers de base.

L'éducation à la citoyenneté et au civisme est constituée par l'éducation citoyenne et patriotique, l'éducation à la vie familiale et communautaire, l'éducation au développement et à l'environnement, l'éducation à l'hygiène et à la santé familiale, et villageoise, en particulier la prévention et à la lutte contre le VIH/ SIDA. L'éducation à la citoyenneté et au civisme s'adressent à toutes les personnes de tous âges, et l'*« office national de l'éducation de masse et du civisme* constituent le « fer de lance ». ¹¹⁰

L'éducation formelle comprend l'éducation fondamentale, l'enseignement secondaire, la formation technique et professionnelle, l'enseignement supérieur et la formation universitaire.

L'éducation fondamentale est dispensée sur une durée de neuf ans et accueille les enfants à partir de l'âge de six ans. Elle a pour mission d'instruire les enfants et les jeunes afin de les initier à des savoirs théoriques et pratiques essentielles à leur intégration positive dans la vie active ou dans l'enseignement secondaire. Elle est constituée par l'éducation fondamentale du second cycle (EF1) de cinq ans, l'éducation fondamentale du premier cycle (EF2) de quatre ans, l'éducation fondamentale du premier cycle est dispensée dans les écoles primaires et a pour objectifs spécifiques de l'acquisition des compétences clés dans le domaine cognitifs sensori-moteur et socio affectif, l'initiation aux valeurs civiques et de citoyenneté, et aux exigences de vivre ensemble ; la maîtrise de l'environnement technique, temporel et spatial de proximité. La fin du cycle est sanctionnée par un certificat.

Pour l'éducation fondamentale du deuxième cycle (EF2), elle est dispensée dans les collèges et a pour objectif de renforcer chez l'élève les compétences utiles dans la vie courante : lire, communiquer oralement et par écrit en langue nationale et à maîtriser deux langues étrangères.

¹⁰⁹ Article 25 de la loi d'orientation N°2004- 004 du 26 juillet 2004 du journal officiel de la République Malgache

¹¹⁰ L'article 37 de la loi d'orientation N°2004- 004 du 26 juillet 2004 du journal officiel de la République Malgache

Faire acquérir les connaissances et les aptitudes requises dans les domaines de mathématiques, des arts et des sports afin qu'il puisse poursuivre ses études dans le cursus suivant ou qu'il intègre les filières de la formation professionnelle ou de s'insérer dans la société. La fin de ce cycle est sanctionnée par un brevet.

L'enseignement secondaire est ouvert aux élèves ayant terminés les cycles fondamentaux. Il a pour duré de trois ans, dont l'objectif vise à doter l'élève, en plus de sa culture générale solide, d'une formation approfondie qui lui donne la possibilité de poursuivre ses études dans le cycle universitaire soit d'intégrer la formation professionnelle, soit de rentrer dans la vie active.

La fin d'études secondaires est sanctionnée par un examen permettant l'obtention d'un autre diplôme : « le baccalauréat », ce dernier constitue le billet d'entrée dans les études de l'enseignement supérieur

La formation technique et professionnelle a pour mission de former les jeunes et adultes, selon les besoins réels et évolutifs de l'économie pour contribuer au développement socioculturel, économique de la famille, de la région et de la nation¹¹¹. Les principes généraux de l'organisation et du fonctionnement du dispositif de la formation technique et professionnelle sont déterminés par l'économie de marché, le partenariat, l'autonomie, la cohérence, l'excellence technique et professionnelle. Cette formation permet de favoriser la promotion sociale pour l'accès aux différents niveaux de cultures professionnelles et de qualifications par le développement de l'apprentissage des métiers de base (AMB). Elle permet d'acquérir des compétences de base techniques, technologiques et des compétences spécifiques liées à une filière professionnelle dans une formation initiale ; soit de poursuivre dans la formation professionnalisant correspondante à toute catégorie d'emploi définie par les dispositions légales et des réglementaires en vigueur, de se perfectionner, de s'adapter à l'évolution et au changement des techniques, des technologies aux conditions de travail en vue d'une reconversion ou d'un pré emploi par l'intermédiaire de la formation continue. La mise en place d'un sous-secteur de la formation technique et professionnelle permet de déterminer une structure adéquate en matière de conseil, concertation pour toute question de stratégie et des politiques relatives au développement de la formation, l'élaboration, l'actualisation et l'évaluation des curricula conformément à la prévision de la demande socioéconomique, l'orientation pédagogique et professionnelle poursuit par post-formation.

Au niveau de l'enseignement supérieur et des recherches scientifiques ; l'efficacité du programme de développement rapide et durable du pays correspond à l'amélioration qualitative de l'enseignement supérieur moderne, appuyé et alimenté par une recherche performante. C'est pourquoi, des structures ont été adoptées pour anticiper le développement dans tous les secteurs de la vie nationale par l'identification des besoins du pays en ressources humaines ; la détermination des formations et des recherches pertinentes ; et la promotion des relèves au niveau des enseignants chercheurs.

2.2. L'organisation administrative :

Toutes personnes physiques et morales ont le droit de créer des établissements éducatifs et d'enseignements privés et pourvoir à leurs dépenses après obtention d'une autorisation de l'autorité chargée de l'éducation- enseignement et formation¹¹². Seulement, le propriétaire ainsi que le

¹¹¹ L'article.48 de la loi d'orientation N°2004- 004 du 26 juillet 2004 du journal officiel de la République Malgache

¹¹² Article 56 de la loi 2004- 004 du 26 juillet 2004 du journal officiel de la République Malgache

directeur effectif d'un établissement éducatif privé doit être de nationalité malagasy sauf après l'autorisation spéciale délivrée par le ministre responsable, et il doit faire partie du personnel d'encadrement pédagogique. En outre, il est exigé qu'aucunes des deux personnes concernées n'aient faits l'objet d'une condamnation judiciaire pour crime ou pour délit intentionnel¹¹³.

Concernant les élèves, ils sont libres de choisir leurs établissements d'enseignement. Les élèves des établissements éducatifs et d'enseignement privés peuvent intégrer dans l'établissement scolaire public. Les examens et les concours nationaux sont pareils dans la grande partie de l'île. Les établissements éducatifs privés sont soumis à l'inspection pédagogique, administrative et sanitaire effectuées par des personnels chargés des ministères compétents en vue de vérifier l'application de conditions fixées par la réglementation et la loi en vigueur. En cas de manquante à l'une des obligations énoncées, ou en cas du non-respect des bonnes mœurs et des règles de l'hygiène et de la sécurité dans l'établissement éducatif, le propriétaire se voit retirer, après son audition¹¹⁴.

Le personnel éducatif doit constituer par des enseignants, des formateurs, des inspecteurs, des planificateurs, du personnel d'encadrement, des conseillers en information et en orientation scolaire et universitaire, des conseillers en éducation et en formation, des surveillants et des agents administratifs et techniques¹¹⁵. Leur activité ne se limite seulement sur leurs carrières prédefinies ; tous les membres du personnel éducatif, doivent strictement suivre de la formation continue qui est une nécessité dictée par les mutations qui affectent le savoir et la société et par l'évolution des métiers. Cette formation des formateurs et la formation continue sont organisées au profit des membres du personnel éducatifs selon les exigences dictés par l'évolution des méthodes et moyens d'enseignement et de son contenu. Les tâches entreprises par le personnel du système éducatif doivent compléter l'effort des parents dans le système d'éducation et d'encadrement des élèves.

2.3. Les décisions politiques au niveau des objectifs stratégiques et les phases de la mise en œuvre de la réforme

Les objectifs consistent à assurer l'inscription de tous les enfants de six à sept ans à la première année du primaire à partir de l'année 2010 et atteindre un taux d'achèvement de 100% des cinq premières années du primaire et un taux d'achèvement de 65% des sept années à partir de 2015. Il faut également assurer que tous les élèves acquièrent les compétences et des habiletés à la fin de chaque cycle. La réduction du pourcentage de redoublements à 5% pour le nouveau cycle primaire de sept ans à partir de 2015. Aucun enfant ne doit être exclu de l'école primaire pour que ses parents n'aient pas la possibilité financière de contribuer aux dépenses de fonctionnement de l'école.

2.4. L'amélioration du taux de scolarités et les indicateurs d'efficacité

¹¹³ Article 57 de la loi 2004- 004 du 26 juillet 2004 du journal officiel de la République Malgache

¹¹⁴ Article 61 de la loi 2004- 004 du 26 juillet 2004 du journal officiel de la République Malgache

¹¹⁵ Article 68 de la loi 2004- 004 du 26 juillet 2004 du journal officiel de la République Malgache

Dans les deux cycles de l'enseignement fondamental ; le taux net de scolarisation des enfants âgés de six à dix ans passe de 83% en 2006 à 99% en 2015¹¹⁶. Le taux brut de scolarisation des enfants de 11 à 12 ans a doublé durant la période de projection en passant de 34% en 2006 à 69% en 2015. Le taux de scolarisation des enfants du collège : le second cycle de l'enseignement fondamental passera de 25% à 40%. L'efficacité de l'enseignement primaire s'améliorera à travers la baisse des taux d'abandons et de redoublement.

Cette nouvelle réforme du système éducatif serait accompagnée d'une stratégie basée sur l'augmentation des établissements scolaires et l'aménagement des différentes écoles. Au sein de l'éducation fondamentale ; les perspectives admettaient que tous les villages ayant au minimum de 75 habitants environ, auront droit à une école complète. Les petites écoles devront fonctionner de manière multigrade avec un ou deux enseignants.

La mise en œuvre de cette réforme a été très difficile. Elle a été rejetée une première fois par l'assemblée nationale où le parti du gouvernement était majoritaire. De même pour les écoles confessionnelles ; elles étaient hostiles à cette réforme. Le rejet effectif de certains corps s'explique par l'imposition brusque sans concertations qui risquait de bouleverser toute leur organisation. Pour l'option publique, l'allongement de la durée du primaire se présente comme une sorte de « sous-estimation » des aptitudes des élèves malgaches. Malgré tout, la réforme a fini par s'implanter à cause des actions effectuées par de « focus groupe » et le tapage médiatique. Mais c'était plus qu'un « passage en force qu'une acceptation négociée.»

2.5. Les difficultés rencontrées

Parallèlement à la politique lancée par le MAP et l'éducation pour tous ; la construction des salles de classes fait partie des actions primordiales pour organiser les infrastructures scolaires face au gonflement du taux de scolarisation depuis la mise en application du plan EPT. Avec le budget de l'Etat et les fonds additionnels provenant des bailleurs de fonds, la construction de 5590 nouvelles salles de classe et la réhabilitation de 628 salles de classe ont été engagés depuis l'année 2007. Toutefois, seuls 4562 travaux ont été lancés pour les nouvelles salles et 500 pour les réhabilitations. En septembre 2007, 39% des nouvelles salles sont réalisées et 57% des réhabilitations.¹¹⁷ Cette faiblesse s'explique en grande partie par les faibles performances des grands projets exécutés de façon centralisés avec passation des grands marchés comme le projet financé par la BADEA exécuté à 11% depuis 2003 ; et aucune réalisation pour le projet financé par la BAD. Les programmes exécutés de façon partiellement déconcentrée vers les CISCO n'ont pas aussi été efficaces. Par exemple, le projet financé par l'OPEP exécute 13%. Pareille pour les projets exécutés par le biais d'un maître d'ouvrage délégué selon des techniques de construction connues des PME locales sont loin des plus efficaces.

Pour le projet avec une approche par grande contrat de construction industriellement préfabriquée à l'étranger, il n'est pas du tout efficace même si sa gestion a été confiée à un maître d'ouvrage délégué. A la fin du septembre 2006, il n'a livré que 59% des 1400 constructions prévues deux ans et demi après la signature du marché qui prévoyait une livraison totale en six mois.

¹¹⁶ Ministère de l'éducation nationale et de la recherche scientifique. (2007). *Plan Education pour Tous (EPT)*. Antananarivo ; page.37

¹¹⁷ Ministère de l'éducation nationale et de la recherche scientifique. (2007). *Plan Education pour Tous (EPT)*. Antananarivo ; page 27

Faute de stratégie claire qui inclut entre autre des standards techniques et des normes de programmation, les approches par « projet éducation » indépendants du MENRS, avec unité séparée, ont été conduites avec tous les bailleurs de fonds qui soutiennent l'éducation à Madagascar. Il en résulte la multiplicité des unités de coordination de projet (UCP), une grande diversité de normes et de modèles de construction, une multiplicité d'approches quant à la mise en œuvre, une grande diversité de résultats, performance de mise en œuvre et coût. Bref, les réalisations ont été faibles.

La faiblesse du niveau globale des enseignants :

La qualité des enseignants de l'EF1 n'est pas encore satisfaisante malgré le respect de profil académique défini par le MENRS (titulaire du BEPC). Cependant, il est préoccupant de constater que seuls 47,86% des enseignants des écoles primaires publiques disposent d'un certificat d'aptitude pédagogique, avec 56,14% pour les enseignants fonctionnaires et contractuels et 6,1% pour les ENF.¹¹⁸

Le manque de maîtrise de la langue d'enseignement par les enseignants : d'après le test de compétence en français en 2006¹¹⁹, seuls 1% d'enseignants sont capables d'enseigner le français. Ainsi, dans la plupart des cas, les élèves s'expriment en malagasy.

Le non maîtrise des programmes scolaires et la désorganisation du curriculum : le programme est surchargé, il concerne 11 à 13 matières, d'autres curriculum (exemple : mathématique) semble non adapté par rapport à l'évolution des recherches en didactiques de la matière. L'organisation et la gestion des programmes scolaires sont insuffisamment maîtrisées et l'environnement est défavorable à l'apprentissage faute de matériels didactiques insuffisants en qualité et en nombre.

L'absentéisme des enseignants : l'assiduité des enseignants reste un grand problème. Selon le « budget tracking » réalisé par la banque mondiale, le taux d'absentéisme des enseignants est de 13% du temps d'apprentissage de l'élève, risque toujours d'être affectés par cet absentéisme. Alors que le temps moyen prescrit au primaire est de 27 heures 30 minutes par semaine, soit un total annuel théorique de 891 heures. Ce qui est déjà plus ou moins dans les normes pratiqués dans la plupart des pays dans la pratique, on constate que ce volume horaire est ramené entre 550 et 73 heures par an.¹²⁰

L'insuffisance ou l'absence d'un système régulier d'évaluation : l'absence d'un mécanisme de suivi régulier des acquis des élèves rend difficile les diagnostics et par conséquent d'identification et la mise en œuvre des mesures correctives par rapport aux différentes stratégies d'amélioration de la qualité.

Face aux objectifs de réduction du taux d'abandon et d'amélioration qualitative de l'enseignement, aucun stratégies ni des activités ne sont pas effectués dans les différents niveaux de gestion. Des stratégies claires n'existent pas pour les composants clés comme la construction scolaire, la formation des enseignants, le développement du curriculum et la gestion des

¹¹⁸ Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique. (2007). *Plan Education pour Tous (EPT)* ; Antananarivo ; page27

¹¹⁹ Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique. (2007). *Plan Education pour Tous (EPT)* ; Antananarivo. Page 28

¹²⁰ Etude menée qualitative menée dans 5 des 6 CISCO ciblés par le projet MADERE/ABM dans le DIRESEB d'Antananarivo en janvier et février 2004

enseignants. Les stratégies développées ne sont pas suffisamment claires à cause de l'insuffisance des capacités techniques dans les domaines clés et en partie pour que les activités relatives à ces composantes n'ont pas été mises en œuvre.

Il est donc évident de constater que malgré la restructuration lancée par l'éducation pour tous, les problèmes fondamentaux régissant le système éducatif persistent davantage. Le non maîtrise des stratégies de mise en œuvre détériore l'efficacité du système. De même, la majorité de la population ne comprend même pas les objectifs prioritaires énoncés par le plan. C'est pourquoi, le nouveau système basé sur la mise en application du système 7- 3- 2 était largement critiquée par différentes entités politiques avec la grande partie de la population.

3. Les conséquences des différentes réformes pédagogiques

3.1. Au niveau du programme scolaire :

Certes, le faible niveau de maîtrise des langues des enseignants, le temps d'apprentissage effectif faible, la faiblesse des compétences des enseignants ainsi que l'absence d'une vision à long terme de leur carrière professionnelle peuvent expliquer la faiblesse des résultats au niveau des écoles, mais la qualité et la « gestion du programme scolaire » constituaient également des facteurs non négligeables pour expliquer la qualité de l'enseignement. Les programmes scolaires standards, difficilement applicables au contexte, aux réalités régionaux, l'éclatement des matières et des contenus sont dépassés en vu des expériences internationales étudiés.

L'organisation et la gestion des programmes scolaires sont insuffisamment maîtrisées. Avec les différents systèmes de réorientation de l'éducation à Madagascar, aucun changement fondamental n'a été apporté aux éléments du curriculum depuis l'indépendance. Tout au long des réformes successives, les mêmes disciplines ont été reprises, avec les mêmes contenus académiques. Avec la modernisation et la réforme du système éducatif en 2004, le MENRS manifeste sa volonté d'améliorer le curriculum. Il comporte des aspects liés aux programmes scolaires tels que les objectifs, le contenu et les méthodologies, ainsi qu'aux matérielles d'appui à l'apprentissage et à l'enseignement. Quatre facteurs justifient la nécessité d'une réforme et la modernisation du curriculum :¹²¹ la langue d'enseignement, la réforme du primaire passant de 5 à 7 ans, un curriculum dépassé, les opportunités d'améliorer la gestion et l'utilisation des matériaux pour un meilleur apprentissage.

Au niveau du timing, l'augmentation du temps d'apprentissage permettra le changement du curriculum. On entend par « temps d'apprentissage, le temps effectif consacré à l'enseignement ou à l'apprentissage de l'élève. Le temps moyen prescrit au primaire est de 27 heures 30 minutes par semaines, soit un total annuel théorique de 891 heures¹²². Ce qui est dans les normes pratiquées dans la plupart des pays. Dans le cadre de l'amélioration qualitatif du système éducatif, le MENRS prévoit d'adopter un nouvel horaire qui requiert 900 heures d'apprentissage pour la première

¹²¹Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique. (2007). *Plan Education pour Tous (EPT)*. Antananarivo ; page 73

¹²²Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique. (2007). *Plan Education pour Tous (EPT)* ; Antananarivo ; page 70

jusqu'en troisième année et de 972 à partir de la quatrième année¹²³. Depuis la suppression de l'unité d'études et de recherches pédagogiques en 1997, la fonction de développement de curriculum n'est plus assurée. En 2007, le MENRS a institutionnalisé une direction de développement des curricula (DDC) pour piloter la réforme du curriculum aussi bien pour les cinq premières années que les deux années de sixième et septième. Les services de production de manuels scolaires et d'évaluation sont rattachés à cette direction. L'ensemble du personnel de la DDC est constitué par un noyau composé d'une douzaine de personnes auquel s'ajoutent des compétences externes avec un contrat bien déterminé pour réaliser les travaux qui lui sont assignés.

L'objectif global de la reforme et la modernisation du curriculum consiste à améliorer les résultats scolaires pour les garçons et les filles en zones rurales et, par conséquent, de réduire les écarts d'apprentissage entre les genres des milieux urbains. Il est également important de développer un curriculum pour mieux adapter aux capacités des enfants, qui s'aligne aux normes communes internationales et qui cultive la créativité, la collaboration et l'esprit d'entrepreneuriat¹²⁴. Il faut réduire le nombre de disciplines, de cibler davantage les compétences cognitives et méthodiques de base en malagasy, français et mathématiques et favoriser une interdisciplinarité et une intégration des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être. L'enrichissement du curriculum en introduisant des technologies, de l'anglais dès la quatrième année pour familiariser les élèves à l'oral et à l'écoute en utilisant un vocabulaire de base lié à la vie quotidienne. A partir de la sixième année, l'enseignement de l'anglais devrait amener les élèves à lire, à écrire en anglais simple en classe et dans la vie courante. Il est également important de laisser aux régions le choix de déterminer les compétences en expression (chants, arts plastiques, danses) ce qui permettra l'initiation de chaque élève à une spécificité de sa région¹²⁵. Les curriculums du premier et second cycle de l'enseignement secondaire à Madagascar donnent peu d'espace et de temps aux étudiants pour développer des capacités de résolution de problèmes, de travail d'équipe et de communication, indispensables à un niveau plus élevé de réussite scolaire, et de productivité dans la vie et sur le plan professionnel. Dans l'enseignement secondaire du premier cycle, les élèves suivent sept différents cours théoriques par an, dont ces cours les préparent à l'examen de fin d'étude du premier cycle de l'enseignement secondaire (BEPC), qui ouvre la porte de l'enseignement secondaire supérieur et qui mesure la performance académique.

Cependant, les classes échelonnées et l'absentéisme rendent difficiles l'application du volume horaire prescrit. Les classes échelonnées sont une pratique au niveau des écoles qui organisent plusieurs vacations par jour afin de pouvoir enseigner séparément des petits groupes d'élèves de différentes années d'études. Cette pratique entraîne une forte réduction du temps d'apprentissage qui n'est plus que de 20 heures en théorie, par semaine au lieu de 27 h 30.¹²⁶ En ce qui concerne l'absentéisme des enseignants, une étude menée dans cinq CISCO dans le DIRESEB d'Antananarivo le janvier-février 2004 a estimé un volume horaire effectif entre 550 et 734 heures

¹²³Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique. (2007). *Plan Education pour Tous (EPT)* ; Antananarivo, page 71

¹²⁴ Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique. (2007). *Plan Education pour Tous (EPT)* ; Antananarivo ; page 75

¹²⁵ Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique. (2007). *Plan Education pour Tous (EPT)* ; Antananarivo ; page 76

¹²⁶ Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique. (2007). *Plan Education pour Tous (EPT)* ; Antananarivo ; page 73

par an¹²⁷. Une autre étude a observé un nombre moyen de 2,8 jours d'absence par mois. Son initiative est commencé par une expérience d'une approche à travers une supervision hiérarchique plus intense, dans le cadre de l'AGEMAD¹²⁸ qui vise à améliorer la gouvernance du secteur en instaurant des mécanismes de suivi et de contrôle des tâches que sont tenus de réaliser les acteurs impliqués dans le fonctionnement du secteur éducatif.

Le passage de la durée de l'enseignement de 5 à 7 ans implique également une révision du curriculum qui correspond à un profil de sortie mieux adapté aux besoins du pays. Il ne s'agit ni de repartir les contenus du curriculum de 5 ans dans celui de 7 ans, ni d'ajouter aux contenus du curriculum de 5 ans les éléments des deux premières années du collège mais de déterminer le profil du curriculum à partir d'un nouveau profil de sortie.

Concernant les contenus des programmes scolaires ; aucun changement n'a été apporté aux principaux éléments du curriculum. Les mêmes disciplines ont été reprises avec les mêmes contenus académiques publics. Les programmes scolaires tracés par la première république restent encore appliquer jusqu'en 2003. Avec la dernière réforme, spécifiée par la mise en œuvre de l'APC ; le programme en vigueur n'a fait l'objet qu'une réécriture des programmes des années 1990. Or, ce programme est surchargé : il concerne 11 à 13 matières ; d'autre part, le curriculum de mathématiques semble non adapté par rapport à l'évolution des recherches et des didactiques de la matière. En plus, l'environnement est défavorable à l'apprentissage faute de matériels didactiques suffisants en qualité et en nombre. Les manuels existants sont aussi mal gérés pour aider l'apprentissage. Par conséquent, le MENRS a décidé d'appliquer, d'améliorer le curriculum en précisant les objectifs, les méthodes pédagogiques centrées sur l'apprenant et l'évaluation.

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'APC ; la réforme du programme scolaire insiste davantage sur l'appropriation intense des matériaux didactiques, en rapport avec le nouveau curriculum, pour renforcer la fonction de concrétisation. Des manuels scolaires sont édités en malgache et en français (la série vola,...) pour le bon fonctionnement de la lecture dans l'enseignement fondamentale. Des nouveaux manuels de calcul, de géographie et des connaissances usuelles ont été également distribués. Pour la cours élémentaire (CE), 3 705 000 manuels bilingues ont été distribués pour l'année scolaire 2006- 2007.

Quand aux outils APC, 9 900 000 cahiers de situations ont été commandés le 20 octobre 2005. Du point de vue ratio, chaque élève dispose environ un livre dans les disciplines malagasy, français, connaissances usuelles, géographie, et mathématiques, dont chaque section dispose d'un guide par matière¹²⁹. Le ratio est le même pour les écoles publiques et privés ainsi que pour les zones urbaines et rurales. Des cellules de distribution des auxiliaires pédagogiques (CDAP) qui se trouve au niveau central assurent la distribution des manuels. Des prestataires comme l'UNICEF assurent également les distributions des manuels et auxiliaires. Pour l'année scolaire 2005- 2006, plus de 16 millions d'outils APC ont été imprimés comprenant 94000 curriculums pour les 5 années du primaire, 392500 guides d'intégration et plus de 16,7 millions de cahiers de situation. Pour améliorer l'apprentissage des élèves dans les classes de grand groupe ; en fonctionnant en multigrade, 115000 grandes ardoises sont distribuées. Pour l'année scolaire 2006- 2007, l'achat de kit pédagogique pour

¹²⁷ Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique. (2007). *Plan Education pour Tous (EPT)*. Antananarivo p.71

¹²⁸ AGEMAD est l'application au niveau de Madagascar de l'initiative régionale en Afrique-AGEPA

¹²⁹ Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique. (2007). *Plan Education pour Tous (EPT)*. Antananarivo. p 74

enseignant comprenant un cartable, des outils pédagogiques composés de 12 ouvrages éducatifs en langue malagasy, ainsi que de menus matériels tels que le stylo, cahiers, machine à calculer.

L'utilisation des manuels varie selon les recommandations du curriculum, et des responsables pédagogiques. Il y a l'utilisation directe du manuel au cours de l'apprentissage dont on les distribue avant le cours et on les ramasse après ou on l'utilise à la bibliothèque ou à la maison. La pratique la plus courante consiste uniquement à manipuler les manuels en classe. Cela est effectué par crainte de ne plus recevoir lors de la prochaine distribution. Alors que cette méthode réduit essentiellement le temps imparié à l'étude en classe ; ne facilite pas les devoirs qui servent à renforcer les apprentissages. Et sur le plan psychopédagogique, le principe de distribution et ramassage des manuels amenuise au niveau de l'élève, la notion d'appropriation (livre anonyme et commune à toute la classe, ce n'est pas « mon livre ») et réduit par ailleurs son sentiment de responsabilité vis-à-vis du manuel, (prendre soins du livre, ne pas le salir, ne pas le déchirer). Par conséquent, ce sentiment d'indifférence ôte en lui l'amour d'apprendre.

Le contenu du programme guide également l'utilisation d'autres matériaux didactiques comme les cartes et d'autres manuels exigés par les différentes parties des thèmes. Ainsi, d'autres matériels d'appuis à l'enseignement et à l'apprentissage ont été distribués. Le MENRS a distribué des dictionnaires (malgache, malgache-français, français) à une ration par école.

Des livrets d'exercices et/ou de lecture complémentaires ont été fournies par les projets éducatifs ou les ONG en matière de l'éducation environnementale (Ny voary, WWF) ; approche « enfant pour enfant » : USAID et lutte contre le VIH/SIDA, l'éducation en matière de population (Emp : FNUAP) et l'éducation à l'hygiène en milieu scolaire. Des matériels collectifs (cartes murales, planches de connaissances usuelles) ont été mis à la disposition des établissements dans le cadre du projet CRESED.

3.2. La langue d'enseignement

On constate du faible niveau des enseignants en français malgré les actions massives de renforcement des compétences des enseignants en français entreprises depuis plusieurs années, avec l'appui de la coopération française et l'UNICEF. Le manque de maîtrise de la langue d'enseignement par les enseignants constitue un frein pour les apprentissages. Seulement 1% d'entre eux sont capables d'enseigner le français¹³⁰. Par conséquent, les élèves s'expriment en malagasy. Quand aux enseignants, ils utilisent cette langue pour expliquer avant la reformulation en français. Ils s'expriment le plus souvent en malgache et réservent le français aux traces écrites, sinon ; le français est parlé de façon approximative. Les élèves, eux, se contentent de produire des énoncés extrêmement courts dans cette langue. Il y a peu de productions, vraiment spontanées. Ils évitent les difficultés en français, en ayant recours aux termes malgaches. L'école est donc le seul milieu où les élèves entendent et parlent le français surtout en zones rurales. Alors que les parents et les enseignants voient dans l'acquisition du français un outil de promotion social qui permettrait à leurs enfants d'avoir accès à des fonctions nécessitant la connaissance de cette langue. Le faible niveau des enseignants en français constituait un obstacle à la qualité de l'enseignement. Ce constat sera objectivé par une étude dans les résultats prévus le mois d'août 2005.

¹³⁰ Test de compétence en français, 2006

Le Test de Compétence en Français (TCF) permet d'établir un diagnostique des compétences des enseignants sur les critères : compréhension, production, écrites, orales par rapport à des normes européennes.

En 2005, un processus de révision de la politique linguistique est lancé. Cette situation permettra de prendre une décision relative à la langue d'apprentissage pertinente. La politique est de savoir dans quelles compétences linguistiques appliquent-ils pour appuyer le développement du pays, et sur le plan pédagogique, « quelles modalités d'introduction de la langue seconde appliquent-ils pour favoriser les apprentissages et la nécessité des enfants? ».

Chez les élèves, les résultats aux tests de français écrits sont faibles. Les études PASEL indique 43/100 de moyenne au pré-test dixième et 33/100 au pré-test septième en 2004, entre autre, la grande majorité des élèves malgaches n'est pas capable de pratiquer le français dans des situations réelles de communications. Elle a le statut d'une langue « morte» cantonnée dans le milieu scolaire.

Par conséquent, le non maîtrise de la langue d'enseignement creuse davantage le fossé sociologique qui sépare les enfants ruraux aux enfants urbains. Face à cette situation, une bonne maîtrise de la langue nationale pour aborder une seconde langue est primordiale¹³¹.

Les perspectives pour le MENRS

Le MENRS met en place un processus de réforme de la politique linguistique, comprenant les étapes suivantes¹³² : la première décision consiste à utiliser le malagasy de la première à la cinquième année du primaire dont le malgache se déroule théoriquement au niveau des deux premières années de l'éducation fondamentale : cours préparatoire (CP1 et CP2). Pour le français, il est introduit comme matière d'apprentissage en CP dont oral en CP₁ et écrit en CP₂. Dès la troisième année (CE), la mathématique, la géographie, et les connaissances usuelles y compris le français sont enseignées en français sauf pour les matières fondamentales des départements des langues étrangères.

L'objectif consiste à assurer que tous les enfants puissent développer leurs compétences dans tous les domaines. Le français, en tant que langue étrangère sera enseigné à partir de la première année. Il est enseigné comme discipline et utilisé progressivement comme langue d'enseignement de certaines disciplines à partir de la sixième année pour assurer une transition vers l'utilisation de la langue française comme langue d'enseignement un peu plus tard. Les sixièmes et septièmes années seront des années de transition dans la mesure où les écoles décideront de l'utiliser comme langue d'enseignement. D'où la nécessité d'une stratégie de l'utilisation des matérielles didactiques pour appuyer le choix de la langue d'enseignement pour les sixièmes et septième années ; poursuivit d'une formation intensive des enseignants en poste sur les compétences en langue malagasy et assure la didactique de la matière.

Sur le plan théorique, les travaux consistent à fournir les informations nécessaires à la définition de la politique linguistique claire, cohérente répondant aux objectifs assignés à l'éducation fondamentale : faciliter l'apprentissage des élèves et leur permettre d'accéder à une éducation pertinente, de bonne qualité et contribuer au développement économique, social et culturel du pays.

Les choix des politiques linguistiques seront arrêtés à la suite d'une concertation nationale. Cette stratégie est cruciale pour impliquer tous les acteurs du système, y compris les parents, les

¹³¹ Recommandations de l'UNESCO, 1996

¹³² Document annexes Education Pour Tous Madagascar page.12

enseignants, les institutions, les opérateurs économiques et les partenaires éducatifs nationaux et internationaux. La réforme linguistique contribue à la restructuration fondamentale de l'enseignement, les révisions des curricula, l'élaboration et la diffusion de matériel pédagogique et le renforcement des compétences des enseignants. À part la langue nationale, le français tient toujours sa place dans le cadre de fonctionnement du système éducatif. Il est donc primordial de renforcer le français au sein des enseignants afin qu'ils puissent améliorer le niveau des élèves ; d'où le maintien du niveau par l'enrichissement de l'environnement linguistique. Par ailleurs, par rapport à la nouvelle constitution de Madagascar qui a pris l'anglais comme langue officielle à côté du malagasy et du français, par rapport à l'importance accrue de l'anglais dans l'économie, la première exposition de l'élève à l'anglais sera possible, initié à partir de la quatrième année du primaire et sera renforcée de façon prioritaire dès la sixième année. Jusqu'ici, le système éducatif n'échappe pas à l'appropriation du français dans la transmission des connaissances. Le français reste utilisé dans l'enseignement des différentes matières. Malgré l'essor progressif des autres langues comme l'anglais, mandarin,... . Le français persiste et tient toujours sa première place après la langue nationale dans le fonctionnement du système éducatif.

3. 3. La formation continue des enseignants

Face à l'augmentation progressive des élèves du primaire, on assiste au recrutement massif d'enseignants. L'objectif est d'améliorer le ratio élèves-enseignants.

Entre 2002- 2007, avant la mise en application du MAP, la formation des enseignants au niveau de l'éducation fondamentale est confiée à l'institut national de formation pédagogique (INFP) et ses centres régionaux (CRINFP). Ils assurent la formation des instituteurs, des conseillers pédagogiques et des professeurs du collège. En 2006, L'INFP comptait 31 centres CRINFP dont 19 étaient fonctionnels avec une capacité d'accueil entre 2 700 à 2 800 formateurs. L'INFP compte 94 agents dont 30 enseignants, les CRINFP en comptent 260, dont 130 formateurs. Les 160 formateurs sont majoritairement des professeurs certifiés de l'école normale supérieure. L'organisation et le dispositif de formation des futurs instituteurs ont évolué depuis 2004 avec pour objectif de former un seul type d'enseignant du « primaire pour faciliter la planification dans l'affectation des instituteurs dans les zones reculées. En 2004, les élèves maîtres recrutés par le niveau BEPC sont destinés à enseigner le niveau CP et le niveau terminale pour l'enseignement du CE et CM. La formation a duré 15 mois dont 9 mois de stage de responsabilité. A partir de 2005, on recrute du niveau BEPC avec 2 années d'expériences en ENF avec 12 mois de formation.

Pour la formation des conseillers pédagogiques, avant 2006, on enregistre une formation initiale de 30 élèves conseillers pédagogiques par an, avec comme profil d'entrée : instituteur en exercice présenté par le diplôme du baccalauréat et CAE-EP. La formation a duré deux ans et cinq mois. A partir de 2006, le dispositif de formation est basé sur l'alternance théorie-pratique dont le profil d'entrée est déterminé par le baccalauréat plus CAE-EP ou baccalauréat plus CAP- EP plus 5 ans d'expériences dans l'enseignement. La formation initiale s'effectue sur une durée de 3 ans à raison de 8 mois en intra muros, un an de stage en responsabilité en CISCO et un an de stage en responsabilité en CRINFP. L'objectif de la formation est de produire des conseillers pédagogiques capables d'assumer ses fonctions quelque soit son lieu d'affectation ultérieur. Jusqu'en 2006, la formation continue des enseignants est organisée de manière ponctuelle par le ministère de l'éducation.

Dans le cadre de l'APC, l'INFP et les services centraux du ministère ont organisé la formation à l'APC. Il s'agit d'une formation courte de 12 jours. En 2005, cette formation est accompagnée de près de 47 000 instituteurs des deux premiers années du primaire. En 2006, le projet organisé par l'UNESCO, financé par l'UNICEF organise une autre formation des 21000 maîtres des cours élémentaires, plus une partie des cinquièmes années. La même année, une nouvelle formation pédagogique a été lancée. Cette formation consiste à former les enseignants afin qu'ils puissent gérer des classes multigrades et de pédagogie de grands groupes au sein du primaire. 52000 enseignants assistent à cette formation.

Les bailleurs de fonds présentés par la banque mondiale, l'AFD, JICA, assurent une grande partie du financement du nouveau système éducatif. Dans le cadre de développement professionnel des enseignants, les principales actions insistent davantage sur la formation des encadreurs et des formateurs, la formation continue et l'encadrement approprié pour les enseignants FRAM, les formations initiales aux enseignants semi spécialisés, et la formation des enseignants fonctionnaires des nouveaux programmes et aux nouvelles approches pédagogique ainsi qu'à l'utilisation des nouveaux outils didactiques.

Pour le renforcement institutionnel, l'INFP et les CRINFP continuent à assurer toute les formations à l'intention des formateurs de l'INFP et des services centraux. Le MENRES fait appel à des experts étrangers pour des formations spécifiques, théoriques et conceptuelles dans le cadre de développement de curriculum, l'approche par situation, la conception de manuels. Après cette formation, l'INFP va former ceux des CRINFP. Concernant la formation pédagogique, elle s'est effectuée momentanément en 2007 pour permettre aux CRINFP de former des enseignants semi-spécialisés de l'école primaire nouvelle formule. Les différentes formations nécessitent une augmentation de la capacité d'accueil des CRINFP. L'extension d'environ 140 places est déjà en cours avec l'appui de l'AFD pour les sept nouveaux centres pour rapprocher la formation. Pareil pour l'extension de 250 à 350 places avec l'aide de la JICA.

Pour la formation initiale des enseignants semi-spécialisés, l'extension de la durée du cycle primaire à sept ans s'explique par la volonté de former des élèves sortants des « citoyens possédant des compétences minimales pour travailler avec les exigences des entreprises du 21^{ème} siècle. D'où la volonté de rehausser le niveau du primaires avec des compétences professionnelles. Ainsi, les enseignants semi-spécialisé sont repartis en trois « semi-spécialités ». Une première qui assurera l'enseignement du malagasy et des sciences sociales. Une deuxième spécialisée dans l'enseignement des sciences, mathématiques et technologies et une troisième en langues (français et anglais). Cette formation est parallèlement reliée à la réorientation, à la restructuration du curriculum et l'adoption de nouvelle méthode et approches. Les traditionnelles matières des EPP ont été refondues et réduites à trois social study et malagasy, sciences et technologies et français et anglais

Pour la mise en application d'un système d'évaluation, des recherches et du contrôle ; l'importance de la recherche pédagogique constitue un puissant facteur de l'amélioration de la qualité de l'apprentissage, du rendement de l'école et de sa mise à niveau en vue de répondre aux normes internationales. La recherche en éducation doit couvrir le domaine de la pédagogie, les méthodes d'enseignement, les pratiques des enseignants, de la vie scolaire, de l'évaluation ainsi que

les études comparées dans l'éducation et l'enseignement¹³³. La recherche en éducation est organisée au sein d'institutions spécialisée, les centres de recherche et les institutions universitaires¹³⁴.

Les différentes évaluations ont donc pour but de mesurer objectivement le rendement du système scolaire, ainsi que les acquis des élèves, de manière à pouvoir introduire les correctifs et les aménagements nécessaires pour la réalisation des objectifs fixés. La mise en place de la fonction « contrôle » correspond à la politique nationale de lutte contre la corruption et eu égard aux principes de la bonne gouvernance, de la justice et de la transparence. L'organe d'inspection se place au niveau des différents organes des ministères dont sa mission consiste à veiller à la bonne exécution de la politique nationale d'éducation et de formation en matière d'éducation et de formation, de contrôler l'excellence du travail de personne de ce secteur et des organes rattachés ou sous tutelle indépendamment des audits externes. La mise en œuvre des actions de contrôle, d'inspections exige des moyens humains, financiers et matériels adéquats.

Le recrutement massif d'enseignants non fonctionnaires atteint le maximum en 2006 avec un nombre de 28 840 contre 19 309 en 2005; soit une augmentation de près de 50%, soit près de 17% entre l'année 2005- 2006¹³⁵. Dans l'ensemble du sous secteur de l'enseignement primaire, public et privé, l'effectif des enseignants est passé de 49 410 en 2000- 2001 à 76 830 en 2005-2006, soit un accroissement annuel moyen de 9,2% contre 9,7% pour l'effectif des élèves¹³⁶. La majorité des nouveaux enseignants recrutés sont des enseignants non fonctionnaires. A la fin de l'année scolaire 2005- 2006, sur les 57 017 enseignants recensés dans les 16 797 écoles primaires publiques et écoles communautaires, 28 840 sont des enseignants non fonctionnaires (soit 51% contre 17,9% en 2000- 2001)¹³⁷.

Pour l'année scolaire 2005- 2006, 25 803 de ces enseignants non fonctionnaires sont subventionnés par le MENRS, soit 92%. L'objectif est d'alléger la charge des parents qui avait au départ l'initiative de les recruter, face aux besoins non satisfaits rencontrés au niveau local.

On observe une certaine amélioration de la gestion administrative qui a aussi permis d'améliorer l'allocation des enseignants aux écoles. Les nouvelles allocations d'enseignants (fonctionnaire ou non) des trois dernières années ont profité aux zones difficiles : les enseignants contractuels sont affectés à 100% dans les zones deux et trois tandis que les enseignants non fonctionnaires le sont à 85,64%. Toute fois, les zones les moins accessibles restent encore les zones où les conditions d'enseignement sont les moins favorables. Il faut cependant remarquer que les nouvelles allocations ont vraiment permis de réduire les disparités même s'il semble que les enseignants restent encore mal repartis tant en quantité, qu'en qualité pour la distribution des enseignants qualifiés. En effet, la tendance montre une bonne cohérence entre l'effectif des enseignants et l'effectif des élèves.

L'analyse de l'affectation des enseignants par école montrent que sur un total de 16 807 écoles primaires, publiques et communautaires, 5 615 écoles reparties dans les 111 CISCO ont enregistré un ratio élèves-maîtres supérieur ou égal à 60 en 2005- 2006.

¹³³ Article 68 de la loi 2004- 004 du 26 juillet 2004 du journal officiel de la République Malgache

¹³⁴ Article 69 de la loi 2004- 004 du 26 juillet 2004 du journal officiel de la République Malgache

¹³⁵ Annuaire statistique du MENRS 2007

¹³⁶ Idem.

¹³⁷ Annuaire statistique. op cit

4. À partir de 2008 : la phase rectificative du système éducatif de la Troisième République :

Sur le plan politique, l'année 2008 était marquée par des débats prolongés et intenses, critiquant le régime Ravalomanana. L'inefficacité des programmes de développement énoncés par le MAP constituait le sujet principal des différentes critiques dont le système éducatif fait partie. Par conséquent, une nouvelle orientation du système éducatif s'est produite à partir de 2008. La première réforme du système éducatif est dictée par la loi N°2008- 011 du 17 juillet 2008¹³⁸. Elle rectifie certaine partie de la loi d'orientation n°2004- 004 du 26 juillet 2004. La plus marquante est déterminée par la remise en cause de l'approche pédagogique, le renforcement de la formation des enseignants selon l'exigence d'une nouvelle approche, et l'initiation du système LMD au niveau de l'enseignement supérieur.

4.1. L'approche par situation ou l'APS dans le système éducatif malgache :

Après l'expérience peu convaincante de l'APC, une nouvelle approche pédagogique est appliquée à partir de 2008. C'est l'approche par situation ou l'APS.

À partir de 2008, les enseignants semi spécialisés formés au CRINFP ont déjà initié l'approche par la situation. C'est une approche pédagogique innovante basée sur des situations mais qui se distingue par la mise en situation¹³⁹ de l'apprenant au début de l'apprentissage et le défi à relever qui lui donne le désir d'apprendre¹⁴⁰. Ce sont aussi des situations d'apprentissages qui incitent l'apprenant à découvrir la notion à apprendre, des situations de recherche comportant toutes les informations nécessaires avec des supports adéquats. Quand on parle des situations cibles, ils s'agissent des « situations visées ». L'APS insiste davantage sur la « situation, la réalité » tandis que l'APC ne détermine que la situation problème. La mise en application de cette nouvelle approche reste obscure à cause des crises socioéconomique, politique qui se sont présentés au sein de la nation à partir de 2009 jusqu'à nos jours.

4.2. Le système de formation des enseignants dans le cadre de l'APS

La formation des enseignants a été entièrement assurée par l'INFP avec des ateliers de travailles regroupant tout les enseignants de l'INFP avec l'appui de la coopération française. Le recrutement des enseignant « semi spécialisées » s'effectuait par voie de concours pour les nouveaux bacheliers, et sur demande et examens de dossiers pour les enseignants bacheliers, fonctionnaires ou FRAM, issu des collèges et des EPP. Ils ont été repartis en trois catégories : les enseignants fonctionnaires ou FRAM des CEG (EF 2), les enseignants fonctionnaires ou FRAM des EPP et les nouveaux bacheliers. Cette catégorisation a été faite dans le but de faire une différenciation dans les modalités et les dispositifs de formation. Les fonctionnaires et les enseignants FRAM reçoivent une formation courte où ils prennent une formation pédagogique complémentaire, à dominante littéraire ou à dominante scientifique. Pour les nouveaux bacheliers,

¹³⁸ La loi N°2008- 011 du 17 juillet 2008 modifie certaines dispositions de la loi N°2004- 004 du 26 Juillet 2004, portant orientation générale du système d'éducation, d'enseignement et de formation à Madagascar.

¹³⁹ *La situation est un ensemble contextualisé d'information à articuler en vue d'une tâche bien déterminée que l'enseignant organise pour l'ensemble de groupe classe en fonction de nouveaux apprentissages et de nouvelles ressources*

¹⁴⁰ MENRS/UNESCO (2005), « Document d'appui à l'intention des élèves maîtres. »p.76.

ils doivent suivre une formation longue d'une année. Les enseignants semi-spécialisées vont acquérir au cours de leur formation les compétences relatives à l'enseignement, à l'apprentissage de la première à la cinquième année ainsi que celle liées à la réforme pour la sixième et la septième année, on les appelle enseignants semi-spécialisés parce qu'ils enseignent une spécialité : technologie ou science sociale et malagasy ou langues. Les premières promotions de l'année sont affectées dans les 20 CISCO expérimentales au début de l'année scolaire 2008-2009.

En 2007, le ministère de l'éducation nationale a mis en place un dispositif de formation continue des maîtres FRAM qui aboutit à leur embauche dans le corps des instituteurs. Il permettra le recrutement immédiat de nouveau maître sans coût de formation et sans prétention sociale. Le gouvernement a également décidé de leur allouer une petite subvention de 30 USD par mois pour alléger la charge des parents. Pour le recrutement des nouveaux maîtres FRAM en plus des enseignants FRAM déjà en poste, il est prévu de recruter 2000 nouveaux enseignants FRAM chaque année mais ils ne seront intégrés dans le dispositif de formation continue qu'après deux ans après leur prise de service. Ils gagneront un salaire de 760758 ariary/an (350 USD/an). Après la certification, l'enseignant FRAM est complètement pris en charge sur le budget de l'Etat à titre contractuel avec une rémunération initiale alignée au salaire minimum d'un enseignant fonctionnaire. Il bénéficiera de tous les avantages liés au corps.

Au niveau des instituteurs fonctionnaires, la formation continue prévue pour les enseignants fonctionnaires se limite à la formation au niveau du curriculum et à l'approche pédagogique de l'époque. Des formations peuvent être organisées au niveau local sous l'initiative des ZAP et sur la base des besoins identifiés au niveau des écoles. Il est donc inutile de séparer la formation des instituteurs fonctionnaires de celle des maîtres FRAM : tous les enseignants doivent être initiés au nouveau curriculum et à l'APS. La formation a été commencée en 2008 dans les 20 CISCO expérimentales. Les « grands formateurs » du ministère de l'éducation et de l'INFP donnent une formation aux équipes pédagogiques de CISCO composé par des conseillers pédagogiques, les chefs ZAP, des directeurs d'écoles. Elle s'est effectuée par groupes, au niveau des CISCO. Les conditions de vie perturbent quelquefois la motivation des enseignants. Mais il est fortement insisté l'importance de la formation continue des enseignants.

4.3. La réforme LMD (Licence -Master -Doctorat) dans le système éducatif malgache :

A Madagascar, l'enseignement supérieur a lancé petit à petit vers le système LMD à partir de 2008 en prenant comme modèle le système européen. Des responsables pédagogiques, des chercheurs, des didacticiens ont effectué des recherches pour le bon fonctionnement de ce système. L'objectif est d'offrir aux étudiants des programmes suffisamment diversifiés comprenant la possibilité de poursuivre des études pluridisciplinaires, d'acquérir une compétence en langues vivantes, d'utiliser les nouvelles technologies de l'information, la valorisation des activités de recherches et du travail individuel »¹⁴¹. Inspirés par les six principaux points de la déclaration commune de Bologne¹⁴² par des ministres européens de l'éducation du 19 mai 2001 à Prague, l'idée se place sur l'adoption d'un système de reconnaissance rendant des diplômes universitaires plus

¹⁴¹ Document sur la réforme LMD et son application à l'Université d'Avignon et des pays de Vaucluse in <http://WWW.education.gouv.fr>.

¹⁴² Idem.

transparents et lisibles, la mise en place de cursus universitaires fondés sur un premier cycle de trois ans, l'introduction d'un système de crédits, la promotion de la mobilité des étudiants, des chercheurs ainsi que du personnel administratif, le développement d'instruments communs permettant d'évaluer la qualité des enseignants et l'accroissement de la dimension du contenu des cursus universitaires. L'objectif est de faciliter les orientations progressives et à favoriser la mobilité internationale des étudiants. Mais les conditions d'accès restent très difficiles. Les moyens techniques, pédagogiques, financiers, et même personnels limitent son efficacité. Jusqu'ici, l'appellation n'exclu pas le système d'enseignement, mais la réalité n'a montré son application effective. Cette année, certain département de la faculté confirme son intégration, mais tant de débats se sont présentés sur son application.

5. Les évènements de 2009

Sept ans après les évènements de 2002, des critiques sévères contre le régime en place s'intensifient. Le mécontentement de la population s'explique par la persistance et l'intensification des problèmes socioéconomiques, politiques, ...

Sur le plan économique, une grande partie de la population a lamenté sur le système de « monopole » effectué par le dirigeant « groupe TIKO », ..., le trafic illicite de ressources naturelles telles que les bois de rose, ..., la forte intervention de l'Etat dans la gestion des affaires sur l'exploitation minières à Madagascar, plus les dépenses exagérées de l'Etat. De même, la corruption devient de plus en plus flagrante au sein de l'Etat et des différentes administrations ; malgré la mise en place du bureau indépendant anti-corruption (BIANCO), dont la rémunération des personnes coute très chère. En face des difficultés, le dirigeant s'est comporté ignorant envers des différentes critiques. Les dépenses deviennent de plus en plus incontournables, alors que la condition de vie de la population se détériore davantage. Elles se manifestent par les achats des nouveaux avions tels que « air-force-one » puis « air-force-one two », décision unilatérale qui répercute au mécontentement effectif de la population parce qu'elles coutent très chères.

Sur le plan politique, tant des critiques ont été effectués sur sa politique intérieure et pire encore sur sa politique extérieure. On arrive même à accuser le régime en place d'effectuer un régime « monarchique ».

Sur le plan social, le non accomplissement des promesses amplifient le mécontentement de la population. Le système éducatif reste au centre des débats. Par conséquent, les adversaires du MAP ont réussi un coup de force en chassant du pouvoir en place. Depuis, l'avenir et le devenir de la reforme sont sérieusement compromis. La transition a montré son infléchissement vers un retour à la case départ : le système 7-3-2 est mis en veilleuse ; par conséquent, l'expérimentation par les 20 CISCO pilotes a été suspendue. Les trois promotions des maîtres semi-spécialisés formés ont été affectées dans les CEG. Aucun maître FRAM n'a été intégré dans le corps des instituteurs. La suspension des aides a rendu aléatoire le paiement des indemnités promises aux maîtres FRAM. La création d'écoles et de nouveaux établissements sont instrumentalisée politiquement et font tenir compte des moyens disponibles. Le corps enseignant a toujours servi et sert une fois de plus de relais et d'antenne aux associations politiques en charge de l'éducation nationale. Les menaces d'affectations et autres sanctions sont autant de moyen de persuasion pour faire adhérer les plus récalcitrants.

En 2009, la réforme est partiellement reprise sans revenir au système 7-3-2. La mise en œuvre rencontre de sérieux problème d'organisation. On ne parvient plus à déterminer la politique éducative, on ne parvient plus à identifier l'approche pédagogique appliquée parce que les moyens sont très limités, pas de continuité de pouvoir, l'avenir reste ainsi obscure à partir de l'année 2009. En un mot, la crise de 2009 a été provoquée par les difficultés économiques, les affrontements idéologiques et politiques entre le Maire d'Antananarivo de l'époque Andry Rajoelina et le pouvoir en place dirigé par Marc Ravalomanana dont ce dernier ne parvient plus à supporter les différentes pressions des masses médias, recours à la monopole de la chaîne nationale et finalement la fermeture de VIVA (média appartenant à l'opposition). Depuis, les mouvements populaires s'intensifient, concrétisé par le « lundi noir » du 26 janvier 2009, l'événement du 7 février, le renversement du gouvernement Ravalomanana, la passation de pouvoir au militaire dont ce dernier accorde le pouvoir à Andry Rajoelina. C'est la limite du régime Ravalomanana et le début de la transition dirigée par Andry Rajoelina.

Chapitre VIII. Les perspectives pour améliorer le système éducatif malgache

L'initiative d'améliorer, de renforcer le système éducatif malgache effectuée par les régimes successifs n'est pas fausse. L'idée et la volonté étaient louables. Mais depuis l'indépendance jusqu'à nos jours, nous n'avons pas exactement connu le contenu des différentes réformes. Avec la rupture des accords de coopération franco-malgaches, l'adaptation des programmes scolaires avec la réalité malgache, la malgachisation de l'enseignement, puis le retour à la langue française et le bilinguisme, avec les différents changements de l'appellation des différents catégories d'enseignement, sur le plan pédagogique ; portant sur l'approche thématique vers la PPO, l'APC et l'APS actuellement, la pratique de l'éducation pour tous, le contexte basé sur la perspective du millénaire pour le développement, l'application du système 7-3-2, etc. Qu'est ce qu'on peut tirer ?

En se référant aux différents objectifs qui commandent les différents changements, nous ne devons plus nous trouver dans la situation actuelle où les fréquentes grèves (menées par les enseignants, des étudiants, l'administration scolaire, ...) ne doivent plus se produire, nous aurons au moins un système d'éducation capable de former des citoyens actifs, productifs dans le cadre de développement social, économique et même politique, citoyens capables de maîtriser leur milieu avec l'abondance des ressources naturelles, ...

Mais ce n'est pas le cas, jusqu'ici le système éducatif malgache n'atteint pas son objectif, pourquoi ? Nous n'allons plus apporter des causes, mais nous essayons de chercher des solutions pour l'avenir.

Tout d'abord, un régime en place ne doit pas apporter brusquement des réformes sans connaître la réalité effective, les difficultés et les faiblesses du système éducatif. Ainsi, la réforme envisagée exige des observations, des études préalables effectuées par des spécialistes dans le domaine éducatif plus particulièrement des enseignants chercheurs dans le domaine de l'éducation. C'est donc à partir des résultats obtenus qu'un régime en place doit lancer pour la première fois son programme de réforme avec les causes, les objectifs et le fonctionnement du nouveau programme. Mais, l'action ne s'arrête pas là, le projet lancé doit concerner dans tous les établissements d'enseignement.

La réforme ne doit pas être dictée par les projets de financement extérieur. Le financement extérieur est nécessaire dans la réalisation des programmes et des projets mais ce sera aux malgaches de concevoir les programmes qui doivent répondre aux exigences suivantes : la mobilité sociale des étudiants, faire correspondre aux exigences de la nation que ce soit sur le plan de développement économique, politique et social, conforme aux normes internationales et répondant aux exigences prioritaires de la nation.

Avec le contexte actuel, la remise en cause du système éducatif depuis l'indépendance peut constituer un fil conducteur pour l'avenir. Par exemple, pourquoi on est arrivé jusqu'à chercher notre identité nationale en mettant fin à l'accord de coopération franco-malgache et l'exigence de l'application de la malgachisation de la langue d'enseignement ? À l'intérieur, nous allons essayer de comprendre les hypothèses et les cas qui peuvent freiner l'efficacité de ce système. Nous pouvons tirer les atouts des objectifs et limiter les éléments néfastes qui peuvent freiner son efficacité. Effectivement, la malgachisation du système éducatif est largement critiquée et contestée par les malgaches eux-mêmes ? Pourquoi ? Personnellement, l'inefficacité trouve son explication par le manque des moyens, techniques, financiers et économique, l'insuffisance des études préalables pour déterminer les conditions techniques, pratiques, théoriques, économiques,

pédagogiques, ... Pour les autres reformes (avec le système 7- 3- 2 par le régime Ravalomanana), l'idée et les objectifs de réforme ne sont pas fausses, mais c'est la réalisation qui était largement critiquée techniquement, politiquement.

En se référant au système éducatif de la deuxième république, l'essentiel n'est pas forcément orienté vers la malgachisation, mais quelques points essentiels doivent être remis en cause. Par exemple, la réorganisation des programmes scolaires selon la réalité exigée de la nation pour déterminer l'autonomie effective dans le système éducatif.

Cette démarche doit être primordiale parce que la réalité actuelle nous signale que certaines idées de la revendication à partir de 1972 ne sont pas réalisées jusqu'à nos jours. Le système éducatif malgache n'a pas encore trouvé son indépendance tant sur le programme scolaire que sur la forme toute entière. Le système éducatif français prédomine encore le système éducatif malgache.

En se référant à la pratique de la Première République, il faut limiter la persistance de l'enseignement d'élite qui est marqué par la prédominance de la sélection tout au long de cursus. Ceux qui ont des moyens sont capables de gravir jusqu'à l'enseignement supérieur. Il faut concourir vers l'enseignement de masse c'est-à-dire, tout le monde doit pouvoir aller à l'école. La pratique de l'enseignement d'élite a été largement atténuée à partir de la deuxième république avec la politique éducative basée sur la décentralisation. L'enseignement de masse touche le système éducatif avec la mise en œuvre de la politique éducative basée sur l' « éducation pour tous ». Seulement, elle est très intense au niveau de l'enseignement de base, puis, commence à chuter à partir du collège jusqu'à l'université. La chance au niveau de l'enseignement supérieur est très limitée. Cela s'explique par l'insuffisance des budgets alloués et les capacités d'accueil très limitées. Par conséquent, il va falloir accroître les ressources budgétaires allouées à l'éducation plus particulièrement au niveau de l'enseignement supérieur pour prévoir la continuité depuis le niveau de base. En parlant de la continuité, le grand problème de la gestion de l'affaire nationale se place également sur l'absence des passations entre les dirigeants successifs. Cela s'explique par la prise de pouvoir dans la rue, avec des coups d'état, l'obsession de pouvoir,...Le cas est très flagrant dans le système éducatif. Le nouveau régime, présenté par le nouveau gouvernement ne savait pas tenir les points forts du système précédent, se précipiter dans des changements brusques, sans effectuer des réflexions sur le passé. Par conséquent, les mêmes erreurs se produisent, d'où l'évolution du système éducatif malgache en dents de scie durant la période post coloniale, à travers les régimes successifs. Parallèlement, il faut améliorer le pouvoir d'achat des parents ; de la famille.

Sur le plan pédagogique, les infrastructures scolaires, l'aménagement des établissements d'enseignement doivent strictement être conformes aux exigences de la politique éducative et doivent également correspondre à l'évolution de l'effectif des élèves. A part les infrastructures, il faut fournir également des équipements adéquats correspondant à la réalité et le contexte de l'époque.

A part l'importance des bibliothèques, des outils didactiques, des laboratoires, ... l'importance de l'informatique dans le fonctionnement de l'enseignement n'est plus négligeable dans le système éducatif moderne et universel. Par conséquent, un établissement scolaire doit contenir au moins un nombre suffisant de salles de classe, des bureaux administratifs, un laboratoire (de langue, de chimie ou sciences), une bibliothèque, un centre informatique constitué d'un cyber avec des ordinateurs accessibles : médiathèques, des terrains de sports et des amphithéâtres pour les évènements artistiques. Il faut faire un suivi rigoureux concernant l'augmentation du taux de

scolarisation et de l'encadrement pédagogique. Dans ce cas, il faut bien former les maîtres pour rehausser le niveau de l'enseignement. Il va falloir s'arrêter concernant le système éducatif appliqué, la langue d'enseignement. C'est à nous de voir au plus près le système que nous devons adopter : un enseignement d'élite ou un enseignement de masse ? L'objectif et la finalité de la formation procurée aux élèves malgache. L'Etat doit prioriser l'éducation comme étant un moteur clé de développement avec une politique d'investissement à long terme. Ainsi, l'école devient un domaine de l'environnement économique, humain et qu'elle détermine un instrument de la promotion sociale. Le régime en place doit donc tenir compte l'importance de l'éducation en précisant qu'elle procure au développement direct de la nation grâce à la pertinence des programmes scolaires qui correspondent davantage aux réalités économiques, politiques, sociales exigées pour le développement effectif de la nation.

La mise en valeur de l'éducation a pour finalité de produire des citoyens actifs, capable de gérer le pays, capable d'exploiter, d'extraire les ressources naturelles, pour l'autonomie effective de la nation. Sinon, la persistance des crises intensifie la prédominance des étrangers dans les affaires intérieurs et provoque en contre partie la fuite de cerveau de l'élite nationale. La réalité qui se présente actuellement enregistre un nombre élevé de chômeur, et provoque le gonflement du secteur informel, cela s'explique par la fermeture des usines, des zones franches et l'insuffisance d'entreprises. Mais, le chômage ne concerne pas uniquement des individus non-qualifiés mais aussi des étudiants sortants. Cela s'explique par le non adaptation des programmes de formation aux réalités exigées de la nation, malgré la prédominance des instituts de formation. Une coopération étroite doit être envisagée entre l'Etat, les universités et les instituts de formation professionnelle.

Les centres de formation doivent tenir compte des exigences primordiales de la nation et l'Etat doit faciliter tous les moyens possibles pour alléger le taux de chômage.

Avec les grandes orientations figurées depuis l'indépendance, visiblement, le programme scolaire n'a connu de changement. Le programme scolaire préserve jusqu'à nos jours le système français. Le français constituait la langue d'enseignement, l'object du programme scolaire depuis le primaire jusqu'à l'étude supérieure reste obscure.

L'adaptation du programme scolaire selon l'exigence de la nation n'est pas figurée. Des études préalables accompagnées d'un changement effectif des programmes scolaires doivent être primordiales, en tenant compte de la valeur de la nation malgache. Par exemple, en histoire, à partir du primaire jusqu' au bout de l'université, les étudiants doivent largement travailler l'histoire de Madagascar depuis la période protohistoire jusqu'à nos jours, cette étude doit accompagner des recherches analytiques dans des études supérieures, parce qu'on constate actuellement une certaine déviation de l'histoire enseignée. En tant que futur enseignant de l'histoire, les chercheurs dans ce domaine, il est très urgent de voir plus près le contenu, le renouvellement de l'histoire enseignée à travers les nouveaux travaux de recherches pour que le peuple malgache connaisse mieux son histoire réelle. Même chose pour l'enseignement de la géographie avec l'étude approfondie de Madagascar. A part cela, la concrétisation de l'enseignement théorique doit être visible. La situation sociopolitique actuelle exige une forte mobilisation intellectuelle, morale de la population toute entière, d'où l'importance de l'instruction civique et l'éducation à la citoyenneté. Ces deux matières ne doivent plus être facultatives; les heures consacrées doivent être augmentées, parce que chaque individu doit connaître leur droit et leur devoir envers sa famille, la société où il fréquente, la communauté où il a travaillé et la nation toute entière.

A part les établissements techniques, des centres de formations qui existent actuellement, l'Etat doit mettre en place d'autres formations techniques beaucoup plus adaptées dans le cadre du développement de la nation, dont les élèves sortants doivent être fonctionnels. Parallèlement à cela, l'Etat doit alléger le cout de cette formation.

Dans le même objectif, la réorientation du programme scolaire doit tenir compte de l'aboutissement et de la finalité de l'éducation. Au niveau de l'enseignement primaire, les disciplines doivent être constituées des bases pour le niveau supérieur. La formation procurée au niveau du primaire doit introduire aux élèves le choix de sa futur carrière, mettre en place déjà des disciplines correspondantes à leurs choix. Parce qu'actuellement, les élèves malgaches étudient dans le vide, ils n'avaient pas la possibilité de réaliser leurs rêves parce que les chemins sont trop loin. Les difficultés se présentent après le bac surtout pour les élèves issus de classe sociale défavorisée, qui ont des moyens très limités. Le choix n'est pas confirmé jusqu'à ce que les résultats de concours soient affichés. La formation universitaire coute très chère et la sélection est trop intense.

Dans notre système éducatif actuel, les élèves ne peuvent pas introduire dans certaine formation technique qu'après le BEPC, parce que les bases de l'enseignement n'offrent pas cette possibilité. Par contre, le taux de déperdition est trop fort, surtout pour les classes défavorisées. Ainsi, toute réorientation doit tenir compte de tous les besoins fondamentales et à long terme de la nation pour limiter la prédominance du secteur informel et surtout le gonflement du taux de chômage.

La dépolitisation du secteur éducatif, la valorisation des activités de recherche par des enseignants dans le domaine didactique, pédagogique, la bonne gouvernance, l'adaptation de la formation professionnelle adéquate, adaptée aux exigences de la nation, selon les régions, fournir des moyens nécessaires, les différents points de motivations depuis jusqu'à la fin de la formation par des débouchés assurés,...

La mission du ministre de l'éducation nationale de la quatrième république ne sera pas donc facile. A part le traitement de dossiers brûlants. Il s'agit des revendications du syndicats des enseignants de Madagascar (SEMPAMA), la demande de titularisation d'urgence de plus de 70 000 enseignants FRAM, l'augmentation des indemnités dont par exemple, les enseignants du SEMPAMA réclament au moins 200 000 ariary d'indemnité de plus de ce que qui leur a été donné durant la transition. Pour sa part, le ministre de l'éducation a tenu à déclarer sa volonté de trouver des solutions sur ces revendications.

Ce ne sont que des difficultés non négligeables, mais la plus importante est de mettre en place une politique éducative efficace, qui persiste et procure au développement effectif de la nation. Pour que le domaine éducatif ne soit pas un secteur du refuge à toutes les personnes qui n'ont pas trouvé de travail, puis concourir à la revendication de la titularisation sans effectuer des formations correspondantes. Le nouveau ministre ne doit plus répéter les erreurs du passé et de concourir à l'augmentation quantitative du nombre d'enseignants, mal payés, tout en négligeant la qualité de formation procurée.

CONCLUSION GENERALE:

« L'enseignement un des éléments clés de développement ». C'est le slogan des dirigeants successifs de Madagascar depuis l'indépendance jusqu'à nos jours. L'idéologie n'est pas fausse ; l'initiative était louable, mais la réalité est décevante. Cette idée a suscité des grandes orientations du système éducatif entre la période de l'indépendance jusqu'à nos jours. Les changements brutaux caractérisent les réformes successives. A chaque changement de régime, on passe à une nouvelle forme de système d'enseignement. Depuis l'indépendance jusqu'à nos jours, on enregistre cinq changements. Le système change au gré du vent. L'autonomie de l'enseignement pour contribuer au développement rapide de la nation commande les réformes, mais les moyens ont limité cette politique. Les débats concernant l'autonomie tournent autour de la mise en place du programme scolaire beaucoup plus adapté, la réflexion de la langue d'enseignement : entre le malgache commun et le français ; vers la remise en cause de l'approche pédagogique.

Avec la première république, le système éducatif a conservé une forte influence française. L'autonomie espérée par le peuple n'est pas effective. Les liens politiques, économiques entre Madagascar et la France persistent. Les accords de coopération franco-malgache renforcent de nouveau la main mise de la France dans la gestion des affaires intérieures de la nation. L'adhésion de Madagascar au sein du panafricanisme atténue le pouvoir de la France, mais n'élimine pas sa prédominance. Cette dépendance renvoie à la recherche de l'identité nationale, à l'autonomie effective du système éducatif ; concrétisée par la crise de 1972.

En arrivant au pouvoir, le président Ratsiraka priorise les revendications des étudiants dans une nouvelle politique centrée sur la démocratisation, la décentralisation et la plus concrète, la malgachisation. Les écoles sont devenues des vecteurs d'endoctrinement de l'idéologie socialiste. Les moyens limitent encore son efficacité. La malgachisation est largement critiquée. A partir de 1986, la réorientation du système éducatif est incontournable. L'état a opté vers une politique d'ouverture basée sur le PAS. Les bailleurs de fond interviennent dans le financement de l'enseignement par l'intermédiaire du PNAE I, le CRESED avec des petits projets. Depuis, le système d'enseignement est dicté par les organismes internationaux de développement.

A partir de la Troisième République, sa première phase est caractérisée par le retour de la langue française, l'application du bilinguisme, et l'initiation de la PPO. Avec le retour de Didier Ratsiraka en 1997, l'amélioration qualitative de l'enseignement restait primordiale, dont le financement est conditionné par les bailleurs de fond à travers les différents projets.

A partir de 2002, le régime Ravalomanana a orienté sa politique dans le cadre des objectifs du Millénaire pour le développement. L'éducation pour tous, l'approche par compétence, l'initiation de l'approche par situation, le LMD et le système 7- 3- 2 font partie des changements apportés. Concernant le système 7- 3- 2, les écoles privées, surtout confessionnelles ne partagent pas l'idée avec l'Etat. Depuis, le désordre envahit le système éducatif, malgré le taux de scolarisation qui ne cesse d'augmenter plus particulièrement au niveau du primaire, et l'amélioration de la qualité de l'enseignement.

A travers les cinquante années d'Indépendance, les efforts sont multiples dans la quête de système d'enseignement beaucoup plus bénéfique, mais l'efficacité reste incertaine. Le programme scolaire n'est pas effectivement changé, le français prédomine davantage la langue d'enseignement, l'autonomie du système éducatif est contestée. Avec la mobilisation de l'approche pédagogique, le système de formation des enseignants s'est amélioré, mais la qualité de l'enseignement reste faible

plus particulièrement dans les zones reculées. En faisant l'évaluation, malgré l'absence de continuité à travers les régimes successifs, les politiques éducatives sont convaincantes mais la réalisation est perturbée par l'insuffisance des moyens financiers. L'intervention des bailleurs de fond et des accords bilatéraux peuvent perturber la politique du régime en place. Réciproquement à cela, certains régimes parviennent à manipuler le système d'enseignement pour obtenir beaucoup plus de financement sans tenir compte la valeur, l'inefficacité et les conséquences néfastes des programmes éducatifs proposés. C'est la principale raison qui explique l'absence de l'autonomie, de la stabilité du système éducatif malgache depuis l'indépendance. L'importance des financements par les bailleurs de fonds intensifie cette forte dépendance sans tenir compte les priorités et les réalités. La prise de décisions sans consulter l'avis des personnels, des chercheurs du système éducatif, l'opinion des différentes entités chargées de l'enseignement (les établissements privés, confessionnels...), la corruption détériorent davantage la qualité de l'enseignement. L'arrêt de financement extérieur pendant la crise politique de 2009 perturbe de nouveau le système éducatif. Le désaccord engendre l'organisation générale du système éducatif : l'arrêt de financement extérieur interrompe la mise en application de l'approche par situation. L'APC prédomine encore l'enseignement primaire malgré son inefficacité et les anomalies qui ont largement critiqués avant la crise. La politique éducative de la période transitoire n'est pas signalée. La loi n'a pas précisé l'avenir du système 7- 3- 2, le système de formation des enseignants, les structures et les organisations scolaires au niveau des établissements d'enseignements, l'avenir des enseignants formés dans le cadre du système 7- 3- 2, la nouvelle politique éducative, la démarche pour atteindre l'OMD. L'avenir du système LMD au niveau de l'enseignement supérieur. A notre époque, quelle orientation prend l'éducation ? A quelle tendance fait-on le plus souvent appel ? A l'égoïsme ? L'éducation n'est bien souvent qu'un mot. Une véritable éducation contrepoids à l'ambition égoïste, au désir de puissance, au mépris de droits et des besoins de l'humanité, fléau de notre monde. (White Ellen G, Education, édition vie et santé).

La suite de l'histoire nous permettra d'exposer largement les réponses, en espérant que la stabilité politique remettra en ordre le capharnaüm qui envahisse notre système éducatif, tout en espérant que le nouveau dirigeant n'ira plus ramener les erreurs précédentes. Jusqu'ici, le nouveau régime semble attentif aux revendications dans le système d'éducation, mais comme tout autre régime précédent, c'est l'action et les réalités qui détermineront plus tard son efficacité.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages généraux :

- Hatzfeld, O. (1960). *Madagascar* ; collection Que sais-je ? PUF pages 120
- Ralibera, R. (2007). *Souvenirs et témoignages malgaches, De la colonisation à la IIIe République* ; Foi et Justice. Série « Recherche Historiques ».Tananarive.
- LIGOT, M. FOCCART. J. (1964). *Les accords de coopération entre la France et les états africains et malgache d'expression française* ; Presses des imprimeries Oberthur 2° trimestre.
- Petite Ville D. (1998). *Les figures mythiques de l'Etat dans l'économie de développement, problèmes économiques*, N° 2.
- Sharp Leslie. (2002), *La génération sacrifiée: la jeunesse, l'histoire et l'esprit colonisé Madagascar* ; Berkeley, university of California Press
- Les encyclopédies de voyages (2000), *Madagascar : Histoire chronologique* ; Paris
- Madagascar Action Plan

Ouvrages pédagogiques :

- Razafimbelo.C. (1999). *Histoire et enseignement de l'histoire à Madagascar de 1960 à nos jours*. Colloque international de didactique: Didactique des disciplines et formation des formateurs. Ecole Normale Supérieure d'Antananarivo, juin 1999
- Razafimbelo, C. *Perspectives de développement professionnel pour les enseignants des écoles primaires à Madagascar* ; ENS Madagascar.
- Ministère de l'enseignement secondaire et de l'éducation de base. (1997). *Programme National pour l'Amélioration de l'Enseignement – PNAE 2 du MINESEB*, Novembre.
- Rafaralahy- Bemananjara, Zefaniasy. (1983). *Enseignement des langues maternelles dans les écoles primaires à Madagascar : Division des structures, Contenus, Méthodes et techniques de l'éducation* ; Paris: UNESCO. Archivé de l'originale le Février 2011
- THIERRY, P. (2008), *L'enseignement primaire à Madagascar : de l'enseignement traditionnel à une pédagogie innovante en sciences : sur les pas de MITAFA*, Mémoire de Master I, Université de Nantes, 103 pages
- HEYNEMAN.S. (1975), *Les facteurs de la réussite scolaire dans les pays en développement* ; Institut du développement économique, Division de l'éducation et de la formation », Etats Unis, Traduit par M. Adrien et R. de BAL, « Laboratoire de Pédagogie Expérimentale de l'Université de Liège »
- Roegiers, X. (2000). *Une pédagogie de l'intégration*.
- LATCHOUMANIN, M. (2004), *L'éducation et la formation dans les sociétés multiculturelles de l'Océan Indien*, in Colloques intitulées Education et formation : actualités et perspectives, Université de La Réunion, éd. Karthala, Paris, 413 pages
- Bessière. G. Centre de documentation pédagogique de Madagascar.
- Fondation Friedrich Ebert (1974)), *Instruire des groupes d'adultes* ; Tananarive

- Des nouveaux modes de gestion pour accroître les performances de l'enseignement primaires Malgaches
- Coopération MINESEB UNESCO (1999), *Les conditions d'enseignement et d'apprentissage des élèves de la 1^{ère} année et de la dernière année d'études du primaire à Madagascar* : Etude sous la direction de M. RAFALIMANANA Albert par une équipe nationale interdisciplinaire de la DPE, septembre, Tananarive
- Hivon, R. Martin Y. *Histoire mondiale de l'Education*, tome.4.
- Jean Vial, (1995), *Histoire de l'éducation* ; collection Que sais-je ? PUF
- Clignet, R., Ernst, (B.). (1995). *L'école à Madagascar : Evaluation de la qualité de l'enseignement primaire public* ; Paris, édition Karthala.
- ADEA, (2003). *Les contrats Programme et l'amélioration de la qualité de l'enseignement à Madagascar*.
- KOERNER, (1999). *Histoire de l'enseignement privé et officiel à Madagascar (1820-1995), les implications religieuses dans la formation d'un peuple* ; France, édition Harmattan
- RAKOTONDRAEBE, M. (1986). *Malgachisation de l'enseignement et francophonie*, in Institut supérieur de théologie et de philosophie de Madagascar.
- De KETELE, JM., Gros.D. Mettelin, et Thomas J., (1989). *Guide du formateur-Bruxelles* ; De Boeck-Université
- Gerard, FM. et ROGER, (2003), *Des manuels scolaires pour apprendre*, Bruxelles, De Bock Université
- Ministère de l'éducation nationale et de la recherche scientifique. (2007). *Plan Education pour Tous (EPT)*. Antananarivo.

Textes et lois d'orientation :

- Arrêté n° 327- E / CG du 08 décembre 1951 portant la Réorganisation de l'enseignement public à Madagascar
- Ordinance n° 60-049 du 22juin 1960 in Journal officiel de la république malgache p. 1107
- Loi d'orientation n° 62- 056 du 20 Septembre 1962
- Loi d'orientation n° 68-020 du 6 décembre 1968
- Ordinance n° 76- 023 portant institution de l'éducation de base, in .J.O n °1136du 17 Juillet 1976, p.1705-1707
- Décret n° 77-388 portant création du comité National de restructuration de l'enseignement secondaire et technique de l'enseignement Supérieur et de la recherche scientifique du 8 Novembre 1977 in J.O n° 1220 du 19 Novembre 1977, p.2996-2997
- Décret n° 78-315 du 22 Novembre 1978 portant mise en place des écoles Normales d'enseignement du Niveau II, in J.O.R.D.M n° 1285, du 23 décembre 1978, p. 2676-2678
- Arrêté n° 5830-78 du 29 Décembre 1978 fixant le programme d'enseignement de la première année (T6) de l'école secondaire de base, établissements de formation d'enseignant niveau II, in J.O.R.D.M n° 1288du 6 janvier 1979, p.7-12
- Arrêté n° 110-79-MINESEB du 11 Janvier 1979 portant organisation de l'école Normale d'enseignement secondaire de base et du concours d'entrée dans cet établissement in J.O.R.D.M n° 1289 du 13 Janvier 1979, p 42-46

- Loi d'orientation n°78-040 du 17 Juillet 1978 portant cadre général du système éducation et de formation in J.O édition spéciale n° 1260, du 31 Juillet 1978
- Arrêté n° 4769 / MINESEB
- Loi d'orientation n°94-033 portant orientation générale du système d'éducation et de formation à Madagascar adopté par l'assemblé national le 23 novembre 1994 et promulgué par le président de la République à la suite de la décision n°4-HCC/D3 du 18 Janvier 1985 in Journal officiel de la République Malgache
- Loi d'orientation n° 2004-004 du 26 juillet 2004
- Loi d'orientation n°2008- 011 du 17 juillet 2008
- Journal Officiel du 23 juillet 1960 : Convention sur l'aide et la coopération entre la république française et la république malgache dans le domaine de l'enseignement et de la culture
- Décret n° 2009-1172, fixant les attributions du ministère de l'éducation nationale ainsi que l'organisation générale de son Ministère

Revues :

- INRP (2006), « Histoire de l'Education », *Revue N° 1*
- INRP (2006), « Histoire de l'Education », *Revue N° 9*
- Revue Française de pédagogie (2006), *N° 157, Octobre, Novembre, Décembre*
- MIDI Madagascar, *n°8775 du samedi 23 juin 2012.*
- Document sur la réforme du système LMD et son application à l'Université d'Avignon et des pays de Van cluse in <http://WWW.education.gouv.fr>.
- L'express de Madagascar, « Madagascar, une puissance à bâtir ». *Edition spéciale 26 juin du jeudi 21 et vendredi 22 juin 2012*
- RAJOHSON L. et Al (DPEFST). RANOROVOLOLONA. E (INFP) ; GERARD François-Marie (BIEF) (2005), « Premiers résultats de l'APC : Invitation continuer ».
- NY SAKAIZAN'NY MPAMPIANATRA n° 39, « Fampahafantarana ataoon'ny UNESCO » *n° 666-1974, Novembre – décembre 1975, p 212-214*
- Madagascar Matin, *n° 1837 à 1842 du 28 au 4 Juillet 1979*
- Commission nationale d'études des programmes (1974), « Principes et conditions devant présider aux travaux de la C .N. E. P du 03 au 15 décembre 1973 », *revue n° 19 du Janvier-Février*
- La lumière (1974), « L'enseignement national : projet d'organisation scolaire à Madagascar du 1^{er} septembre » *revue n° 1995, p.4.*
- Lakroan'ny Madagasikara, « Ahoana marina ny hoe : fanabeazana fototra » *revue n° 1997, 23 mai 1976*
- Le système d'éducation et de formation malagasy (1978), *revue n° 68, septembre, p. 9-13*
- SOLAUX, G. (2005), « Vingt ans de reformes des systèmes éducatifs dans les pays en développement » ; *Revues politiques et Management Public, Volume 23.*

Rapports :

- Banque Mondiale. (2002). *Education et formation à Madagascar. Vers une politique nouvelle pour la croissance économique et la réduction de la pauvreté* ; Washington, D.C.
- Bashir, S. (2008). *Mieux former la population active pour préparer l'avenir. La transformation de l'enseignement post-fondamental à Madagascar*. Washington D.C. : Banque Mondiale
- BREJNEV L.I, (1976). *Rapport d'activité du Comité Central du P.C.U.S et tâches immédiates du Parti en Politique intérieure et extérieure* ; Moscou, Editions de l'Agence de Presse Novosti.
- Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique. (2007). *Plan Education pour Tous (EPT)*. Antananarivo.
- Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique. (2007). *Cadre conceptuel du dispositif de formation continue des enseignants FRAM*.
- UNICEF(2002), *Education Primaire et Développement Communautaire*.
- Ministère de l'Enseignement Secondaire et de l'Education de Base. (1997). *Programme National pour l'Amélioration de l'Enseignement – PNAE 2* ; MINESEB.
- RATSIMBAZAFY, I. (2000), *Contribution à l'évaluation externe du projet d'éducation du primaire* ; MINESEB/UNICEF.
- Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique, le Comité de Pilotage du Programme EPT, (2008). *Rémunération des Enseignants Non Fonctionnaires (ENF)*.
- Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique, (2007). *Mise en Œuvre du Plan Education pour Tous Bilan Annuel 2006*, pp. 67 – 68.
- MENRS (2004). *Amélioration de la Gestion de l'éducation à Madagascar : approche stratégique et plan d'actions*, Antananarivo, 107 pages.
- Ministère de l'éducation nationale (1964), *Sekoly fiandohana amin'ny ambaratonga voalohany* ; Tananarive, Unesco.
- Ministère de l'éducation nationale (2013), *Les différentes ministres de l'éducation nationale de 1959 jusqu'à nos jours*.
- MINESEB, UNESCO, FNUAP, (1990), *L'éducation en matière de population pour une meilleure de la vie*, Tananarive.
- BM, PNUD, UNICEF, UNESCO : Rapport final de la réunion la mi- décennie du forum consultatif international sur l'éducation pour tous(1996), *Education pour tous : Atteindre l'objectif*, Hammam, Jordanie, 16- 19 Juin
- RAFALIMANANA. A, (1999), *L'éducation pour tous : Bilan à l'an 2000*, Tananarive
- Annuaire Statistique 1995-1996, (1997), *Service du statistique de l'éducation*
- Ministère de l'éducation(1995), *Programme de dynamisation du système éducatif*, PRESEP.
- MINESEB, UERP, DOC, (2000), *Document de stratégie pour la redynamisation du système éducatif malgache*.
- Ministère de la recherche scientifique et technologique pour le développement (1985), *Population de Madagascar : Situation actuelle et perspective d'avenir*.

- UNESCO, PNUE/ Programme internationale d'éducation relative à l'environnement, série éducation environnementale N°5-9-4 : Division de l'enseignement des sciences, de l'enseignement technique et de l'éducation relative à l'environnement, 1985, 1986, 1987
- VARLET(H) (1983), « Rapport de mission sur la Rationalisation de la Réforme de l'enseignement » ; *Projet MAG/79/002*.
- Ministère de l'Education Nationale et des affaires culturelles. (1972). *Situation de l'enseignement du 1^{er} Janvier 1972* ; Direction d'orientation et de planification de l'enseignement, service de la statistique et du sondage.
- Ministère de l'Education Nationale, (1972). *Situation de l'enseignement du 1^{er} Janvier 1976* ; Direction d'orientation et de planification de l'enseignement, service de la statistique et du sondage, service de la programmation.
- Ministère de l'enseignement Supérieur et de la recherche scientifique, (1983). *Enseignement supérieure : Bilan et perspectives*.
- Ministère de l'éducation nationale (1965). *Notice à l'usage des jeunes instituteurs*
- Rapport final DRAFT, (2008). *Appui à l'élaboration d'une politique de Gestion et de développement de carrières des enseignants non fonctionnaires*.
- Ministère de l'éducation Nationale, (1975). *Requête du Gouvernement Malagasy à la Banque Mondiale : 2^e projet éducation. Appendice concernant la politique de l'enseignement*. Tananarive.

Webographie :

- *Education à Madagascar* : <http://www.education.gouv.fr>

**LES DIFFERENTS MINISTRES DE L'EDUCATION NATIONALE
DEPUIS 1959**

ANNEE	NOM	PHOTO	TITRE	DECRET	SG	DIRCAB
1958	André RESAMPA		Ministre des Affaires Sociales	Arrêté n°02 du 08/10/58		
1959	Louis RAKOTOMALALA		----- " -----	59-01/PR du 01/05/59		
1959-1972	Laurent BOTOKEKY 1960 : Indépendance de Madagascar, il est nommé Ministre de l'ENAC, bureau à Antsahavola. C'est lui qui étrenne le bureau de la Maison ronde (<i>Trano boribory</i>) d'Antsirabe, construite au cours des Années 60. Sous son mandat, qui dure 12 ans, l'enseignement est entièrement en français sauf pour la discipline malagasy. Originaire de Morondava, il aime le contact direct avec les enseignants.		Ministre de l'Education nationale et des Affaires culturelles	59-04/PR 14 mai 1959		
1972	Norbert RANOHAVIMANANA Le mouvement étudiant de 1972 oblige le Président de la République, P. Tsiranana, à limoger le Ministre Botokeky. Est nommé à sa place N. Ranohavimanana, professeur de mathématiques dit « RAMOSE » en Mai 72. Une semaine après sa nomination Ramose est lui aussi par le mouvement sus cité, qui se mue en Mouvement populaire. Il est originaire d'Ambatondrazaka. Le Président Tsiranana donne plein pouvoir au Gal G. Ramanantsoa		----- " -----			
27 mai 1972 – 05 février 1975	Justin MANAMBELONA Le Gal G. Ramanantsoa, Chef d'Etat et du Gouvernement, nomme le Dr J. Manambelona, un sud-est, Ministre de l'ENAC. Les internes de l'Ecole normale de Mahamasina organisent une manifestation de protestation contre certains responsables nommés par le nouveau Ministre. Mr Andriamiharisoa E. est nommé SG. Le Gal Ramanantsoa passe le flambeau au Cl R. Ratsimandrava		----- " -----	72-311 09 août 1972		
05 février 1975 – 16 juin 1975	CHRISTIAN Rémi Richard Le nouveau Chef d'Etat nomme Christian R. R., originaire de Morondava, Ministre des AC, nouvelle dénomination. Mr Andriamiharisoa E. reste toujours à son poste de SG. 11 février 1975, le Cl R. Ratsimandrava est assassiné. Didier Ratsiraka est élu Président de la République, et le Livre rouge est édité		Ministre des Affaires culturelles		RANDRIAMIHARI SOA Edmond n°72-210 du 29/06/72	

16 juin 1975 – 20 août 1976	Justin RAKOTONIAINA Nomination par le Président de la République démocratique de Madagascar du Pr J. Rakotoniaina comme MEN. Il publie un petit livre documentaire « <i>Education socialiste et Révolution</i> » pour l'Année scolaire 1976. Il essaie d'appliquer les idées concernant l'éducation écrite dans le <i>Livre rouge</i> , base de la <i>Révolution socialiste malagasy</i> . La décentralisation et la démocratisation sont à l'ordre du jour. Le Ministre est un <i>betsileo</i> , originaire de Fianarantsoa. Il a comme SG Mr F. de P. Rabotoson		Ministre de l'Education nationale		RAJAOSON François n°76-356 du 22/10/76	
20 août 1976 – 03 août 1977	François de Paul RABOTOSON Il remplace Mr J. Rakotoniaina, nommé Premier Ministre. La politique d'Education contenue dans le <i>Livre rouge</i> continue d'être appliquée. Il est originaire de Tamatave. Il a comme SG le Pr Rajaonson F.		----- " -----			
04 août 1977 – 20 octobre 1983	Théophile ANDRIANOELISOA Originaire d'Anjozorobe, il est nommé Ministre de l'ESEB. Il est membre fondateur du Syndicat SEREMA. La Loi 78-040 est promulguée et commence alors la <i>malgachisation</i> , la <i>démocratisation</i> et la <i>décentralisation</i> de l'Enseignement. Maintenu quelque temps encore à son poste de SG, Mr Rajaonson F. est remplacé par Mr Voantio T. D.		Ministre de l'Enseignement secondaire et de l'Education de Base	77-223 14 août 1977	VOANTIO Tsifanahy Désirén°78-296 du 27/10/78	
21 octobre 1983 – 16 août 1989	Charles ZENY Venant d'obtenir son diplôme de Docteur ès Sciences de l'Education, Mr Zeny C. est rappelé au pays par le Président de la République pour occuper le poste de Ministre de l'ESEB. Il a une conviction ferme en la <i>malgachisation</i> et pousse ses administrés à faire des « efforts pour l'amélioration qualitative de l'Enseignement ». Le ministre et les bailleurs de fonds (BM) commencent à concocter le Projet CRESED. Il est originaire de Toliara. Mr Voantio reste à son poste de SG		----- " -----	83-005 02/01/83 88-046 12/02/88 89-101 20/04/89		

17 août 1989 – Août 1991	Aristide VELOMPANAHY Il continue l'amélioration qualitative de l'Enseignement. Le CRESED 1 commence aussi à être appliqué. Son leitmotiv : « <i>l'indicateur premier pour nous juger – nous les éducateurs – c'est le niveau de formation et de connaissance de nos élèves. L'intérêt de ces derniers doit être prioritaire. C'est là notre première mission d'éducateurs.</i> ». Quatre mois après sa nomination à la tête du Ministère, Mr Voantio, SG, est remplacé par le Dr G. Rahoelina. Le ministre est originaire de Betroka.		----- " -----	89-250 17 août 1989	Georges RAOELINA Rakotoarivelos n°90-025 du 16/01/90	
Août 1991 – Décembre 1991	Jacquit Nivoson SIMON Le mouvement populaire de la « Place du 13 mai » s'intensifie. Il est nommé ministre de la « Transition ». il visitait chaque bureau pour faire connaissance avec les employés et pour constater de visu leur condition de travail. Il prône le dialogue entre les responsables et les employés pour plus d'ouverture et d'efficacité. Il est originaire de Mananjary. Dr Rahoelina reste au poste de SG		----- " -----	91-441 26 août 1991		

Décembre 1991 – Janvier 1992	Jacques Sun Hery VESTALYS La Fronde du 13 mai continue toujours. Mr J.S.H Vestalys est nommé ministre. Le MineSEB devient MIP dans le Gouvernement-bis du PM G.W. Razanamasy, Gouvernement composé de 23 ministres et d'1 Vice-PM, F. Ravony. Après avoir nommé son Cabinet, il projette de mettre en place un Système éducatif basé sur la « <i>Revalorisation de la Fonction enseignante</i> ». Il est originaire de Toliara. Son mandat n'a duré qu'un mois et quelques jours.		Ministre de l'Instruction publique	91-549 13/11/91	RAMAMONJISON Désiré 91-594 du 04/12/91	
Janvier 1992 – Juillet 1995	Fulgence FANONY Il est nommé Ministre de l'ESEB du <i>Gouvernement insurrectionnel de la Place du 13 mai</i> . Il entre au MineSEB et occupe un bureau quelconque. Tractations avec le Ministre en place, finalement, il est nommé officiellement par le PM G.W. Razanamasy. Pour s'imprégner des réalités de son Département, il n'hésite pas à faire des tournées en province et à visiter les CiScos et les écoles des plus enclavées. Politique du Ministre : « <i>le retour du Français comme langue d'enseignement</i> ». Cette décision est déclarée de façon péremptoire dans ses tournées et ses interventions. La structure des ministères change pour la 3 ^e République. Son DirCab est nommé en la personne Mr C. Raharovoatra. Ce dernier est remplacé en 1994 par Mr Rasendraivo J. et nommé SG Mr Horace G.		- Ministre de l'Enseignement secondaire et de l'Education de Base - Ministre de l'Education nationale	91-614 19/12/91 93-547 10/10/93 94-485 19/08/94	HORACE Prudent Gatien 92-019 du 10/01/92 93-670 du 19/10/93	Joseph RASENDRA VO Arrêt n°5755-93 du 09/11/93 Edmond RAZAFINDRA KOTO n°447- 95/MEN du 08/02/95

						RAHARIVOAT RA Désiré Nivo n° / /92
Juillet 1995 – Octobre 1995	William MAROLAHY Rencontre du natif de Maintirano nommé récemment Ministre avec le personnel du ministère le 09 août 1995. il veut apporter plusieurs innovations, à commencer par le Programme scolaire. Mais son passage est trop bref au sein de ce grand Département. Le DirCab et le SG sont les mêmes.		----- " -----			
Octobre 1995 – Septembre 1996	Fulgence FANONY Le fils de Mananara-nord est reconduit à son ancien poste. Un Secrétaire d'Etat, Chargé de l'Enseignement supérieur est nommé en la personne de Mme Nérine Botokeky. Le CRESED 1 suit son bonhomme de chemin, le Programme PRESEM (en partenariat avec la France) est né ainsi que d'autres avec divers bailleurs de fonds. Sont nommés DirCab Mr Razafindrakoto E. et SG Horace G.		Ministre de l'Enseignement secondaire et de l'Education de Base	95-701 10/11/95 96-389 05/06/96		
Septembre 1996 – Mars 1997	Germain RAKOTONIRAINY Un natif d'Antananarivo est nommé ministre en la personne de Mr G. Rakotonirainy. Son programme : « <i>revaloriser la fonction enseignante et réhabiliter la dignité de l'Éducateur</i> ». Presque tout le staff est maintenu en place. Par contre, plusieurs Chefs CiCos sont remplacés par des militants MFM. DirCab : J.S.H Vestalys et SG O. Rakotovazaha		----- " -----	Olivier RAKOTOVAZAH A n°96-872 du 24/09/96	Sun Hery Vestalys	

Mars 1997-2002	Jacquit Nivoson SIMON Il revient au ministère et initie le « <i>Programme national d'Amélioration de l'Enseignement</i> » Phase 2, PNAE 2, qui est adopté par le Gouvernement en Décembre 97. début et fin du Programme : Janvier 98 – Décembre 03. Mot d'ordre du Ministre : « <i>efforts centrés sur l'élève et basés sur l'école</i> ». Beaucoup de pays, organisations internationales ou nationales ont voulu contribuer à la réussite du PNAE 2.,citsont entre autres : Banque mondiale, PEM/France, UNICEF, Japon, Corps de la Paix et Globe/USA, WWF, Aide et Action ? BAD/Projet Education 3, OPEP 1 et 2, BADEA, FNUAP/EmP, EPT/UNICEF, UNESCO, Plaque et Village solaires, ELT/RFA, FID, etc. Concernant le taux de scolarisation, le PNAE 2 s'est fixé 70% d'enfants scolarisés pour la fin de l'Année 2000. Ce taux est dépassé car il atteint toujours cette pour cette Année 2000, les 71.5% des enfants scolarisables		----- " -----	97-129 du 27/02/97 98-530 du 31 juillet 98	Jeannot Célestin TATAGERA n°97-249 du 03/04/97 BOTO André Juckely n°98-588 du 12/08/89	Cinquantenaire RANDRIAMAND ANONTSOA n°3968 du 21/04/97 Joseph Sylvain n°6923-98 du 20/08/98
2002-2004	Dieudonné Michel RAZAFINDRANDRIA-TSIMANIRY.		----- " -----	2002-451 18/06/02 2003-008 16/01/03	Josiane RANAIVO RABETOKOTANY	RATSIMBAZAF Y Ignace N°077-02 du 23/04//02 N°443-02 DU 23/04/02
2004-2007	Haja Nirina RAZAFINJATOVO		Ministre de l'Education nationale et de la Recherche scientifique	2004-001 05/01/04 2007-025 25/01/07	Mme Ioly ROBSON,n°04-017 du 07/01/04 Mr Faneva RANDRIANANIN DRAINY, n°04-596 du 03/06/04 Mr Fanantenainirainy RANDIMBIVOLOLONA, n°04-1123 du 08/12/04 et Mr Ridjanirainy RANDRIANARIS	RAMAHENINA Jacques Marc n°5118-03 du 31/03/03 RANJEVA Henri n°4536-04 du 27/02/04

					OA, n°07/23 du 19/03/07	
2007	Benjamin Andriamparany RADAVIDSON		----- " -----	2007-926 27/10/07	RAHERINIAINA Harry Serge n°07- 1087 du 14/12/07	ANDRIANAIVO RAVELONA Oliva Jaconet n°20092-07 du 08/11/2007
2008	Mme Stangeline RALAMBOMANANA RANDRIANRISANDY		MEN	2008-427 du 30/04/2008	NDRIANJAFY Romain Kleber n°08-547 du 18/06/08	RAKOTOMALAL A Minoson n°13707-08 du 13/01/08
2009	M.Julien RAZAFIMANAZATO		Ministre de l'Education Nationale	2009-002HAT du 19/03/09 2009-394HAT du 17/04/09 2009-1161HAT du 08/09/09	BOTOMAZAVA Michel n°09-736 du 25/05/09	RAMAROKOTO Julien Fidinanahary n°2900-09/men du 14/04/09
2010- 2014	MANORO Régis		Ministre de l'Education Nationale			
2014	RABARY Paul					

Source : Ministère de l'éducation nationale

Auteur : RAVELOHASINA Niaina Heritiana

Titre : L'évolution du système éducatif malgache depuis l'indépendance : de 1960 jusqu'en 2009.

Nombre de pages : 115

Nombre de tableaux : 15

Nombre d'annexe : 1

RESUME :

Depuis l'indépendance jusqu'en 2009, les régimes successifs ne cessent d'apporter des changements du système éducatif malgache pour promouvoir un développement effectif de la nation. Jusqu'ici, on enregistre cinq changements du système éducatif. La première rectification concrétisée par l'évènement de 1972, réclamait l'autonomie effective et l'amélioration qualitative de l'enseignement supérieur. A son arrivée au pouvoir en 1975, le président Ratsiraka Didier manifeste sa volonté de prioriser les revendications des étudiants dans le cadre de la malgachisation, de la démocratisation et de la décentralisation du système éducatif malgache. A partir de 1986, l'inefficacité de cette politique, renforcée par des critiques très sévères de la malgachisation entraîne la dégradation et la mise en application de la politique d'ouverture dans le cadre du PAS, initié par le FMI et les organismes de financement multilatéraux et bilatéraux à travers les différents projets : PNAE phase I, phase II, le projet CRESED phase I, phase II. Le régime Ravalomanana (2002- 2009) intensifie davantage les différentes coopérations. Plusieurs réorientations ont été apportées pour atteindre les OMD : des réformes pédagogiques avec l'APC, l'APS, l'EPT, le système 7- 3- 2, les formations des enseignants, le système LMD au niveau de l'enseignement supérieur. Malgré les difficultés, des efforts ont été constatés. La crise politique de 2009 perturbe de nouveau notre système d'enseignement. L'évolution n'est pas effective malgré les efforts. Le système éducatif malgache évolue en dents de scie. Malgré les orientations, les différents changements à travers les régimes successifs, le système éducatif n'atteint pas son objectif. L'avenir déterminera si les OMD pour 2015 seront atteints.

Mots clés : système éducatif, politique éducative, approches pédagogiques, programme, approche thématique, approche par les compétences, approche par situation, pédagogie par objectifs, démocratisation, décentralisation, malgachisation, langue d'enseignement, réformes.

Directeur de recherche : Monsieur RAZAFIMBELO Célestin : Maître de Conférences, HDR de l'Ecole Normale Supérieure d'Antananarivo.

Adresse : Lot VN 16C Ter C. Ivanja Ambohitsoa. 101 Antananarivo

Contact : 032 59 942 94 / 034 55 200 84